





Université de Montréal

**L'engagement parental des mères et des pères :  
Associations avec la relation coparentale  
et l'adaptation socio-affective à l'âge préscolaire**

par

Marie-Noëlle Gagnon

Département de psychologie

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)  
en psychologie  
option recherche et intervention

Avril 2012

© Marie-Noëlle Gagnon, 2012

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

L'engagement parental des mères et des pères :  
Associations avec la relation coparentale et l'adaptation socio-affective à l'âge préscolaire

Présentée par :  
Marie-Noëlle Gagnon

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Francine Cyr, président-rapporteur  
Daniel Paquette, directeur de recherche  
Mireille Joussemet, membre du jury  
Carl Lacharité, examinateur externe  
Linda S. Pagani, représentante du doyen de la FES

## RÉSUMÉ

La majorité des études qui ont cherché à identifier les déterminants d'un développement harmonieux chez l'enfant ont considéré l'impact des variables maternelles ou paternelles sur ce dernier, mais rares sont celles qui ont tenu compte des deux parents, des influences et des interactions entre ceux-ci, ou même de la relation qu'ils entretiennent en tant que coparents. La présente recherche a pour objectif de pallier à ces faiblesses afin de mieux cerner les déterminants de l'engagement parental des mères et des pères, ainsi que de l'adaptation de l'enfant. Dans ce but, 70 familles (père, mère et enfant) ont été recrutées par l'intermédiaire de centres de la petite enfance (CPE) de la région de Montréal, pour former un échantillon qui comporte 38 garçons et 32 filles âgés de 34 à 70 mois. Les parents participants ont été visités à deux reprises par un assistant de recherche pour la complétion de questionnaires qui ont permis d'évaluer l'engagement parental, la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant. On observe plusieurs relations significatives entre l'engagement parental et différentes dimensions de la relation coparentale, surtout dans les domaines traditionnellement réservés aux mères. La coparentalité et l'engagement parental apparaissent aussi reliés à la compétence sociale de l'enfant, mais pas à l'anxiété/retrait de ce dernier, ni à son agressivité/irritabilité. Des analyses de régression hiérarchique ont été effectuées afin d'expliquer la variance l'engagement parental par les caractéristiques de la relation coparentale, puis la variance de l'adaptation de l'enfant par la relation coparentale et l'engagement parental des mères et des pères. Ces analyses ont notamment permis de constater que certaines caractéristiques du père modèrent la relation entre les croyances parentales de la mère et la participation relative des deux parents au soutien émotionnel, aux jeux et à l'introduction de nouveauté. Elles ont également permis de cerner une relation de médiation, dans laquelle les croyances paternelles sont positivement associées à la chaleur paternelle, qui est elle-même positivement associée à la compétence sociale de l'enfant. La discussion met en évidence l'importance d'étudier l'engagement parental et l'adaptation de l'enfant dans un cadre systémique, qui s'intéresse à la fois aux caractéristiques des mères *et* des pères, à la relation entre les parents et aux influences que mère et père ont l'un sur l'autre.

**Mots-clés :** engagement parental, style parental, mères, pères, coparentalité, alliance parentale, croyances, *gatekeeping* maternel, adaptation, enfant.

## ABSTRACT

Most studies that have sought to identify determinants of harmonious development in children have considered the impact of variables on maternal or paternal characteristics, but few of them took into account both parents, the influences and interactions between them, or even their relationship as co-parents. This research aims to overcome these weaknesses in order to better understand the determinants of parental involvement of mothers and fathers, as well as child adjustment. For this purpose, 70 families (father, mother and child) were recruited through daycare centers of the Montreal area, to form a sample which includes 38 boys and 32 girls aged 34 to 70 months. Participating parents were visited twice by a research assistant for the completion of questionnaires that were used to assess parental involvement, the co-parental relationship and child adjustment. There are several significant relationships between parental involvement and different dimensions of the co-parental relationship, especially in areas traditionally reserved for mothers. Co-parenting and parental involvement also appear related to the social competence of children, but not to anxiety/withdrawal, nor aggressiveness/irritability. Hierarchical regression analysis were performed to explain the variance in parental involvement by the characteristics of the co-parental relationship, and the variance in child adjustment by the co-parental relationship and the parental involvement of mothers and fathers. These analyses have shown that particular characteristics of the father moderate the relationship between parenting beliefs of mothers and the relative participation of both parents in emotional support, play and the introduction of novelty. They also allowed the identification of a mediation relationship, in which paternal beliefs are positively associated with paternal warmth, which is itself positively associated with social competence of children. The discussion highlights the importance of studying parental involvement and child adjustment in a systemic framework, which focuses on both the characteristics of mothers and fathers, the relationship between parents and the influences that mothers and fathers have on each other.

**Keywords :** parental involvement, parenting styles, mothers, fathers, coparenting, parenting alliance, beliefs, maternal *gatekeeping*, adaptation, children.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>vii</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>viii</b>
<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>ix</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>x</b>
<b>PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>1</b>
De l'étude de la maternité à celle de la paternité .....	1
De l'étude de la paternité à celle de la coparentalité .....	4
Engagement parental et coparentalité .....	7
Qualité de l'alliance parentale .....	8
Inhibition maternelle de l'engagement paternel .....	12
Croyances au sujet des rôles parentaux .....	19
Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale .....	25
Bilan critique de la littérature portant sur les relations entre l'engagement parental et la coparentalité .....	27
Engagement parental et adaptation de l'enfant .....	28
Présence .....	29
Participation .....	31
Pratiques .....	34
Coparentalité et adaptation de l'enfant .....	41
Médiation de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant par l'engagement parental ....	43
Bilan critique de la littérature portant sur les relations entre l'engagement parental, la coparentalité et l'adaptation de l'enfant .....	44
Relations avec les variables sociodémographiques .....	47
Engagement parental .....	47
Relation coparentale .....	55
Perspective développementale .....	56
Adaptation de l'enfant .....	59
La présente étude .....	59
Questions de recherche et hypothèses .....	61

<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>63</b>
Participants .....	63
Déroulement .....	64
Instruments de mesure .....	65
Questionnaires sociodémographiques .....	65
Engagement parental .....	65
Temps passé par le parent avec l'enfant .....	65
Participation relative des deux parents .....	65
Pratiques parentales .....	68
Relation coparentale .....	68
Alliance parentale .....	68
Inhibition maternelle de l'engagement paternel .....	69
Refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères .....	71
Croyances parentales .....	72
Adaptation de l'enfant .....	73
Profil socio-affectif .....	73
<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>74</b>
Plan d'analyses .....	74
Partie 1 - Apport de la relation coparentale à l'explication de l'engagement parental .....	75
Partie 2 - Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale .....	78
Partie 3 - Apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant .....	80
Partie 4 - L'engagement parental comme médiateur de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant .....	82
Statistiques descriptives .....	83
Corrélations .....	85
Intercorrélations entre les variables sociodémographiques .....	85
Intercorrélations entre les variables de coparentalité .....	85
Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables de coparentalité .....	87
Intercorrélations entre les variables d'engagement parental .....	87



Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables d'engagement parental .....	88
Corrélations entre les variables de coparentalité et d'engagement parental .....	91
Intercorrélations entre les variables d'adaptation de l'enfant .....	93
Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables d'adaptation de l'enfant .....	93
Corrélations entre les variables de coparentalité, d'engagement parental et d'adaptation de l'enfant .....	93
Régressions hiérarchiques .....	94
Partie 1 - Apport de la relation coparentale à l'explication de l'engagement parental .....	94
Partie 2 - Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale .....	96
Partie 3 - Apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant .....	99
Partie 4 - L'engagement parental comme médiateur de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant .....	99
<b>DISCUSSION .....</b>	<b>101</b>
Partie 1 .....	101
Corrélations entre les variables sociodémographiques et les mesures d'engagement parental .....	101
Corrélations entre les mesures d'engagement parental et de coparentalité .....	105
Explication de l'engagement parental par la relation coparentale .....	111
Partie 2 .....	114
Modération des relations entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale .....	114
Partie 3 .....	118
Corrélations entre les mesures d'adaptation de l'enfant et les variables sociodémographiques, d'engagement parental et de coparentalité .....	118
Explication de l'adaptation de l'enfant par la relation coparentale et l'engagement parental .....	121
Partie 4 .....	122

L'engagement parental comme médiateur des relations entre la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant .....	122
Particularités du groupe de participants étudié .....	123
Forces et limites de la présente étude .....	125
Implications et conclusions .....	128
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>131</b>
<b>ANNEXE A</b> Questionnaire sociodémographique, version père .....	i
<b>ANNEXE B</b> Questionnaire sociodémographique, version mère .....	vi
<b>ANNEXE C</b> Adaptation du <i>Questionnaire de l'engagement paternel</i> .....	xii
<b>ANNEXE D</b> Adaptation du <i>Block Child-Rearing Practices Report</i> .....	xvi
<b>ANNEXE E</b> <i>Parenting Alliance Inventory</i> , version femme .....	xxi
<b>ANNEXE F</b> <i>Parenting Alliance Inventory</i> , version homme .....	xxiii
<b>ANNEXE G</b> Adaptation du questionnaire d'évaluation du <i>gatekeeping</i> maternel .....	xxv
<b>ANNEXE H</b> <i>Beliefs Concerning the Parental Role Scale</i> .....	xxix
<b>ANNEXE I</b> Profil socio-affectif, version abrégée .....	xxxii

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU 1</b>	
Variables d'engagement parental .....	76
<b>TABLEAU 2</b>	
Ordre d'entrée des variables portant sur la relation coparentale .....	77
<b>TABLEAU 3</b>	
Termes d'interaction testés pour chacune des relations de modération potentielles .....	79
<b>TABLEAU 4</b>	
Ordre d'entrée des variables coparentales et d'engagement parental .....	81
<b>TABLEAU 5</b>	
Statistiques descriptives des variables à l'étude .....	84
<b>TABLEAU 6</b>	
Intercorrélations entre les variables sociodémographiques et de coparentalité .....	86
<b>TABLEAU 7</b>	
Intercorrélations entre les variables d'engagement parental .....	89
<b>TABLEAU 8</b>	
Corrélations entre les variables d'engagement parental et les variables sociodémographiques et coparentales .....	90
<b>TABLEAU 9</b>	
Corrélations entre les variables d'adaptation de l'enfant et les variables sociodémographiques, coparentales et d'engagement parental .....	92
<b>TABLEAU 10</b>	
Apport de la relation coparentale et des variables sociodémographiques à l'explication de l'engagement parental (modèles initiaux) .....	95
<b>TABLEAU 11</b>	
Apport de la relation coparentale et des variables sociodémographiques à l'explication de l'engagement parental (modèles modifiés pour inclure les termes d'interaction significatifs) .....	99
<b>TABLEAU 12</b>	
Apport de la relation coparentale, de l'engagement parental et des variables sociodémographiques à l'explication de l'adaptation de l'enfant .....	100

## LISTE DES FIGURES

### **FIGURE 1**

Interaction entre les croyances maternelles et l'alliance parentale du père, dans l'explication de la participation au soutien émotionnel .....96

### **FIGURE 2**

Interaction entre les croyances maternelles et le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, dans l'explication de la participation aux jeux .....97

### **FIGURE 3**

Interaction entre les croyances maternelles et le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, dans l'explication de la participation à l'introduction de nouveauté ...97

**LISTE DES SIGLES**

$\alpha$	Alpha de Cronbach
$B$	Coefficient brut de régression
$\beta$	Coefficient standardisé de régression
$ES$	Erreur standard
$ET$	Écart-type
$M$	Moyenne
$N$	Taille totale de l'échantillon
$n$	Taille d'un sous-échantillon
$p$	Probabilité de signification
$r$	Coefficient de corrélation de Pearson
$t$	Statistique t de Student
$z$	Statistique normalisée (score Z)

## REMERCIEMENTS

Ce projet s'est étalé sur de nombreuses années, à travers lesquelles je n'aurais su passer avec succès sans le soutien de plusieurs personnes.

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de recherche, Daniel Paquette. Ta confiance et tes encouragements ont beaucoup compté pour moi. Ton enthousiasme et ta créativité ont été une source d'inspiration et me donnent envie de poursuivre d'une façon ou d'une autre dans le monde de la recherche. Merci de t'être montré patient et compréhensif tout au long de notre collaboration. Te côtoyer a été un plaisir.

À mes parents, Line et Jean-Yves, qui m'ont donné le goût des études et du travail bien fait et qui m'ont apporté soutien et encouragements dans les périodes plus difficiles. Merci de m'avoir donné ce qu'il fallait pour réussir, et l'envie de m'en servir...

À Myriam, Hélène et Luc, qui m'ont accompagnée pendant une grande partie de ce long parcours. Votre amitié m'a aidée à garder le cap et a rendu tellement plus agréable le chemin parcouru!

Et finalement, un grand merci à ma petite famille. À Jimmy, pour ta présence et ta confiance inébranlable pendant toutes ces années. Et à William et Hugo, qui ont rendu tellement plus concret ce travail sur la parentalité. Votre présence illumine chacune de mes journées. Je vous aime.

## PROBLÉMATIQUE

### DE L'ÉTUDE DE LA MATERNITÉ À CELLE DE LA PATERNITÉ

Les chercheurs qui ont étudié la parentalité et son incidence sur l'enfant se sont, pendant de nombreuses années, intéressés presque exclusivement aux mères (Dubeau, 1995; Simons, Whitbeck, Conger & Melby, 1990), malgré le fait que l'on considérait les résultats qui en étaient issus comme applicables aux parents en général, et donc généralisables aux pères (Stolz, Barber & Olsen, 2005). De nombreux changements sociaux (sécularisation de la société, entrée des femmes sur le marché du travail, plus grande diversité culturelle qui a amené de nouvelles façons de voir les rôles maternels et paternels, rupture des unions et nombre croissant de familles monoparentales, nouvelles politiques familiales et débats les entourant, etc.) ont toutefois amené un changement dans les mœurs et une remise en question des rôles traditionnels (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000; Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Jain, Belsky & Crnic, 1996; Lacharité, 2004; McBride et coll., 2005). Ces changements ont contribué à rendre moins rigide la conception des rôles parentaux et à modifier les attentes, les croyances et les attitudes au sujet des rôles du père et de la mère. Dès lors, le schéma qui s'appliquait à l'essentiel des familles (père pourvoyeur, mère au foyer) n'était plus considéré comme le seul modèle existant; une plus grande flexibilité semblait possible dans l'exercice de la paternité et (dans une moindre mesure) dans celui de la maternité, qui pouvaient se concrétiser de différentes façons (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). C'est à cette période qu'un nouvel intérêt des chercheurs pour le thème de la paternité s'est fait sentir. On a alors commencé à s'intéresser aux conséquences pour l'enfant de l'absence du père, à la suite d'un décès, d'un divorce ou d'une absence prolongée due au travail, par exemple (Lacharité, 2004; McBride et coll., 2005).

Par la suite, en réaction à cette approche "négative" de la paternité, certains chercheurs ont commencé à s'interroger sur les apports du père en cherchant à déterminer en quoi l'engagement paternel est bénéfique pour l'enfant. Leur contribution a permis d'établir la capacité des pères à être des parents compétents (McBride & Rane, 1998). Ce faisant, ils se

sont toutefois basés sur les concepts, les modèles et les théories élaborés et validés sur des échantillons de mères (Stolz, Barber & Olsen, 2005). Par exemple, on a utilisé une procédure nommée *Situation étrangère* pour mesurer l'attachement chez les pères, alors que celle-ci n'avait été validée qu'auprès des mères, et on en a conclu que l'attachement entre le père et l'enfant possédait une faible stabilité, était peu transmissible et contribuait peu à la prédiction d'autres variables. En fait, la procédure permet bel et bien de mesurer de façon valide l'attachement chez les pères, mais uniquement lorsqu'ils sont les principaux donneurs de soins; ce n'est donc pas le sexe du parent qui pose problème dans l'utilisation de cette procédure, mais plutôt le rôle que ce dernier joue généralement auprès de l'enfant (Paquette & Bigras, 2010). Ce n'est que des années plus tard que plusieurs ont commencé à se questionner sur le bien-fondé de cette approche qui considère d'emblée applicable aux pères ce qui a été développé auprès des mères. Certains ont alors travaillé au développement d'une pensée vraiment propre aux pères. Or, on est alors tombé dans l'excès inverse puisque, comme le soulignent Stolz et coll. (2005) et Maurer et Pleck (2006), les théories de la paternité n'ont été testées qu'auprès des pères. Ainsi, l'étude de la maternité et celle de la paternité ont le plus souvent été faites de façon isolée; on ignore donc à quel point les modèles et les comportements vus comme « maternels » sont similaires, différents ou complémentaires aux modèles et aux comportements « paternels ». Selon Stolz et coll. (2005), à trop vouloir identifier les spécificités des pères, on a fini par ignorer les apports communs des mères et des pères, mais aussi les interactions possibles entre ceux-ci.

Malgré tout, puisqu'il se pourrait que les pères s'engagent auprès de l'enfant d'une façon qui soit différente de celle de la mère, ou que leur engagement ait une incidence différente de celle de la mère, il apparaît nécessaire de développer auprès de cette population de nouveaux concepts, modèles et théories, quitte à les vérifier également auprès des mères. C'est ce qu'ont fait Paquette et Bigras (2010) en créant la *Situation risquée*, une procédure qui vise à mesurer la relation d'attachement père-enfant à travers l'évaluation de la relation d'activation. La relation d'activation a été nommée ainsi par Paquette et Bigras parce qu'elle implique une dimension de l'attachement différente de celle qu'évalue la situation étrangère, soit la stimulation par le parent de la prise de risque chez l'enfant durant l'exploration ou, autrement dit, « the affective bond that allows children to open up to the outside world »



(page 33). Comme le décrivent Paquette et Bigras, l'attachement est composé de deux systèmes de comportement complémentaires : le système par lequel l'enfant maintient une proximité avec son parent afin d'assurer sa sécurité, et celui par lequel l'enfant explore l'environnement afin de développer ses connaissances et ses capacités d'adaptation. Le premier système est préalable au second, en ce sens que l'enfant ne pourra s'impliquer vraiment dans l'exploration de son environnement que s'il est d'abord assuré de pouvoir compter sur une personne sécurisante en cas de détresse. Bien que les parents des deux sexes contribuent à ces deux systèmes, le principal donneur de soins (généralement la mère) contribue habituellement davantage au premier système, alors que la seconde figure d'attachement (le plus souvent le père) participe davantage au second (Paquette & Bigras, 2010).

De son côté, Dubeau (1995) insiste sur l'importance d'aller au-delà de l'étude des ressemblances et des différences entre les comportements parentaux des mères et des pères; elle souligne que des comportements différents chez les mères et les pères peuvent avoir des effets similaires chez leurs enfants, alors que des comportements semblables peuvent avoir des effets différents. Heureusement, la communauté scientifique a, assez récemment, commencé à s'intéresser aux similarités et aux différences entre les mères et les pères, tant au plan de leurs attitudes et de leurs pratiques que de leur incidence sur l'enfant; un nombre important d'écrits théoriques et empiriques en a résulté, duquel se dégagent différentes façons de concevoir les rôles parentaux (ce que font les mères et les pères) et leurs liens avec l'adaptation de l'enfant. On pourrait regrouper ces diverses conceptualisations de l'engagement parental de façon à les ramener à deux points de vue: celui de l'équivalence parentale et celui de la différenciation parentale. Ces deux points de vue se fondent sur des conceptions distinctes des différences et des similarités observées entre les mères et les pères et de leur influence sur l'enfant; les premières mettent davantage d'emphase sur les similarités, alors que les secondes se basent principalement sur les différences (Gagnon et Paquette, 2009). Malgré tout, les études portant sur l'adaptation de l'enfant en fonction de l'engagement relatif de son père et de sa mère sont excessivement rares. Or, la répartition entre les parents des soins prodigués aux enfants varie d'une famille à l'autre, tant dans la nature et la qualité des soins que dans leur quantité.

## DE L'ÉTUDE DE LA PATERNITÉ À CELLE DE LA COPARENTALITÉ

Les études portant sur les pères (ou sur les pères *et* les mères) ne comptent encore aujourd'hui que pour 20% des études sur la parentalité. Malgré une évolution des mœurs qui accorde de plus en plus d'importance au rôle paternel, de nombreux chercheurs évitent de complexifier leurs recherches en incluant les deux parents dans leurs travaux sur la famille (Lacharité, 2004). En conséquence, on tend à étudier la paternité (comme la maternité) en vase clos, sans proposer une analyse familiale des données obtenues (Ménard, 2001). Les influences entre la dyade père-enfant, la dyade mère-enfant et le couple parental ne sont donc généralement pas prises en compte (Simons, Whitbeck, Conger & Melby, 1990). Ces interactions apparaissent pourtant particulièrement pertinentes si l'on souhaite en arriver à une meilleure compréhension de l'engagement parental, puisqu'il est fort probable que les parents s'influencent mutuellement dans l'actualisation de leur rôle parental. À l'issue de leur étude psychanalytique fort étoffée sur la question du père, Noël et Cyr (2009, 2010) proposent que la fonction paternelle ne peut être comprise que dans une perspective systémique. Ainsi, père, mère et enfant contribuent, individuellement mais aussi ensemble, à la construction d'un espace tiers de laquelle émerge la fonction de triangulation. Les rôles de chacun sont vus comme complémentaires et interdépendants : « la fonction du père définie comme fonction de triangulation, émerge du travail que chacun effectue relativement à la construction de son espace tiers personnel, et des interactions qui ont lieu entre les différents protagonistes dans le champ interpersonnel, interactions soutenues par ce travail intrapsychique et le modelant en retour. » (page 100). Dans ce contexte, la mère prépare et aménage la place du tiers, alors que le père incarne ce tiers et que l'enfant s'ouvre à lui tout en le cherchant activement.

Une conceptualisation des hypothèses de recherche éclairée par la théorie systémique de la famille apparaît donc souhaitable, dans le contexte où la dyade (père-mère, mère-enfant, père-enfant) ne constitue qu'un des sous-systèmes du système familial et où la recherche a pu démontrer l'influence d'un parent sur la relation de son coparent avec leur enfant (Bayer, 1992). De même, comme le souligne McHale (1995), le sentiment de sécurité de l'enfant dans sa famille risque tout autant d'être affecté par la relation entre ses parents que par la

relation qu'il entretient avec chacun d'eux. Ainsi, chaque dyade entretient avec les autres dyades des relations telles que des inter-influences s'installent, et que l'étude d'un sous-système isolé est infiniment moins riche que celle de plusieurs sous-systèmes (Dubeau, 1995). La prise en compte des différentes relations dyadiques au sein de la famille apparaît d'autant plus prometteuse que les théories systémiques de la famille considèrent les difficultés individuelles (les problèmes socio-affectifs chez l'enfant, par exemple) comme le signe de problèmes plus larges au niveau du système familial. La théorie systémique suggère également que des inégalités au plan de l'engagement parental entre les conjoints reflètent la structure sous-jacente du système coparental (McHale & Rasmussen, 1998). Plusieurs autres chercheurs (entre autres : Belsky, Putnam & Crnic, 1996; De Luccie, 1996; Fagan & Barnett, 2003) ont d'ailleurs recommandé l'utilisation de ce cadre théorique dans l'étude de l'engagement parental, de la coparentalité et de l'adaptation de l'enfant. Comme le mentionnent Allen et Hawkins (1999), une telle approche pourrait permettre de mieux comprendre les facteurs qui régulent l'engagement paternel. Allen et Hawkins considèrent qu'il serait sans doute particulièrement efficace d'examiner les processus familiaux de façon à identifier les conditions nécessaires pour que les coparents assument en collaboration les tâches familiales et parentales. Beitel et Parke (1998) vont quant à eux jusqu'à suggérer possible que les résultats variables obtenus dans les études sur la paternité soient explicables par le fait que l'on a tendance à étudier la paternité sans tenir compte du système familial.

La recherche effectuée sur l'incidence des conflits conjugaux sur l'enfant (de même que leurs corollaires portant sur la qualité de la relation conjugale et sur la violence conjugale) constitue un exemple d'intégration du modèle systémique à l'étude de la parentalité, qui a permis de relier les conflits conjugaux mal gérés à plusieurs problèmes comportementaux et émotionnels chez l'enfant, de même qu'à une modification des pratiques parentales (Bayer, 1992; Kitzmann, 2000). Plusieurs chercheurs ont cependant proposé qu'il serait plus valable, lorsque l'on s'intéresse à l'enfant, de se pencher sur la qualité de la relation coparentale plutôt qu'à (ou en plus de) la qualité de la relation maritale (McHale, 1997; McBride & Rane, 1998; Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau & Bouchard, 2000). Plusieurs constats justifient cette proposition. Tout d'abord, on sait que les relations coparentales se distinguent des relations maritales, mais aussi des comportements de parentage que manifeste chaque parent;

ces trois concepts ne sont pas équivalents et leurs corrélats sont souvent différents (Kolak, 2004). De plus, une relation coparentale de qualité a une influence positive sur le développement de l'enfant, au-delà de l'incidence de la relation conjugale et des pratiques parentales individuelles (Doherty & Beaton, 2004). Or, la relation coparentale a encore plus d'importance aujourd'hui, puisque dans la plupart des couples les deux parents travaillent. Ceci résulte en un partage des tâches qui offre des opportunités de s'offrir un soutien réciproque, mais aussi d'interférer négativement dans le parentage du conjoint. Le soutien du coparent devient sans doute plus important dans ce type de famille (Kolak, 2004). Pourtant, il a fallu attendre le milieu des années 90 avant que le thème de la coparentalité dans les familles biparentales bénéficie d'un certain intérêt de la part des chercheurs (Doherty & Beaton, 2004). De plus, les études qui tiennent compte de la relation coparentale s'intéressent pour la plupart à son influence sur la relation père-enfant, mais plus rarement à son incidence sur l'engagement mère-enfant. On s'est beaucoup moins intéressé aux attentes des pères à l'égard des mères qu'à celles des mères à l'égard des pères (Doherty & Beaton, 2004). De plus, on ne comprend pas bien les processus sous-jacents à la relation entre la coparentalité et l'adaptation de l'enfant (Kolak, 2004).

Plusieurs chercheurs ont tenté de cerner les déterminants de l'engagement parental : pourquoi certains pères sont-ils davantage impliqués auprès de leurs enfants que d'autres? Dans ce contexte, l'influence de la mère sur l'engagement de son conjoint a été assez largement étudiée au cours de la dernière décennie, notamment à travers le concept de *gatekeeping*; on a ainsi pu mettre en lumière l'influence, favorable ou défavorable, des croyances et des comportements maternels sur l'engagement paternel (Allen & Hawkins, 1999; Gaunt, 2008; Van Egeren, 2001). Or, encore une fois, on a presque toujours omis de s'intéresser au pendant maternel de cette question : pourquoi certaines mères sont-elles davantage impliquées auprès de leurs enfants que d'autres? Plusieurs semblent avoir assumé que l'engagement maternel et l'engagement paternel étaient complémentaires au point que plus les pères s'impliquent, moins les mères le font, et vice-versa; toutefois, la littérature disponible tend à invalider cette idée. De même, l'idée que les pères puissent être influencés par les mères dans leurs pratiques parentales sans que l'inverse se manifeste également est mise en doute (Allen & Hawkins, 1999; Cannon, Wells, Schoppe-Sullivan, Brown &

Mangelsdorf, 2007). Par ailleurs, puisque l'engagement parental a été relié à la fois à la relation coparentale (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001) et au développement de l'enfant (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000), alors que divers aspects de la relation coparentale ont été associés au fonctionnement de l'enfant (Buckley & Schoppe-Sullivan, 2010), il est possible que l'engagement parental joue un rôle de médiateur dans la relation entre coparentalité et adaptation. Autrement dit, il se pourrait que l'influence de la relation coparentale sur l'enfant soit due à une modification des pratiques parentales (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002; Katz & Gottman, 1996). Cette hypothèse a toutefois été très peu étudiée et nécessite un approfondissement.

### ENGAGEMENT PARENTAL ET COPARENTALITÉ

La coparentalité a été conceptualisée de diverses façons, pour inclure notamment le soutien que s'apportent les parents, l'accord entre les parents, les interactions entre les parents lors de discussions au sujet de l'éducation de l'enfant, l'alliance parentale (la partie de la relation conjugale qui a trait à la parentalité et à l'éducation des enfants) et l'inhibition maternelle de l'engagement paternel (à laquelle on réfère généralement sous l'appellation de *gatekeeping* maternel) (Fagan & Barnett, 2003). L'étude de la coparentalité est justifiée par plusieurs résultats de recherche démontrant que les mères jouent un important rôle facilitateur dans la relation père-enfant, mais qu'elles peuvent également limiter l'implication paternelle; les pères risquent de ne pas s'engager auprès des enfants sans soutien de la part de leur conjointe (Fagan & Barnett, 2003). Selon le Conseil de la famille et de l'enfance (2008), l'étude de la coparentalité est primordiale, puisque « les pères conçoivent rarement leur relation avec leurs enfants autrement que dans le cadre de leur relation avec la mère ou avec leur conjointe » (page 63). Par ailleurs, le coparentage prédit les problèmes de comportement de l'enfant, d'une façon distincte de la relation conjugale, de la relation parent-enfant et même du système familial (Van Egeren & Hawkins, 2004).

Hart et Kelley (2006) soutiennent que l'on s'attend de plus en plus à ce que les pères soient impliqués auprès de leurs enfants et que les valeurs des pères ont évolué de telle sorte qu'ils

désirent être davantage impliqués auprès de leurs enfants. Allen et Hawkins (1999) rappellent toutefois qu'il existe plusieurs barrières (structurelles, culturelles, familiales et personnelles) à un engagement accru des pères auprès de leurs enfants. Ils soulignent la nécessité d'explorer les facteurs qui contribuent à réguler ou médiatiser l'engagement des pères. Dans ce contexte, l'incidence des croyances maternelles et des comportements des mères à l'égard des pères constituent selon eux des variables qu'il importe d'explorer.

Les prochaines sous-sections portent sur trois aspects centraux de la relation coparentale et sur leurs liens avec l'engagement des pères et des mères auprès de leur enfant : la qualité de l'alliance parentale, l'inhibition maternelle de l'engagement paternel (auquel on réfère généralement en anglais sous le terme *maternal gatekeeping*) et les croyances au sujet des rôles parentaux.

#### *Qualité de l'alliance parentale*

Selon Weissman et Cohen (1985), l'alliance parentale décrit la partie de la relation maritale qui a trait à la parentalité et à l'éducation des enfants. Elle permet donc de mesurer la coopération entre les deux parents dans l'éducation de l'enfant et est séparée des autres aspects du mariage (romantique, sexuel, etc.) Le concept est d'autant plus utile qu'il permet de s'intéresser au succès du couple en tant que parents uniquement (Abidin & Brunner, 1995). Ainsi, un couple parental affecté par des conflits conjugaux importants ou même par une rupture, mais qui arriverait à préserver une saine alliance parentale, pourrait combler malgré tout les besoins des enfants.

Une recension des écrits effectuée par Grych (2002) l'amène à conclure que l'intimité et la satisfaction conjugale sont associées à un style parental plus chaleureux, alors que les conflits conjugaux sont associés à l'hostilité et au rejet de l'enfant. Le contrôle négatif envers l'enfant (rejet, contrôle psychologique et relâchement du contrôle) serait lui aussi associé aux conflits entre les parents. Comme d'autres (Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002; Katz & Gottman, 1996), Grych suggère que l'hypothèse du débordement affectif (*affective spillover*) pourrait expliquer ces résultats. Ainsi, le climat affectif d'une relation (conjugale) tendrait à

affecter le climat affectif des autres relations (parent-enfants); le parent affecté par des conflits conjugaux risquerait donc de déplacer sur l'enfant les humeurs, les émotions et les comportements suscités par la relation conjugale.

Les conflits conjugaux ont notamment été associés à une attitude négative de la part du parent, à un contrôle intrusif, à une moindre chaleur et une moins grande sensibilité, à une attitude rejetante, à du rejet et à de l'hostilité (Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002). Selon le Conseil de la famille et de l'enfance (2008), une situation trop conflictuelle au sein du couple risque d'affecter les dispositions des mères et des pères à assumer leur rôle. Ainsi, un père satisfait de sa relation de couple risque davantage de rechercher des compromis qui accommodent la mère par rapport aux tâches parentales, alors que les conflits entre les parents grugent les ressources émotionnelles du parent, qui devient moins disponible sur le plan affectif. Il risque donc de lui être plus difficile d'identifier les signaux de l'enfant et d'y répondre (Cummings et coll., 2002). On a ainsi constaté que les pères qui se retrouvent dans un mariage conflictuel tendent à se montrer plus négatifs envers leurs enfants (coercition, intrusion, rejet et affirmations de pouvoir) et à se retirer de la relation conjugale; certains résultats de recherche laissent croire qu'ils pourraient également se retirer de la relation avec leur enfant (Floyd, Gilliom & Costigan, 1998; Katz & Gottman, 1996). Toutefois, les résultats obtenus dans le cadre de leur propre étude amènent Katz et Gottman (1996) à nuancer cette hypothèse : lorsque les conflits amènent les pères à prendre une distance par rapport à la relation conjugale, ces derniers tendent à plus s'impliquer de façon positive auprès de leur enfant, alors que leurs conjointes ont davantage tendance à rejeter l'enfant et à moins s'engager de façon positive auprès de lui. Selon les auteurs, ce résultat est cohérent avec certaines études qui démontrent que le père peut avoir un rôle compensateur en s'investissant davantage auprès de l'enfant lorsque la mère n'est pas disponible, que ce soit physiquement ou psychologiquement; ils soulignent toutefois que peu d'études ont obtenu un constat similaire concluant à une augmentation de l'investissement parental dans le contexte de relations conjugales difficiles. Chez le père, ce serait plutôt l'hostilité dans les interactions maritales qui amènerait un comportement rejetant face à l'enfant; on constaterait alors des manifestations d'agressivité dans le jeu de ce dernier avec ses pairs. La recherche a donc permis d'établir qu'une relation maritale de pauvre qualité est reliée à une pauvre interaction

père-enfant (Holmes & Huston, 2010), alors qu'une relation maritale de qualité est associée à un climat plus chaleureux à la maison et à une plus grande disponibilité des parents (Simons, Whitbeck, Conger & Melby, 1990).

Par ailleurs, une relation dans laquelle le père et la mère s'entendent sur une certaine répartition des tâches parentales avec laquelle ils sont tous deux à l'aise favorise l'engagement paternel, que cette répartition corresponde ou non à un investissement égal de la part des deux parents (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). Les parents qui bénéficient d'une relation conjugale de qualité et qui sont confortables avec la répartition des tâches parentales font mieux face aux défis inhérents à la parentalité; ils ont aussi avec leurs enfants des relations de meilleure qualité (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000).

Selon Holmes et Huston (2010) et Kolak (2004), la relation père-enfant serait plus sujette à l'influence d'une relation maritale insatisfaisante ou de conflits conjugaux. La recension des écrits de Cummings, Goeke-Morey et Raymond (2004) les amène également à apporter un certain soutien à l'hypothèse d'une vulnérabilité de la paternité et des relations père-enfant aux conflits conjugaux et à une faible satisfaction maritale (*Fathering Vulnerability Hypothesis*) : bien que les différences entre les pères et les mères s'avèrent souvent non significatives, lorsqu'une différence est décelée, elle révèle une incidence plus importante des conflits conjugaux sur la paternité que sur la maternité. Les auteurs soulignent toutefois que les différences individuelles sont probablement plus importantes que celles que l'on retrouve entre les mères et les pères; c'est d'ailleurs surtout la vulnérabilité de la parentalité qui ressort des résultats de recherche. Les auteurs soutiennent que la vulnérabilité de la paternité aux conflits conjugaux pourrait s'expliquer par le fait que la maternité est plus centrale pour les femmes que ne l'est la paternité pour les hommes, qu'elle fait davantage partie de leur identité et qu'elle est mieux définie; elle est donc davantage « protégée » des problèmes conjugaux que ne l'est la paternité pour les hommes. De plus, la relation mère-enfant se développe peu importe la présence du père, alors que la relation père-enfant s'inscrit le plus souvent à travers la présence de la mère; le rôle de parent pourrait aussi être davantage relié à celui de partenaire conjugal chez l'homme que chez la femme. D'autres chercheurs sont



toutefois en désaccord avec ce point de vue. Ainsi, Floyd, Gilliom et Costigan (1998) soutiennent qu'il est probablement plus difficile pour les mères de se retirer du parentage en réaction aux conflits conjugaux; elles seraient donc plus sujettes à un « débordement » dans la relation parent-enfant que les pères. Simons, Whitbeck, Conger et Melby (1990) émettent eux aussi l'hypothèse que les difficultés conjugales risquent d'affecter davantage les comportements parentaux des mères que des pères, puisque les femmes sont généralement les principales responsables de l'éducation des enfants et qu'elles sont davantage orientées vers les relations interpersonnelles. Quoi qu'il en soit, on a beaucoup étudié l'influence des caractéristiques maternelles sur la paternité, au détriment de l'étude de l'influence du père sur la mère. L'étude de cette relation mérite donc d'être approfondie.

Dans une étude de Holmes et Huston (2010), la qualité de la relation maritale ne constitue pas un prédicteur significatif de la relation père-enfant. Comme eux, d'autres chercheurs n'ont pu confirmer cette relation, alors que certains ont même obtenu une relation négative entre l'engagement du père et la qualité de la relation maritale (De Luccie, 1996). Holmes et Huston (2010) suggèrent en conséquence qu'il pourrait être plus pertinent d'utiliser une mesure de coparentage, puisque la recherche antérieure a démontré que ce concept constitue un meilleur prédicteur de l'engagement paternel que les évaluations globales de la qualité de la relation maritale. Abidin et Brunner (1995) ont de leur côté constaté que la satisfaction générale par rapport à la relation maritale est corrélée à l'alliance parentale (que les auteurs décrivent comme la partie de la relation maritale qui concerne la parentalité et l'éducation des enfants) et ce, tant pour les mères que pour les pères. Toutefois, l'alliance parentale est reliée aux styles parentaux (chaleur) des deux parents, alors que la satisfaction par rapport à la relation maritale ne l'est pas. Cela tend à confirmer l'hypothèse des auteurs, qui considèrent que l'alliance parentale pourrait être plus étroitement reliée aux comportements parentaux que la relation conjugale. Ce concept apporte donc une contribution unique à l'explication des comportements parentaux et on peut s'attendre à ce qu'il en soit également ainsi pour l'adaptation de l'enfant.

Selon Floyd, Gilliom et Costigan (1998), l'alliance parentale constituerait l'un des principaux facteurs permettant de relier la relation conjugale au parentage. Ainsi, selon eux, une relation

maritale satisfaisante peut contribuer au développement et au maintien d'une alliance parentale positive. À l'opposé, les problèmes conjugaux risquent de miner l'alliance parentale et d'affecter ainsi le parentage de façon négative. Bien que reliés, le fonctionnement conjugal et l'alliance parentale sont toutefois des concepts distincts; les aspects du mariage qui ont trait à la parentalité sont plus fortement reliés au parentage que la qualité globale de la relation conjugale. Floyd et coll. (1998) suggèrent donc que l'alliance parentale pourrait constituer un médiateur de la relation entre la qualité de la relation conjugale et le parentage. Les résultats de leur recherche corroborent cette hypothèse. Ils en concluent que la relation conjugale affecte le parentage et la relation parent-enfant en minant la capacité du couple à agir en tant que coparents efficaces. Leur étude tend par ailleurs à infirmer l'hypothèse d'une influence réciproque où des difficultés au niveau du parentage affecteraient la qualité de la relation conjugale et de l'alliance parentale. Les travaux de Margolin, Gordis et John (2001) confirment eux aussi l'existence d'une relation de médiation entre les conflits conjugaux et le parentage et concordent donc avec l'idée que l'incidence négative des conflits conjugaux provient de la relation coparentale davantage que de la relation maritale. Ces chercheurs admettent qu'étant donné la nature transversale de leurs résultats, il leur est impossible de conclure quant à la direction des effets constatés ou à leur aspect causal. Ils citent toutefois deux études longitudinales (Floyd, Gilliom & Costigan, 1998; McHale & Rasmussen, 1998) qui permettent de constater l'effet causal des conflits conjugaux et de l'alliance parentale sur le parentage, ou des interactions familiales sur le coparentage. La découverte de cette relation de médiation pourrait contribuer à expliquer les importantes divergences que l'on constate dans la littérature, lorsque l'on s'intéresse à l'influence de la relation conjugale sur les comportements parentaux (McBride & Rane, 1998).

#### *Inhibition maternelle de l'engagement paternel*

Les recherches portant sur l'inhibition maternelle de l'engagement paternel, ou *gatekeeping* maternel, contribuent à mieux comprendre les influences réciproques entre les variables maternelles et paternelles. Fagan et Barnett (2003) définissent le *gatekeeping* maternel comme étant « mothers' preferences and attempts to restrict and exclude fathers from child care and involvement with children » (page 1021). Ce concept est l'un des plus souvent

évoqués lorsque l'on cherche à expliquer l'engagement paternel. Malgré tout, selon Fagan et Barnett (2003), les connaissances actuelles sur le *gatekeeping* maternel sont bien minces; les études quantitatives sur le sujet sont rares, tout comme les définitions et les mesures opérationnelles. Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) soutiennent eux aussi que le rôle du *gatekeeping* maternel demeure peu documenté et nécessiterait une étude plus approfondie. Selon Gaunt (2008), le *gatekeeping* maternel a pour effet de limiter les occasions pour le père de développer par l'expérience les compétences liées au soin des enfants et aux travaux ménagers. Il assurerait à la mère le maintien des responsabilités relatives au travail familial, lui apportant ainsi pouvoir, source de valorisation et occasion de s'affirmer en tant que femme et mère. Cela pourrait expliquer que 60 à 80% des femmes ne tiennent pas à ce que leur conjoint s'implique davantage auprès de l'enfant (De Luccie, 1996; Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001) et que malgré l'intérêt accru manifesté par les pères pour un plus grand engagement auprès de leur enfant, les mères demeurent généralement les principales responsables des enfants au sein des familles biparentales (Hoffman & Moon, 1999). Gaunt (2008) souligne cependant que les preuves empiriques de la contribution du *gatekeeping* maternel à l'explication de l'engagement paternel sont rares.

La notion de *gatekeeping* maternel est d'ailleurs un objet de controverse (Cannon, Wells, Schoppe-Sullivan, Brown & Mangelsdorf, 2007; Gaunt, 2008), puisque certains soutiennent que l'introduction de ce concept minimise le rôle du père dans la détermination de son propre engagement auprès de son enfant. Walker et McGraw (2000) sont de ceux qui remettent en question le *gatekeeping* maternel. Ils considèrent que certains auteurs, dont Doherty, Kouneski & Erickson (1998), minimisent le rôle joué par les pères dans leur implication auprès de leur enfant tout en exagérant les comportements inhibiteurs des mères. Ils constatent que dans l'ensemble, la recherche tend à démontrer que les mères valorisent et encouragent l'engagement paternel, au lieu de tenir les enfants à l'écart de leur père. Ils reprochent à Allen et Hawkins (1999) et Doherty et coll. (1998) de n'avoir pas tenu compte dans leur étude du fait que les pères peuvent, eux aussi, influencer de façon directe ou indirecte la répartition des tâches au sein du couple, par exemple en résistant aux tentatives des mères de faciliter leur interaction avec leurs enfants. Tout en reconnaissant les capacités des pères, Walker et McGraw (2000) considèrent que l'étude du *gatekeeping* maternel

comporte le risque d'amener à une surestimation de l'engagement paternel ou de l'intérêt des pères à s'engager auprès de leurs enfants. Ils rappellent que le fait de prendre soin de personnes dépendantes est une activité peu valorisée dans la société actuelle, dont on attribue encore culturellement la responsabilité aux femmes. En conséquence, mais aussi parce que les hommes et les femmes n'ont toujours pas accès aux mêmes ressources économiques, hommes et femmes n'ont pas la même liberté de se dégager des tâches familiales; ce que font les pères est souvent plus restreint que ce qu'ils sont capables de faire et ce que font les parents des deux sexes ne correspond pas forcément à ce qu'ils souhaiteraient faire. Pour toutes ces raisons, Walker et McGraw (2000) considèrent que l'étude de l'engagement parental via le *gatekeeping* maternel ne tient pas suffisamment compte de cette réalité.

Plusieurs auteurs ont donc souligné que malgré une évidente influence de la mère sur l'engagement du père, les variables paternelles ont elles aussi une importance dans la détermination de l'engagement de ce dernier. Ainsi, selon Van Egeren (2001): "Une relation coparentale s'établit lorsque deux personnes sont disponibles pour élever un enfant. Cette relation se développe dans le cadre de la relation d'attachement mère-enfant. L'entrée du père au sein de ce système a tendance à être déterminée par ses caractéristiques propres, qui fixent le fondement minimal de sa motivation à être parent, et par la propension maternelle de protection qui décourage ou facilite l'implication paternelle. » (page 134).

Les résultats de la recherche de Cannon, Schoppe-Sullivan, Mangesldorf, Brown et Sokolowski (2008) permettent eux aussi de nuancer la relation entre le *gatekeeping* maternel et l'engagement paternel : les auteurs suggèrent qu'en plus de réguler l'engagement paternel, le *gatekeeping* maternel pourrait constituer une réponse aux comportements du père. Ces chercheurs ont émis l'hypothèse que les croyances non traditionnelles des parents concernant le rôle du père se traduiraient par davantage de comportements facilitateurs et moins de comportements inhibiteurs chez la mère; en conséquence, les pères seraient plus impliqués auprès de leur enfant et, ultimement, développeraient une plus grande compétence en tant que parents. Les résultats qu'ils ont obtenus dans le cadre de leur étude longitudinale confirment l'existence de relations entre le *gatekeeping* de la mère et le comportement paternel. Ces relations seraient toutefois réciproques. Par exemple, la facilitation manifestée dans les

comportements maternels était reliée à l'implication du père auprès de l'enfant dans les deux contextes étudiés (jeu libre triadique et changement de vêtements), mais la relation s'est avérée négative dans le jeu libre alors qu'elle était positive pendant le changement de vêtements. Les auteurs en concluent que le *gatekeeping* maternel serait à la fois une cause et une conséquence de l'implication paternelle, puisque les comportements facilitateurs de la mère pourraient avoir été suscités par une faible implication du père dans le jeu triadique.

Gaunt (2008) soutient elle aussi qu'il se pourrait que l'effet du *gatekeeping* maternel sur l'engagement paternel soit modéré par la volonté des pères à participer. Elle adopte une position intermédiaire en soutenant que l'étude du *gatekeeping* maternel permet de mieux comprendre de quelle façon les mères contribuent à influencer la répartition des responsabilités parentales, sans forcément nier le rôle du père dans ce processus. Elle soutient même que dans certains cas, le *gatekeeping* maternel pourrait s'expliquer par les caractéristiques du père : il pourrait, par exemple, résulter d'un faible engagement paternel, au lieu d'en être la cause. Malheureusement, dans sa propre étude, Gaunt (2008) a ignoré les variables paternelles qui pourraient contribuer à déterminer le *gatekeeping* maternel, tout en reconnaissant qu'elles avaient sans doute un rôle à jouer; ainsi, les pères pourraient avoir une implication moindre auprès de leur enfant si leur identification masculine est forte ou si l'identité paternelle n'est pas particulièrement importante pour eux.

Les travaux d'Allen et Hawkins (1999) font partie des plus importants dans le domaine. Ils ont contribué à préciser et à développer le concept de *gatekeeping* maternel à partir d'une recherche menée sur un échantillon de 622 femmes mariées qui travaillaient au moins 15 heures par semaine et appartenaient à la classe moyenne (l'âge des enfants n'est pas mentionné). Allen et Hawkins (1999) ont regroupé les mères en 3 catégories : les « collaboratrices », les « intermédiaires » et les « *gatekeepers* actives ». Ils ont trouvé 25% de femmes considérées *gatekeepers* et observent que ce pourcentage est similaire à celui obtenu par Genevie et Margolies en 1987. Les mères de cette catégorie effectuent 5 heures de travail familial de plus par semaine que les autres mères. Allen et Hawkins (1999) précisent que le *gatekeeping* n'est pas réservé aux mères, puisque les pères peuvent eux aussi inhiber l'implication des mères dans divers aspects de la vie familiale et, ainsi, nuire à une relation de

plus grande collaboration entre les conjoints. Les pères peuvent également soutenir le *gatekeeping* maternel ou agir de façon à maintenir une répartition traditionnelle des tâches familiales : « Men may choose to do less frequently performed tasks, outwait their partner, ask many questions about the task, do the task poorly, or plead ineptness. » (page 203). Les auteurs soutiennent que le *gatekeeping* maternel pourrait par ailleurs constituer une conséquence des réticences du père à s'engager, plutôt qu'un véritable souhait de la mère : face à un conjoint qui refuse de s'engager ou qui choisit les circonstances dans lesquelles il le fait, la mère n'aurait d'autre choix que d'assumer ce qui ne l'est pas par le père. Malgré ces propos, Allen et Hawkins (1999) ne se sont aucunement intéressés aux pères dans leur étude. De plus, l'engagement paternel dans leur recherche est rapporté par les mères, ce qui est aussi le cas dans la plupart des études disponibles (Gaunt, 2008). Allen et Hawkins (1999) soulignent pourtant que les mères les plus fortes en *gatekeeping* risquent de sous-estimer ou de rapporter à la baisse l'apport de leur conjoint dans les tâches familiales, alors que les mères qui ont tendance à collaborer avec leur partenaire pourraient évaluer à la hausse la participation de ce dernier. Allen et Hawkins (1999) n'ont par ailleurs utilisé qu'une mesure temporelle d'engagement paternel (le temps consacré aux tâches familiales), tout en soulignant qu'il est possible que le *gatekeeping* maternel ait une influence sur certaines dimensions de l'engagement paternel davantage que sur d'autres. Ils recommandent donc l'utilisation d'une évaluation multidimensionnelle de l'engagement paternel dans la recherche à venir.

Finalement, Allen et Hawkins (1999) soulignent que plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer l'engagement paternel; en conséquence, il faut éviter de voir le *gatekeeping* maternel comme le seul, ou même le principal facteur freinant l'implication des hommes auprès de leurs enfants et dans les tâches ménagères. Selon eux, aucun prédicteur n'exerce d'influence prédominante sur l'engagement paternel. Jain, Beksly et Crnic (1996) en arrivent au même constat lorsqu'ils affirment que la paternité, tout comme la maternité, est déterminée par de multiples facteurs. Allen et Hawkins (1999) soulignent en outre que les hommes et les femmes, pour des raisons culturelles, ont tendance à résister à un engagement paternel accru bien qu'ils expriment des insatisfactions quant à la répartition des tâches familiales et un discours prônant une plus grande participation du père : malgré des

changements sociaux importants, le travail familial est toujours associé aux femmes et cette façon de voir les choses favorise les croyances associées au *gatekeeping* maternel.

Les travaux de Gaunt (2008) sont particulièrement élaborés et constituent, comme ceux de Allen et Hawkins (1999), des incontournables lorsque l'on s'intéresse au concept de *gatekeeping* maternel. La chercheuse s'est, elle aussi, préoccupée de l'influence que pourraient avoir les croyances et les comportements des mères *gatekeepers* sur l'évaluation qu'elles fournissent de l'engagement de leur conjoint. Elle mentionne que bien qu'il apparaisse probable que les résistances de la mère face à l'engagement du père tendent à réduire cet engagement, les preuves empiriques de cette relation sont limitées, d'autant plus que l'on se fie généralement aux données rapportées par la mère. Or, la tendance au *gatekeeping* de certaines mères peut les amener à diminuer l'apport du père, soit parce qu'elles le considèrent sans importance, soit parce qu'elles souhaitent justement en réduire l'importance. C'est pourquoi Gaunt (2008) s'est assurée, dans son étude, d'obtenir des mesures d'engagement paternel de la part des mères et des pères. Par ailleurs, elle rappelle que la littérature démontre que différentes formes d'engagement ne sont pas forcément corrélées et peuvent donc avoir des déterminants différents. L'auteure s'est quant à elle intéressée à l'incidence du *gatekeeping* maternel sur trois formes d'engagement parental : l'engagement (temps passé en interaction avec l'enfant), l'accessibilité (le fait pour un parent d'être disponible pour répondre aux besoins de l'enfant, même s'il est occupé à autre chose) et la responsabilité (être imputable des soins et du bien-être de l'enfant), en suggérant qu'il est possible que certaines de ces formes d'engagement paternel soient plus sensibles aux croyances et aux comportements maternels. Or, dans l'étude de Gaunt (2008), le *gatekeeping* maternel s'est avéré associé à toutes les mesures d'engagement. La chercheuse souligne néanmoins que les comportements de *gatekeeping* maternel ne sont pas forcément délibérés et intentionnels, puisqu'ils sont souvent associés à une forte ambivalence des mères par rapport à l'engagement paternel. Les femmes auraient tendance à recourir au *gatekeeping* maternel pour trois principales raisons : leur travail au sein du foyer leur apporterait pouvoir et estime de soi (une source de pouvoir et d'estime dont elles auraient davantage besoin que les hommes, puisqu'elles occupent généralement des emplois moins payants et moins valorisants); il leur permettrait de s'affirmer comme femme, en conformité avec les attentes

sociales liées à leur genre; finalement, il leur permettrait de se prouver qu'elles sont de bonnes mères lorsque leur identification à ce rôle est particulièrement forte. Gaunt considère elle aussi qu'il ne faut pas sous-estimer l'apport des variables paternelles comme déterminants de l'engagement paternel. En conséquence, elle suggère que la recherche s'intéresse à la contribution de chaque partenaire dans la détermination de leur niveau de collaboration.

Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) croient également que les prédicteurs identifiés pourraient avoir un effet différent sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'engagement paternel; ils pourraient également varier en fonction des dimensions du rôle parental que l'on étudie (dimensions traditionnellement associées au père ou dimensions expressives-affectives). Par ailleurs, bien que l'on constate l'importance de l'influence de la mère sur les comportements paternels, McBride et coll. (2005) soulignent que l'on ignore toujours par quels mécanismes, directs et indirects, cette influence s'exerce; en conséquence, les contextes dans lesquels le *gatekeeping* se manifeste (aspects de l'engagement paternel, etc.) auraient avantage à être mieux cernés.

Certains auteurs ont proposé que le *gatekeeping* maternel puisse aussi être positif, en ce sens que certaines mères, au lieu d'inhiber l'engagement paternel, usent de leur influence pour favoriser l'engagement de leur coparent dans la vie de leur enfant (Cannon, Wells, Schoppe-Sullivan, Brown & Mangelsdorf, 2007). Le *gatekeeping* maternel aurait ainsi un versant négatif (inhibition de l'engagement paternel) et un versant positif (favorise l'engagement du père). Malheureusement, bien peu de travaux ont été menés autour de la conceptualisation et de la vérification empirique du versant positif du *gatekeeping* maternel. En conséquence, les outils permettant de l'évaluer sont très rares, voire inexistantes. De même, certains ont suggéré que les pères pouvaient, eux aussi, inhiber (ou favoriser) l'engagement de leur conjointe, tout comme leur propre engagement (Allen & Hawkins, 1999). Or, c'est une idée qui est demeurée purement théorique puisque le *gatekeeping* paternel n'a à notre connaissance jamais été conceptualisé comme il se doit, ni étudié de façon empirique. Il est donc impossible de trouver un outil qui permette de le mesurer. En conséquence, l'étude des croyances des mères et des pères au sujet des rôles parentaux propres au parent de chaque



sexe apparaît particulièrement pertinente, bien que le concept de « croyances parentales » soit plus large que les croyances généralement associées au *gatekeeping*, et que le *gatekeeping* concerne non seulement des croyances, mais aussi des comportements (Cannon et coll., 2007). La relation entre les croyances parentales et le *gatekeeping* est mise en évidence par les propos de Van Egeren (2001), selon qui deux principaux facteurs déterminent l'implication paternelle: la volonté qu'a le père de participer (les caractéristiques qui favorisent sa motivation: confiance en ses capacités, croyances au sujet des rôles maternels et paternels, traits de personnalité, importance accordée au travail, etc.) et la facilitation (ou le découragement) par la mère de l'implication paternelle (le *maternal gatekeeping*, que Van Egeren traduit de façon éloquente par "la protection du territoire maternel"). Ce rôle maternel est d'autant plus important que même chez les pères particulièrement motivés à s'impliquer auprès de leur enfant, la participation sera moins importante si la mère est accessible. Selon Van Egeren, « l'organisation de l'implication du père dans les soins des enfants pourrait être vue comme un aspect de la gestion des responsabilités domestiques de la mère » (page 139). Ce rôle serait notamment influencé par la conception maternelle des rôles familiaux, qui peut être plus ou moins traditionnelle, et par le fait pour les mères d'identifier le rôle parental comme un aspect premier de leur identité.

#### *Croyances au sujet des rôles parentaux*

Cowdery et Knudson-Martin (2005) se sont intéressés aux croyances des pères et des mères au sujet des rôles parentaux, aux conséquences qui découlent de ces croyances et aux processus qui les perpétuent. Leur étude a été inspirée par le constat que les mères continuent d'être considérées comme les expertes en matière d'enfants et continuent à prendre en charge la plus grande part des soins apportés à ces derniers, même dans les couples où les parents disent préférer se partager le parentage et malgré le fait que les mères travaillent à l'extérieur de la maison. Les modèles qu'ils ont proposés apparaissent toutefois incomplets en tant qu'explication de la répartition des tâches parentales au sein du couple. En effet, malgré des croyances parentales libérales, de nombreux couples en arrivent à emprunter la trajectoire du modèle « maternité comme talent lié au genre », telle que décrite par Cowdery et Knudson-Martin (2005) : alors que dans ce modèle, le sentiment d'incompétence des pères, leur crainte

de ne pas savoir ce qui doit être fait et leur éventuel retrait des tâches parentales, qui perpétue le sentiment d'incompétence, est attribué aux croyances parentales, dans de nombreux couples il semble plutôt résulter d'un engagement inégal des parents, dès les premières semaines de vie de l'enfant. Cet engagement inégal est souvent attribuable à des facteurs environnementaux, difficilement contournables et qui finissent par amener le couple à adopter une répartition relativement traditionnelle des tâches parentales : impossibilité pour le père de bénéficier des premiers mois du congé maternité, salaire plus élevé des pères qui amène le couple à choisir la mère comme parent bénéficiant du congé parental, contraintes de travail plus marquées chez le père (horaire moins flexible, davantage d'heures de travail, etc.), tendance de plusieurs milieux (réseau de la santé, garderies, etc.) de s'adresser aux mères plutôt qu'aux pères en ce qui concerne l'enfant, etc. Cette influence limitée des croyances sur l'engagement parental a déjà été suggérée par certains, dont Bonney, Kelley et Levant (1999) et Gaunt (2008). Par ailleurs, on peut se questionner sur la trajectoire des couples dont les conjoints ont des croyances différentes au sujet des rôles parentaux.

La perspective économique proposée par Gaunt (2006) apparaît cohérente avec celle de Cowdery et Knudson-Martin (2005). En effet, selon Gaunt, les couples se répartissent les tâches afin d'atteindre un maximum d'efficacité; une tâche particulière sera donc assignée au parent qui peut l'effectuer le mieux dans le moins de temps possible. Bien que cette perspective apparaisse basée sur des données factuelles (temps consacré à la tâche et qualité de l'accomplissement de cette tâche), on voit bien de quelle façon les croyances des parents sont impliquées dans le processus décisionnel inhérent à la perspective économique. Ainsi, des parents qui partagent des croyances traditionnelles au sujet des rôles parentaux (les mères ont un talent inné pour prendre soin des enfants, les pères sont moins doués pour les soins de base, etc.) auront nécessairement tendance à se répartir ces tâches de façon traditionnelle et à développer des aptitudes différentes qui renforceront leurs croyances.

Selon Frascarolo, Chillier et Robert-Tissot (1996), la conception traditionnelle des rôles sexuels veut que les hommes s'investissent principalement dans leur travail et fassent le lien entre la famille et le monde extérieur (ils sont donc peu engagés auprès de leur enfant), alors que les femmes doivent principalement s'investir dans la famille en comblant les besoins

émotionnels de ses membres (elles sont donc fortement engagées auprès de l'enfant). Père et mère seraient donc complémentaires et différents. Les « nouveaux pères » et leurs conjointes, quant à eux, seraient interchangeables et adopteraient les mêmes rôles en alternance, sans égard au sexe biologique. Ces deux façons d'envisager la parentalité s'inscrivent aux extrêmes d'un continuum sur lequel se retrouvent l'ensemble des familles. Les résultats obtenus par Frascarolo et coll. (1996) confirment que les nouveaux pères voient leur propre rôle comme étant aussi important que celui de la mère. Ils auraient également une identité sexuelle que l'on pourrait qualifier d'androgynique, puisqu'ils seraient plus féminins que les pères traditionnels sans toutefois être moins masculins, ce qui leur permettrait d'adopter une grande flexibilité dans leurs comportements.

Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) insistent sur l'importance de tenir compte du type d'engagement paternel que l'on étudie, lorsque l'on cherche à relier cette variable aux croyances parentales ou au statut d'emploi des parents. Selon eux, l'engagement paternel dans les soins de base, un domaine plus traditionnellement réservé aux mères, est pour cette raison plus probablement désirable aux yeux des parents non traditionnels ou qui travaillent tous deux à temps plein, mais pas pour les autres parents, et encore moins pour les mères *gatekeepers*. En conséquence, l'implication du père dans les soins de l'enfant pourrait amener un coparentage positif chez les parents non traditionnels, mais un coparentage négatif dans les autres familles. L'implication du père dans les jeux, quant à elle, apparaît plus proche du modèle paternel habituel; en conséquence, elle amènerait un coparentage plus positif dans les couples traditionnels, mais n'aurait pas d'influence particulière chez les autres parents puisqu'elle n'est pas nécessaire en soi et ne constitue pas non plus une intrusion dans un domaine traditionnellement maternel. Selon Buckley et Schoppe-Sullivan (2010), les relations entre les variables d'engagement paternel et les variables coparentales devraient donc différer en fonction des croyances parentales et du statut d'emploi des parents. Les résultats obtenus dans leur recherche ne tendent toutefois pas à confirmer l'hypothèse d'une influence des croyances parentales sur la relation entre engagement et coparentalité : dans leur échantillon, l'engagement paternel dans le jeu avait une influence positive uniquement dans les familles à deux revenus, chez lesquelles on peut pourtant s'attendre à des croyances non traditionnelles. Buckley et Schoppe-Sullivan expliquent les résultats obtenus par le fait

que leur mesure de croyances parentales était reliée au statut d'emploi des parents : selon eux, il est possible que le statut d'emploi constitue une meilleure mesure des croyances des mères et des pères, puisqu'ils constituent en quelque sorte une actualisation de ces croyances dans la vie réelle. Il est également possible que le jeu soit davantage nécessaire que Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) ne le considèrent, d'autant plus que l'implication du père dans ce domaine libère la mère en lui permettant, pour une certaine période, de ne pas avoir à prendre soin de l'enfant.

Frascarolo (1997) s'est également intéressée aux croyances parentales et à leur influence sur les comportements parentaux. Elle note que la littérature permet de relever plusieurs différences entre les pères et les mères : les pères auraient tendance à exciter l'enfant tandis que les mères chercheraient plutôt à le contenir; les mères passeraient davantage de temps avec l'enfant mais les pères consacraient davantage du temps passé avec l'enfant à des jeux; dans le jeu, les pères sont plus physiques, utilisent moins de jouets et suivent moins leur enfant. Frascarolo propose que cette différence soit possiblement explicable par une moins grande connaissance de leur enfant par les pères et a donc cherché à tester cette hypothèse. Toutefois, les résultats qu'elle a obtenus ne lui permettent pas d'observer de différences dans le jeu des pères, selon qu'ils appartiennent à la catégorie « nouveau père » ou « père traditionnel », ce qui tend à infirmer son hypothèse. Les conjointes des nouveaux pères, cependant, se distinguaient des autres mères en interférant moins dans les jeux de l'enfant, en canalisant moins ses actions et en le laissant davantage agir plus librement. L'auteur propose que ce dernier résultat puisse être en lien avec le fait que les conjointes de nouveaux pères ont renoncé au pouvoir inhérent au fait d'être omniprésente en tant que figure parentale; en parallèle, elles ont peut-être également renoncé, dans une certaine mesure, au pouvoir dans leurs relations avec leur enfant.

Les croyances traditionnelles des mères et des pères concernant les rôles liés au genre, et plus particulièrement les croyances au sujet des rôles masculins, ont été associées à un moindre engagement paternel dans les soins à l'enfant, alors que des croyances plus libérales, chez la mère comme chez le père, au sujet des rôles liés au genre, ainsi que la valorisation par l'homme du rôle paternel, sont positivement reliées aux interactions père-enfant ainsi qu'à la

stimulation offerte par le père (Hart & Kelley, 2006). Malgré tout, selon Gaunt (2006), les résultats que l'on retrouve dans la littérature concernant les croyances des pères et des mères relativement aux tâches appropriées pour les hommes et les femmes sont très variés. Certaines études démontrent que des croyances traditionnelles quant aux rôles parentaux (père pourvoyeur, mère responsable des soins à l'enfant), chez les mères comme chez les pères, sont reliées à une moindre implication du père auprès de l'enfant, alors que dans d'autres études cette relation s'avère non significative.

On observe dans la littérature que la perception qu'ont les mères du rôle paternel constitue un meilleur prédicteur de l'engagement paternel que la perception qu'en ont les pères (McBride et coll., 2005). Les résultats obtenus par McBride et coll. (2005) vont dans le même sens : leurs analyses révèlent que les croyances maternelles au sujet du rôle paternel modèrent la relation entre la perception qu'ont les pères de leur investissement auprès de l'enfant et leur niveau réel d'engagement. Cette relation semble toutefois s'actualiser uniquement dans la mesure d'accessibilité (et non pas au plan de l'interaction et des responsabilités). Les auteurs en concluent qu'il importe d'étudier séparément les différentes composantes de la paternité, un concept qu'ils conçoivent, à l'instar de plusieurs autres avant eux, comme étant multidimensionnel. Or, les études existantes se limitent souvent à l'étude d'une ou deux variables, telles que le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'enfant. Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) corroborent les recommandations de McBride et coll. (2005). Leur recension des écrits permet de constater que les hommes s'impliquent davantage dans les soins et l'éducation des enfants lorsqu'ils valorisent la paternité et rejettent la notion d'instinct maternel. Toutefois, les attitudes et les croyances de la mère face au rôle du père constitueraient des prédicteurs plus puissants de l'engagement paternel que les attitudes et croyances du père. Turcotte et coll. (2001) soulignent que certains domaines de l'engagement paternel (soins directs à l'enfant, temps passé seul avec l'enfant) semblent plus touchés que d'autres (tels que le jeu avec les enfants) par les attitudes et les croyances de la mère. Il se pourrait que le soutien de la conjointe soit plus important dans les domaines traditionnellement réservés aux femmes.

Hart et Kelley (2006) constatent que les pères ont des croyances plus libérales concernant la paternité lorsque la mère travaille de longues heures à l'extérieur. Les auteurs constatent également que les croyances des mères et des pères concernant l'importance de l'engagement paternel sont reliées. Ils en concluent que l'implication des parents dans le travail familial et le travail rémunéré est sans doute le résultat de négociations et de compromis entre les partenaires; ces derniers semblent par ailleurs choisir des partenaires qui partagent leurs croyances au sujet de l'importance de l'engagement paternel, ou s'influencent l'un l'autre de sorte que leurs croyances deviennent similaires. Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) en arrivent à la même conclusion au terme de leur recension des écrits : selon eux, le niveau d'engagement paternel résulte d'une négociation entre la mère et le père, qui tient compte de leurs croyances, de leurs attentes, du temps disponible pour chacun et du pouvoir relatif des partenaires au sein de la famille.

Il est possible, par ailleurs, que les attitudes et les croyances des pères et des mères constituent une conséquence, plutôt qu'une cause, de l'implication du père auprès des enfants (Bonney, Kelley et Levant, 1999; De Luccie, 1996). Ainsi, l'article de Bonney, Kelley et Levant (1999) nous amène à nuancer la portée et la signification des relations observées dans la littérature, que l'on pourrait avoir tendance à interpréter de façon causale. Ces auteurs soulignent les résultats de nombreuses recherches indiquant que l'engagement paternel est relié aux croyances des pères au sujet de l'importance du rôle des pères et de la compétence de ces derniers avec les enfants, ainsi qu'à une perception positive de la paternité et à des attitudes égalitaires par rapport à la paternité. De même, une attitude libérale de la mère par rapport au rôle du père et une valorisation par cette dernière de l'engagement paternel sont reliées à un plus grand investissement paternel auprès des enfants. Dans leur étude, Bonney et coll. (1999) observent effectivement une relation entre les croyances du père au sujet des rôles parentaux et le nombre de tâches parentales effectuées par le père (mais pas entre ces croyances et le pourcentage de temps où le père est le principal donneur de soins); cette relation est toutefois bidirectionnelle, ce qui laisse croire que l'engagement paternel renforce les croyances libérales des pères au sujet des rôles parentaux, et que l'adoption de telles croyances amène les pères à s'impliquer davantage auprès de leur enfant. Cependant, Bonney et coll. (1999) constatent que c'est la participation du père aux soins de l'enfant qui semble

affecter les croyances maternelles concernant les rôles parentaux, et non l'inverse. Ils mettent malgré tout le lecteur en garde contre une lecture causale de ce résultat, qui pourrait être attribuable à plusieurs phénomènes; par exemple, une mère qui aurait favorisé l'interaction père-enfant aurait permis à son coparent de développer davantage de compétence, ce qui aurait pu influencer les croyances maternelles. Malgré tout, Bonney et coll. (1999) voient ce résultat comme justifiant une remise en question de l'accent mis sur le rôle de *gatekeepers* des mères et suggèrent que la participation du père aux tâches parentales pourrait être déterminée davantage par des variables paternelles que ce que l'on anticipait. Les résultats de Bonney et coll. (1999) soulignent par ailleurs qu'une plus grande confiance des mères en la compétence de leur conjoint dans l'exercice des tâches parentales accroît la satisfaction maritale, alors qu'une satisfaction maritale accrue augmente l'engagement paternel.

*Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale*

Cowdery et Knudson-Martin (2005) insistent sur le fait qu'il importe de poursuivre l'étude de la parentalité dans une perspective de collaboration, en s'intéressant aux influences que mères et pères ont l'un sur l'autre. Ils considèrent par ailleurs que leur étude apporte un éclairage différent sur la notion de *gatekeeping* maternel, puisque leur modèle démontre que la répartition des tâches parentales sur la base du sexe du parent repose sur des processus interactifs où mère et père s'inter-influencent. De même, selon Van Egeren (2001), les caractéristiques du père déterminent bel et bien la façon dont sa motivation à être père fait partie de son identité, mais la mère interdit ou facilite l'implication paternelle : ce chercheur soutient que les hommes ont besoin de sentir que leur conjointe a confiance en leurs capacités comme père pour s'impliquer. Il cite McHale et Fivaz-Depeursing (1999) : « nous soupçonnons que l'endossement ultime par les mères du rôle du père contribue de façon significative au développement du processus triadique de la famille » (page 140). Hoffman et Moon (1999) soulignent quant à eux que les caractéristiques et les attitudes des pères ont sans doute leur importance dans l'explication de l'engagement paternel, mais que celles des mères sont primordiales étant donné leur rôle mieux défini et plus central auprès des enfants, qui leur donne un certain contrôle sur l'engagement paternel. Ces auteurs soutiennent donc que

l'étude de l'engagement paternel devrait inclure les caractéristiques et les attitudes de la mère, ainsi que les interactions entre les variables maternelles et paternelles dans la prédiction de l'engagement des pères.

Malheureusement, et malgré ces recommandations, bien peu de travaux ont effectivement tenu compte de ces interactions dans leurs recherches. On retrouve toutefois quelques exceptions. Ainsi, une étude de McBride et coll. (2005) révèle que la relation entre la perception qu'ont les pères de leur investissement dans leurs rôles parentaux et leur engagement réel sont modérés par les croyances de leur conjointe au sujet du rôle du père. McBride et coll. (2005) soulignent toutefois que l'influence des mères sur l'engagement paternel pourrait différer selon l'aspect de l'engagement paternel auquel l'on s'intéresse. Ils citent une étude de Grossman, Pollack et Golding (1988), dans laquelle ces derniers ont observé que le temps consacré aux jeux et la qualité des interactions père-enfant étaient reliés aux caractéristiques des pères, alors que l'engagement global de ces derniers ainsi que le temps consacré aux soins à l'enfant étaient mieux prédits par les caractéristiques de leur conjointe.

L'étude de Schoppe-Sullivan, Brown, Cannon et Mangelsdorf (2008) leur a permis de confirmer leur hypothèse voulant que l'attitude de la mère joue un rôle de modérateur entre les croyances du père et ses comportements parentaux. Ainsi, les croyances du père au sujet du rôle paternel sont reliées à son implication auprès de l'enfant, mais seulement si sa conjointe est peu critique envers lui. Malheureusement, Schoppe-Sullivan et coll. (2008) ne se sont pas intéressés à l'influence des attitudes paternelles sur les comportements maternels, si bien qu'on ignore si la relation entre les croyances de la mère et l'engagement de cette dernière est elle aussi modérée par les caractéristiques du père. Les résultats de Schoppe-Sullivan et coll. (2008) apportent néanmoins un soutien aux propos de Beitel et Parke (1998), qui suggéraient qu'en étudiant de façon simultanée les attitudes et les croyances des mères comme des pères, on pourrait mieux expliquer l'engagement paternel. Les auteurs émettaient par exemple l'hypothèse que les caractéristiques du père risquaient de contribuer davantage à l'explication de l'engagement paternel lorsque la mère favorise l'implication du père que lorsqu'elle s'y oppose.



Walker et McGraw (2000) soulèvent une question fort intéressante, qui semble implicite dans les propos de plusieurs autres, au sujet de l'interaction entre les variables maternelles et paternelles : « This empirical question has yet to be addressed : To what extent are mothers able to limit coresidential fathers' involvement when fathers have a strong interest in building connections with their children? » (page 565). Il sera certes nécessaire, pour obtenir une réponse à cette question, de s'intéresser aux influences que les coparents ont l'un sur l'autre, tel que le recommandent Cowdery et Knudson-Martin (2005).

Il apparaît donc probable que la relation coparentale affecte la relation entre les croyances du parent au sujet des rôles parentaux et son engagement auprès de son enfant; c'est du moins une hypothèse que permettent de formuler les travaux recensés, et qui demeure à vérifier.

*Bilan critique de la littérature portant sur les relations entre l'engagement parental et la coparentalité*

La recherche portant sur la relation coparentale est encore jeune, ce qui peut expliquer que la conceptualisation et l'instrumentation qui y sont reliées demeurent en développement. Pour la même raison, certains des résultats obtenus demeurent à répliquer. Malgré tout, les travaux dans le domaine sont raisonnablement avancés et leur méthodologie est suffisamment solide pour avoir permis de relier avec une certaine constance la qualité de la relation coparentale, le *gatekeeping* maternel et les croyances parentales à l'engagement parental. Des divergences entre les résultats de diverses études demeurent cependant à expliquer, tout comme les mécanismes qui sous-tendent les relations identifiées. Malheureusement, la plupart des devis de recherche employés demeurent trop limités ou simplistes pour ce faire : on s'intéresse bien souvent à l'influence de la mère sur le père, mais pas à la relation inverse (alors que plusieurs ont proposé que cette influence pourrait être réciproque et que certains ont même suggéré l'existence du *gatekeeping* paternel); on utilise la mère, mais pas le père, comme source d'information (et ce malgré le fait que le *gatekeeping* maternel semble influencer l'évaluation par les mères de l'engagement paternel); on ne s'intéresse pas aux interactions entre les caractéristiques maternelles et paternelles dans l'explication de l'engagement de chacun des

coparents (bien qu'on ait maintes fois suggéré l'existence de relations de modération ou de médiation entre les caractéristiques des mères et des pères, dans l'explication de l'engagement paternel); etc. Surtout, on ne s'intéresse souvent qu'à un aspect bien restreint de l'engagement paternel et on ne tient pas suffisamment compte du contexte dans lequel l'engagement parental se concrétise, alors qu'il apparaît de plus en plus clairement : (a) que les caractéristiques de la relation coparentale pourraient avoir un effet différent sur des aspects distincts de l'engagement parental : quantité versus qualité, domaine traditionnellement réservé aux femmes ou aux hommes, etc.; (b) que certaines caractéristiques de l'environnement (statut d'emploi des parents, revenu, âge et nombre des enfants, etc.) peuvent constituer une barrière à l'influence de la relation coparentale sur l'engagement parental. Il apparaît donc probable qu'un élargissement des devis de recherche permettrait de raffiner les résultats obtenus jusqu'à maintenant et de nuancer les conclusions qui en découlent.

#### ENGAGEMENT PARENTAL ET ADAPTATION DE L'ENFANT

Des études menées jusqu'à maintenant, il ressort que les pères contribuent de façon importante au développement de leur enfant (De Luccie, 1996). Les travaux de divers chercheurs ont permis de démontrer que l'engagement paternel a une incidence positive sur les habiletés cognitives des enfants, leur compétence sociale et leur identité sexuelle, en plus de réduire les risques de mauvais traitements (de façon directe ou par l'intermédiaire du soutien aux mères), alors que l'absence ou l'insuffisance d'interactions père-enfant affecte l'estime de soi et génère des symptômes de dépression et des troubles de comportement (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001). La quantité et la qualité de l'engagement ont été associées à diverses facettes de l'adaptation de l'enfant dont le bien-être, la régulation émotionnelle et le contrôle ainsi que la réussite scolaire (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). Plusieurs effets positifs découlent de la présence du père et d'un engagement significatif de sa part. Par exemple, la sociabilité de l'enfant a été associée au temps passé par le père avec l'enfant, à son accessibilité et à son niveau de responsabilité dans les soins à l'enfant, mais également à la qualité du jeu père-enfant (Holmes & Huston, 2010). Toutefois, il est plus difficile de

cerner les apports précis du père au bien-être de l'enfant: quelles sont les caractéristiques de l'engagement paternel qui influencent l'adaptation de ce dernier? Malgré l'intérêt grandissant pour la paternité qui a marqué les dernières décennies, et qui a notamment permis de générer des conceptualisations plus intégratrices de l'engagement parental (Lamb, Pleck, Charnov & Levine, 1987), les études publiées portent généralement sur une ou (plus rarement) deux mesures de l'engagement parental (par exemple, l'implication du parent dans les jeux ou la discipline qu'il inculque à l'enfant), ce qui limite la portée des conclusions qui en sont tirées. Ainsi, plusieurs chercheurs ont étudié l'engagement paternel sous une forme purement quantitative (nombre d'heures passées avec l'enfant), sans pour autant s'intéresser à la nature de l'engagement des pères dans la vie de leur enfant. Pourtant, alors que pour certains pères, l'interaction avec l'enfant peut s'actualiser uniquement dans le jeu, pour d'autres elle aura lieu dans des contextes variés : soins, discipline, soutien, etc. Certains pères offriront quant à eux une présence, sans pour autant s'impliquer davantage à moins qu'on les sollicite. On peut s'attendre à ce que des différences dans la nature de l'engagement paternel aient une influence différente sur le développement de l'enfant. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs souligné que la nature ou la qualité de l'interaction père-enfant pourrait avoir une importance encore plus grande que la quantité de cette interaction (McBride et coll., 2005).

### *Présence*

Parmi les variables d'engagement parental qui ont été les plus fréquemment étudiées et mises en relation avec l'adaptation de l'enfant, on retrouve le temps consacré par le parent à l'enfant (Grossman, Pollack & Golding, 1988; Mezulis, Hyde & Clark, 2004). Or, les chercheurs qui ont étudié la question en arrivent tous au constat que les pères, encore aujourd'hui, consacrent à leur famille moins de temps que les mères. Ainsi, Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth et Lamb (2000) rapportent les résultats d'une étude de Yeung, Sandberg, Davis-Kean et Hofferth (1999), dans laquelle les pères passent avec leur enfant 67% du temps que passent les mères les jours de semaine, et 87% les fins de semaine. Ces chiffres reflètent tout de même une augmentation importante du temps père-enfant, comparativement aux années antérieures. Cabrera et coll. considèrent qu'il est difficile de cerner la cause de cette augmentation, qui pourrait notamment s'expliquer par une réduction

du temps absolu passé par les mères avec les enfants. De plus, cette augmentation ne garantit pas que le temps consacré aux enfants par le père en soit un de qualité.

Dans une étude faite en France auprès des parents de 4782 enfants non scolarisés âgés de 4 mois à 3 ans, Boyer et Nicolas (2006) constatent eux aussi que le temps consacré à l'enfant est inégalement réparti entre les conjoints. Ainsi, le temps moyen que passent les pères seuls avec leur enfant est de 1 heure et 4 minutes par jour; en comparaison, les mères passent 3 heures et 22 minutes seules avec leur enfant et les parents sont tous deux présents pendant 14 heures et 37 minutes. On note que 27% des enfants ne se retrouvent jamais seuls avec leur père pendant la semaine, alors que tous se retrouvent seuls avec leur mère de temps à autre. Fait intéressant, les conjointes des pères investis (que les auteurs définissent comme des pères qui passent davantage de temps seul avec leurs enfants que la médiane de l'échantillon, qui est de 4 heures par semaine) passent autant de temps avec leurs enfants que les conjointes des pères non investis. Bien que les pères investis passent en moyenne 2 heures et 5 minutes avec leurs enfants chaque jour, cet investissement paternel n'est associé qu'à une faible réduction du temps passé seule par la mère avec l'enfant (7 minutes) et du temps de présence conjointe (23 minutes).

Au Québec, le ratio pères-mères concernant le temps familial a connu un sommet en 1998 en se rapprochant le plus de la parité; depuis, la tendance semble s'inverser. Ainsi, en 1986, les pères ont consacré en moyenne 34.7 heures par semaine aux responsabilités familiales (temps parent-enfant passé à réaliser des activités communes, travaux ménagers, soins aux enfants, achats et services, éducation); en 1998, ils y ont consacré 38 heures, contre 34.8 heures en 2005. L'une des causes de ce revirement pourrait être l'accroissement du temps consacré au travail par les pères, qui a augmenté de façon importante depuis 10 ans (de 6 heures par semaine en moyenne) (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008).

Frascarolo, Chillier et Robert-Tissot (1996) notent que les normes, les mœurs et les croyances relatives à la paternité se sont modifiées très rapidement dans la société. Toutefois, les changements dans les pratiques de la paternité sont beaucoup plus lents : encore aujourd'hui, on ne compte qu'un nombre restreint de « nouveaux pères », que les auteurs définissent

comme des pères proches de leur enfant « affectivement et dans le quotidien, en participant aux tâches autrefois exclusivement féminines » (page 159). Les auteurs expliquent ce décalage par des conditions socioculturelles, professionnelles et psychologiques qui freineraient l'actualisation du phénomène des nouveaux pères. Ainsi, selon Coltrane (1996), même chez les pères particulièrement motivés à s'impliquer auprès de leur enfant, la participation du père sera moins importante si la mère est accessible, les pères pensant alors moins à s'impliquer (Van Egeren, 2001). Malgré tout, selon Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth et Lamb (2000), l'enfant d'un père accessible risque de se sentir plus en sécurité et mieux soutenu émotionnellement. Il y aurait donc des conséquences pour l'enfant à une moindre présence paternelle.

Bigras et coll. (2009) citent quant à eux la NICHD Study of Early Child Care (2001, 2002; 2003), qui révèle que les enfants qui fréquentent un service de garde plus de 45 heures par semaine entre 0 et 4.5 ans présentent des niveaux de comportements agressifs particulièrement élevés à 54 mois et ce, même une fois contrôlé la qualité du service de garde et les caractéristiques familiales (revenu, scolarité, etc.). Ce constat apporte un soutien à l'idée voulant qu'une présence au moins minimale de l'un des parents constitue un facteur de protection pour l'enfant.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le temps consacré par les pères à leurs enfants peut prendre différentes formes; la nature de l'engagement père-enfant (que nous appellerons *participation*) constitue donc une variable d'intérêt dans l'étude de l'engagement du père auprès de ses enfants.

### *Participation*

La vague de recherche qui a permis d'étudier la nature et la qualité de l'engagement paternel a, selon Jain, Belsky et Crnic (1996), permis d'en arriver à d'importantes conclusions : les

pères ont des capacités comparables aux mères (en termes de sensibilité<sup>1</sup>, notamment); leur façon de faire est toutefois différente de celle des mères<sup>2</sup>; et finalement, ils sont moins engagés que les mères dans la plupart des domaines de l'éducation et des soins à l'enfant. Les auteurs insistent donc sur le fait qu'il est nécessaire de distinguer capacité et performance ou, en d'autres termes, ce que peuvent faire les pères de ce qu'ils font réellement. Par ailleurs, Gaunt (2006) souligne l'importance de considérer différentes formes d'implication du père (temps et degré d'implication dans différentes tâches), puisque ces deux formes d'implication ont des corrélats différents et semblent cerner des concepts distincts. L'implication du père dans une sphère du parentage pourrait par ailleurs être reliée à son implication dans d'autres sphères (Grossman, Pollack & Golding, 1988).

Certains chercheurs se sont intéressés à la répartition des tâches familiales et parentales entre les conjoints; en d'autres termes, qui fait quoi? On peut en effet se questionner sur la répartition des rôles parentaux la plus souhaitable pour le bien-être de l'enfant; en ce sens, l'étude de la complémentarité et de l'interchangeabilité mérite d'être approfondie (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). La répartition des tâches entre les coparents est le plus souvent étudiée au niveau des soins directs (changer les couches, nourrir l'enfant, le vêtir, etc.). Le jeu est un autre aspect de la division du travail, dans lequel on retrouve les plus grandes différences entre mères et pères, ces derniers participant davantage à des jeux physiques et stimulants alors que les mères font des jeux plus tranquilles. Les soins émotifs (réconfort, affection, etc.) constituent selon Van Egeren (2001) une dimension peu étudiée de la division du travail, qui semble toutefois prise en charge par les mères principalement.

---

<sup>1</sup> Ce constat est toutefois remis en cause par certains chercheurs, qui observent une moins grande sensibilité parentale chez les pères, comparativement aux mères. Boisclair (2000) amène l'hypothèse que cette différence pourrait être due à un biais en faveur du style maternel. On peut aussi questionner le fait que la sensibilité des pères soit généralement mesurée de la même façon que celle des mères, avec des instruments validés auprès de ces dernières uniquement et souvent inspirés de théories portant sur les mères. Boisclair souligne qu'il n'existe pas de consensus quant aux comportements observables reflétant la sensibilité paternelle.

<sup>2</sup> Boisclair (2000) mentionne par exemple que les pères font beaucoup plus de jeux physiques excitants avec l'enfant que les mères, qu'ils ont des comportements plus intrusifs et qu'ils sont plus imprévisibles, excitants et physiques dans leur façon de stimuler l'enfant, alors que les mères font davantage de jeux visuels qui impliquent des mouvements distaux; malgré tout, les différences entre les pères et les mères seraient généralement minimales et tendraient à diminuer avec le temps.

L'auteur souligne qu'il importe d'identifier la contribution du père dans des domaines autres que les soins de base. Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) suggèrent que l'implication du père dans de multiples facettes du rôle parental pourrait contribuer à l'établissement de relations père-enfant durables.

Parmi les chercheurs qui se sont intéressés à la répartition des tâches parentales au sein du couple, certains considèrent les différences entre les parents comme étant saines pour l'enfant (c'est le point de vue prôné par les auteurs appartenant aux points de vue économique et psychodynamique/évolutionniste décrits précédemment), alors que d'autres les perçoivent comme étant problématiques. Ainsi, McHale et Rasmussen (1998) considèrent que les différences dans le parentage (dont un engagement parental inégal) constituent un facteur de risque pour l'adaptation de l'enfant, puisqu'elles sont possiblement le signe d'une distanciation chez le parent ou d'une exclusion de celui-ci. Or, de telles prises de distance ont été reliées à diverses difficultés chez l'enfant, du spectre des troubles intériorisés notamment (anxiété, tristesse, etc.). McHale et Rasmussen croient qu'une partie de ces troubles pourrait s'expliquer par un apprentissage social de l'enfant, qui en viendrait à faire siennes les stratégies d'évitement et de retrait du parent. Ils rapportent les résultats d'études qui démontrent que les pères qui favorisent davantage l'intégrité familiale tendent à toucher plus souvent leur enfant durant le jeu et qu'ils sont plus centrés sur ce dernier lors des interactions familiales, en plus d'être impliqués de façon plus égalitaire auprès de lui.

Toujours parmi les travaux qui se sont intéressés à la participation des parents aux tâches parentales, on retrouve une catégorie de recherches qui vise à comparer l'influence différentielle sur l'enfant de caractéristiques similaires chez les mères et les pères. Par exemple, la sociabilité de l'enfant a été reliée au niveau d'engagement parental par les pères (disponibilité et responsabilité), alors que cette variable n'était pas associée à l'engagement maternel (McBride, Schoppe & Rane, 2002). Pourtant, malgré les apports différentiels du père et de la mère qui ont été recensés dans la littérature (Hoffman & Youngblade, 1999; MacDonald & Parke, 1984; Ménard, 2001; Petit, Brown, Mize & Lindsay, 1998), certains auteurs nient qu'il soit nécessaire ou souhaitable pour l'enfant de bénéficier d'un père et d'une mère. Selon Walker et McGraw (2000), il n'est pas clair que les enfants ont forcément

besoin d'un parent de sexe masculin pour combler leurs besoins, qu'ils soient biologiques, physiques, émotionnels, psychologiques, ou sociaux. Ces auteurs soutiennent que la recherche ne permet pas de conclure que ces besoins doivent nécessairement être comblés par un parent d'un sexe ou de l'autre; au contraire, diverses situations permettent de combler les besoins des enfants et la monoparentalité en fait partie, qu'elle soit assumée par la mère ou le père. Ainsi, Walker et McGraw (2000) observent que l'engagement paternel augmente peu d'une génération à l'autre et mentionnent plusieurs études qui n'ont permis de déceler que peu ou pas d'influence de l'engagement paternel sur les enfants. Selon eux, cela ne signifie pas pour autant que tous les pères sont désinvestis, ni que les pères très investis n'ont pas d'influence sur leur enfant. Toutefois, il est possible que l'investissement de la moyenne des pères demeure très faible et que son incidence soit difficilement décelable étant donné une trop petite variance. On observe tout de même chez les enfants de pères très impliqués moins de problèmes de comportement et une plus grande compétence sociale; cette relation demeure significative même après que l'effet de l'engagement maternel ait été contrôlé (Buckley & Schoppe-Sullivan, 2010). Van Egeren (2001) considère également que les enfants dont les pères sont très impliqués, d'une façon ou d'une autre, récolteront des bénéfices supplémentaires. Selon Buckley et Schoppe-Sullivan (2010), il se pourrait que les mesures paternelles d'engagement paternel constituent de meilleurs prédicteurs de l'adaptation de l'enfant que les mesures maternelles du même concept. Le fait qu'on utilise malgré tout la plupart du temps une évaluation par la mère de l'implication de son conjoint pourrait ainsi expliquer que la relation entre l'engagement paternel et le développement de l'enfant se soit souvent avérée non significative dans les recherches.

### *Pratiques*

Comme le souligne Veneziano (2003) en se basant sur certains résultats de recherche, ce n'est pas tant la présence du père ou le temps qu'il passe auprès de son enfant que la qualité de son investissement qui importe : chaleur, soins (*nurturance*), attention et affection. Dans ce contexte, selon Veneziano (2003), la chaleur prodiguée par le père apparaît comme une variable de choix pour l'étude de la relation père-enfant : on a constaté que la chaleur prodiguée par le père a souvent une importance aussi grande, et même parfois plus grande,



que la chaleur maternelle comme déterminant des comportements de l'enfant. Quantité et qualité de l'engagement ne semblent cependant pas reliées (Grossman, Pollack & Golding, 1988; Holmes & Huston, 2010). Ainsi, malgré le fait que les pères plus aisés consacrent moins de temps à leur enfant, leur engagement est plus positif que celui des pères à faible revenu; de même, les pères que des circonstances externes (une perte d'emploi, par exemple) « obligent » à s'engager auprès de leur enfant se montrent plus durs envers ce dernier, qui bénéficie peu ou pas de cet engagement paternel accru (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). En d'autres termes, et bien que le temps consacré par le père à son enfant et la nature de son engagement aient été assez largement étudiés, un accroissement du temps consacré par les pères à leurs enfants ou des tâches faites par le père n'est pas forcément souhaitable pour ces derniers (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). On peut se demander s'il en est de même pour les mères.

Les études portant sur la qualité de l'engagement parental se sont le plus souvent intéressées aux styles parentaux employés par les mères et les pères. Les styles parentaux sont définis par Deslandes (1996) comme « une constellation d'attitudes qui sont communiquées à l'enfant et qui créent un climat émotif à travers lequel les comportements parentaux sont exprimés » (Vaillancourt, 2007, page 1). Diana Baumrind est sans doute l'auteur dont les travaux sur les styles parentaux ont eu le plus d'influence. Dès 1966, elle a travaillé à l'élaboration d'une typologie comportant trois styles parentaux : le style permissif (*permissive parent*), le style autoritaire (*authoritarian parent*) et le style démocratique (*authoritative parent*). Cette typologie peut être vue comme étant basée sur l'existence de deux principales dimensions des comportements parentaux, soit le contrôle (ou la supervision) et la chaleur (ou la sensibilité, que certains nomment aussi soutien) (Maccoby & Martin, 1983). Ainsi, le style démocratique constitue un juste équilibre entre chaleur et contrôle. C'est le style parental qui a l'effet le plus bénéfique sur l'adaptation des jeunes. Il a entre autres été associé à une meilleure estime de soi, une plus grande indépendance, davantage d'obéissance, un plus grand altruisme, une meilleure confiance en soi et de meilleurs résultats scolaires (Bee et coll., 2003). Le style autoritaire implique davantage de distance, de contrôle et moins de chaleur (Vaillancourt, 2007). Il risque de favoriser chez l'enfant de moindres compétences sociales, une pauvre estime de soi, de l'inhibition, de l'agressivité et un contrôle de soi déficient (Bee et coll.,

2003). Finalement, le parent permissif évite de contrôler l'enfant, mais se montre soutenant à son égard (Born, 2003). Ce style parental a été associé à une moins bonne réussite scolaire, de l'agressivité, un manque de maturité, un faible sens des responsabilités et une plus grande dépendance (Bee et coll., 2003). Un quatrième style parental a été ajouté à la typologie de Baumrind, soit le type désengagé (Maccoby & Martin, 1983); les parents qui l'adoptent ne se montrent ni soutenant, ni contrôlant envers leur enfant (Born, 2003). La recherche a permis de démontrer que c'est le style parental qui a l'influence la plus néfaste sur l'adaptation de l'enfant, notamment au plan des relations sociales (Bee et coll., 2003).

Les styles parentaux et leurs dimensions ont été étudiés de façon assez large, mais les termes utilisés et les concepts qu'ils représentent sont variés, portent à confusion et génèrent en conséquence des résultats contradictoires (Grolnick, 2003). Toutefois, une analyse factorielle de Grolnick portant sur 35 années de recherche a permis d'identifier deux dimensions qui ressortent clairement et qui apparaissent compatibles avec les travaux de Baumrind. La première a trait aux ressources émotionnelles et matérielles fournies à l'enfant. Certains l'ont notamment appelée chaleur, acceptation, réceptivité, centration sur l'enfant ou participation, mais peu importe le terme utilisé, on retrouve un lien avec l'adaptation de l'enfant; on peut voir cette dimension comme étant à un extrême d'un continuum à l'autre bout duquel on retrouverait l'hostilité (ou la froideur, le rejet et l'indifférence, puisque les appellations varient). Les parents qui cotent suffisamment fort sur cette dimension ont des enfants qui présentent une bonne estime de soi, des niveaux élevés de réussite et de motivation et de faibles tendances à la délinquance et à l'agression. La seconde dimension du style parental est le contrôle. Les concepts utilisés pour mesurer cette dimension varient aussi grandement d'une étude à l'autre: style contrôlant versus permissif, contrôle ferme versus relâché, contrôle psychologique versus autonomie psychologique, etc. Or, certains de ces concepts représentent un contrôle parental qui apparaît souhaitable et qui a une influence positive sur l'enfant, alors que d'autres évoquent un contrôle indésirable parce que nuisible pour ce dernier. Grolnick conclut de sa recension des écrits que l'usage par les parents du contrôle est positif pour l'enfant si le parent fait usage d'autorité, fait des demandes appropriées à l'âge de l'enfant, fixe des limites et surveille le comportement de l'enfant. À l'opposé, le contrôle qui consiste à accorder une très grande importance à la docilité de l'enfant, à imposer à celui-

ci une pression qui vise l'atteinte d'objectifs précis et à décourager toute discussion menant à des concessions mutuelles a une incidence négative sur l'enfant.

Un grand nombre de chercheurs ont voulu mettre en relation les deux dimensions des styles parentaux (chaleur et contrôle) et différents aspects de l'adaptation ou du développement de l'enfant. Leurs études ont par exemple permis de constater que lorsque les pères se montrent plus chaleureux avec leurs garçons, ces derniers font davantage de verbalisations positives dans leurs interactions avec leurs pairs (Kolak, 2004). De même, les enfants populaires ont des parents plus chaleureux, alors que les enfants qui sont rejetés par leurs pairs ont des parents qui approuvent davantage le contrôle restrictif (Deković et coll., 1991).

On retrouve également dans la littérature un nombre important de recherches qui relie l'anxiété chez l'enfant à des pratiques parentales caractérisées par un manque d'acceptation et de chaleur ainsi qu'à des pratiques parentales contrôlantes (Luis, Varela & Moore, 2007). Luis et coll. (2007) s'intéressent aux mécanismes sous-jacents à cette relation, et proposent que des pratiques parentales dénuées d'acceptation et de chaleur pourraient donner à l'enfant l'impression qu'il ne bénéficiera pas du soutien dont il aurait besoin dans des situations nouvelles, favorisant ainsi chez lui un niveau d'anxiété élevé. De même, les parents contrôlants privent leur enfant de la possibilité d'explorer de façon autonome leur environnement, leur transmettant ainsi un message insécurisant quant à leurs capacités. Les enfants développeraient de cette façon le sentiment que l'environnement est menaçant et que certaines situations doivent être évitées. Malheureusement, Luis et coll. (2007) ont combiné les résultats des pères et des mères aux échelles de chaleur et de contrôle, ce qui ne permet pas de départager l'influence de chacun des parents sur l'adaptation de son enfant.

Bruggen, Stams et Bögels (2008) ont de leur côté effectué une méta-analyse qui portait notamment sur la relation entre l'anxiété chez l'enfant et le contrôle parental, qu'ils définissent comme suit : « the pressure parents put on their children to think, feel or behave in desired ways » (page 1257). Ils ont observé une relation substantielle entre l'anxiété chez l'enfant et le contrôle parental : plus les parents exercent un contrôle important sur l'enfant, plus ce dernier manifeste de l'anxiété. Cette relation est plus importante dans les échantillons

qui comportent des pères ou des parents des deux sexes que dans les échantillons qui ne comptent que des mères; les tailles d'effet sont également plus importantes dans les échantillons de statut socio-économique élevé et lorsque l'on s'intéresse à l'anxiété sociale plutôt qu'à l'anxiété non spécifiée ou aux symptômes internalisés. On observe finalement une taille d'effet plus importante chez les garçons et les enfants plus âgés. Malheureusement, cette méta-analyse inclut des études qui opérationnalisent de façon très différente la notion de contrôle (contrôle négatif, contrôle psychologique, hostilité et intrusion, octroi d'autonomie, contrôle intrusif, contrôle, restriction, etc.) et ne permet pas de distinguer à proprement parler la contribution des mères et des pères à l'adaptation de leur enfant.

La plupart des études menées sur les styles parentaux ont porté sur les mères : les attitudes des pères demeurent peu explorées dans la littérature, bien qu'elles semblent présenter des relations importantes avec les comportements parentaux (Holmes & Huston, 2010). Les travaux de Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau et Bouchard (2000) ont toutefois permis de dresser une typologie de la paternité, en identifiant différents types de pères en fonction de leur engagement (soutien émotionnel, ouverture au monde, soins de base, jeu physique, évocations et discipline) et de leurs attitudes (empathie et punition). Leur échantillon comportait 486 pères d'enfants âgés entre 0 et 6 ans et provenant d'un milieu socioéconomiquement désavantagé. Ces chercheurs ont retrouvé dans leur échantillon les trois types de parents identifiés par Baumrind (pères permissifs, autoritaires et démocratiques), de même qu'un quatrième type de parentage qu'ils ont nommé parentage stimulant (*stimulative parenting*). Les pères de ce dernier groupe sont en fait démocratiques, mais apportent davantage de stimulation (via l'ouverture au monde) et de soutien émotionnel à leurs enfants. Paquette et coll. (2000) constatent que ces pères sont plus sécures dans leurs relations sociales que les autres adultes, ce qui pourrait expliquer qu'ils fassent preuve de davantage de chaleur envers leurs enfants et tendent à les introduire davantage à de nouveaux jeux ou de nouvelles activités.

Veneziano (2003) fait partie des chercheurs qui ont comparé l'influence des mères et des pères sur le développement de l'enfant. Ses résultats sont basés sur une étude interculturelle de 186 sociétés, qui lui a permis de constater que la chaleur des mères et des pères est

positivement corrélée. Toutefois, dans son échantillon, seule la chaleur paternelle (et non pas la disponibilité physique ou la proximité) permettait de prédire l'agression interpersonnelle et ce, mieux que la chaleur maternelle. La recherche a également permis d'observer une meilleure adaptation sociale chez les enfants dont les deux parents sont adéquats au plan des pratiques parentales, comparativement aux enfants dont un seul des parents est adéquat (Dubeau, 1995). Holmes et Huston (2010) ont quant à eux observé que la qualité de l'interaction mère-enfant est positivement reliée à la qualité de la relation père-enfant, ce qui apporte un soutien à l'hypothèse de la complémentarité entre père et mère : Holmes et Huston suggèrent que les parents pourraient avoir tendance à choisir un coparent qui leur est similaire, à subir les mêmes influences de la part de leur enfant, ou encore à s'influencer l'un l'autre par un apprentissage vicariant. Besnard, Verlaan, Capuano et Joly (2005) ont cherché à vérifier si l'influence des pratiques parentales sur les comportements externalisés de l'enfant diffère selon le sexe du parent en comparant les pratiques parentales des pères et des mères d'un groupe d'enfants en troubles de comportement à un groupe d'enfants normatifs. Ils n'ont pas observé d'effet du sexe du parent sur l'appartenance à ces groupes, à une exception près : les pères de filles qui présentent des troubles de comportement rapportent utiliser la punition corporelle davantage que les autres groupes de pères. Chang, Schwartz, Dodge et McBride-Chang (2003), de leur côté, ont étudié l'effet d'un parentage rude sur l'adaptation de l'enfant; ils ont constaté que lorsque la mère adopte une telle attitude, les conséquences sur l'enfant sont émotionnelles, alors que le parentage des pères est plus fortement associé à un effet comportemental qu'émotionnel.

Certains résultats de recherche mettent en doute la vision traditionnelle voulant que le principal apport du père réside dans la discipline, alors que celui de la mère serait de combler les besoins relationnels des enfants (Stolz, Barber & Olsen, 2005). Ainsi, des études qui comparent l'adaptation des adolescents issus de familles monoparentales dirigées par des hommes ou des femmes n'ont pas trouvé de différences entre ces deux groupes. Stolz et coll. (2005) rapportent par ailleurs les résultats obtenus par Downey et coll. (1998), qui observent des comportements plus problématiques dans les familles monoparentales dirigées par des hommes. Malgré tout, les résultats obtenus par Stolz et coll. (2005) soutiennent l'idée que les mères et les pères ont une incidence différenciée sur l'adaptation des adolescents. Ainsi, le

contrôle maternel est associé à une diminution des comportements antisociaux chez les jeunes, alors que le soutien paternel est le plus fort prédicteur des initiatives sociales des adolescents à l'extérieur de la maison.

La théorie de l'attachement est particulièrement intéressante pour la compréhension de l'influence des pratiques parentales sur l'adaptation de l'enfant, notamment grâce au concept de modèles opérants internes. Ainsi, l'enfant dont les parents sont à la fois sensibles et chaleureux et respectent les besoins d'exploration développera une représentation interne positive de lui-même et des autres. Il se permettra d'explorer avec confiance le monde alentour et sera également confiant dans ses relations avec les autres, capable de leur montrer respect, chaleur et affection. Les compétences sociales de l'enfant dont les parents se montrent chaleureux sans être restrictifs dans leur contrôle seront donc adéquates et ses relations positives. Si, toutefois, les parents sont insensibles aux besoins de l'enfant (chaleur et exploration) et se montrent ainsi froids et contrôlants, celui-ci n'arrivera pas à se voir comme digne d'affection ni à se percevoir comme étant autonome. Il ne pourra pas faire confiance à ceux qui l'entourent et agira avec eux de façon ambivalente ou rejetante. Les modèles internes de représentations de ces enfants sont donc souvent anxiogènes et génèrent de l'agressivité, qu'elle soit dirigée vers soi-même ou envers les autres (Hallet, 2003; Laible, Carlo, Torquati & Ontai, 2004; Paquette et Bigras, 2010; St-Antoine, 1999; St-Antoine & Rainville, 2004). Laible et coll. (2004) ont constaté que les représentations internes des relations chez un groupe d'enfants de 4 à 8 ans étaient reliées à leurs comportements sociaux (compétence sociale et comportements extériorisés) ainsi qu'aux pratiques parentales (chaleur et contrôle).

Les propos de Ip, Cheung, McBride-Chang et Chang (2008) apparaissent partiellement cohérents avec la théorie de l'attachement. Ceux-ci rapportent que la littérature établit clairement l'existence d'une relation positive entre la sensibilité parentale et la compétence sociale de l'enfant. La relation entre la compétence sociale de l'enfant et le contrôle parental est cependant moins claire; certaines études ont observé une moindre compétence sociale chez les enfants de parents plus contrôlants. Selon Ip et coll. (2008), les bénéfices de la sensibilité parentale pourraient s'expliquer par le fait qu'elle favorise chez l'enfant le

développement d'attentes positives par rapport aux relations sociales et lui assure une base de sécurité favorisant l'exploration; l'effet négatif du contrôle parental s'expliquerait quant à lui par le fait qu'il inhibe les manifestations d'émotion chez l'enfant. Les résultats obtenus par Ip et ses collaborateurs confirment en partie ces relations. Ainsi, la chaleur maternelle était fortement associée dans leur échantillon à toutes les mesures de compétence sociale de l'enfant, alors que le contrôle maternel n'était aucunement relié aux mesures de compétence sociale. Il apparaît plausible que les résultats variables qui ont été recensés concernant la relation entre contrôle parental et compétence sociale de l'enfant soient attribuables aux différentes conceptualisations du contrôle sur lesquelles les chercheurs se sont basés, de même qu'aux différents instruments de mesure employés.

#### COPARENTALITÉ ET ADAPTATION DE L'ENFANT

Les conflits conjugaux, la violence conjugale et la qualité de la relation maritale ont depuis longtemps été associés à l'adaptation de l'enfant (Gable, Belsky & Crnic, 1992). Ainsi, les conflits conjugaux ont notamment été associés à des troubles internalisés (retrait, dépression, anxiété) et externalisés chez l'enfant (Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002), de même qu'à plusieurs problèmes comportementaux et émotionnels manifestés par ce dernier (Kitzmann, 2000). Malgré tout, quelques études n'ont pas permis d'associer les caractéristiques de la relation conjugale à l'adaptation de l'enfant (Holmes et Huston, 2010). Selon Van Egeren et Hawkins (2004), la relation coparentale pourrait contribuer de façon unique à la prédiction de problèmes de comportement chez l'enfant, contribuant donc en partie à expliquer les divergences entre les résultats de certaines études : une saine alliance parentale au sein d'un couple autrement conflictuel pouvant constituer un facteur de protection pour l'enfant (Abidin et Brunner, 1995). Floyd, Gilliom et Costigan (1998) suggèrent quant à eux qu'une relation coparentale de qualité pourrait avoir une influence positive sur l'éducation de l'enfant en assurant à ce dernier une certaine cohérence en ce qui concerne les attentes et la discipline.

Bien que l'on n'ait commencé que récemment à s'intéresser à l'influence des comportements coparentaux sur le fonctionnement socio-émotionnel de l'enfant, la recherche disponible met

en lumière l'importance de la qualité de la relation coparentale dans l'explication de l'adaptation de l'enfant. Ainsi, l'hostilité et la compétition dans la relation coparentale ont été reliées à des difficultés émotionnelles et comportementales chez l'enfant, alors que des relations coparentales soutenantes (cohésion, coopération, chaleur) ont été fortement associées à la compétence sociale de l'enfant et aux comportements prosociaux de ce dernier (Van Egeren et Hawkins, 2004). Parmi les chercheurs qui ont constaté des associations entre la qualité de la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant, on retrouve également Smith-Simon (2007), qui a observé une relation entre un coparentage dépréciateur et des comportements externalisés rapportés par les pères. Kolak (2004) a de son côté constaté que les filles des mères dont la relation coparentale est empreinte de coopération et de chaleur sont plus compétentes socialement et présentent moins de problèmes de comportement. La compétence sociale des enfants a aussi été reliée aux comportements de coopération entre les parents desquels l'enfant est témoin (Kolak, 2004), alors que les enfants de parents qui manifestent des comportements coparentaux hostiles et de la compétition font preuve d'agressivité (McHale & Rasmussen, 1998). Les résultats d'Abidin et Brunner (1995) permettent de constater qu'il existe de multiples relations entre l'alliance parentale (mesurée chez la mère et chez le père) et l'adaptation de l'enfant (compétence sociale, anxiété et problèmes de comportement évalués par la mère, le père et l'enseignante). Van Egeren (2001) constate par ailleurs que la perception par les pères de la relation coparentale est reliée au tempérament de l'enfant; il émet l'hypothèse que les mères ont peut-être davantage recours aux pères avec les enfants difficiles, ce qui remet en question la direction de la relation observée dans certaines études entre l'engagement parental et l'adaptation de l'enfant.

Belsky, Putnam et Crnic (1996) ont comparé la qualité de la relation coparentale de trois groupes d'enfants âgés de 3 ans : un groupe dont le niveau d'inhibition était moindre que ce qui était attendu étant donné leur tempérament à un an; un groupe dont le niveau d'inhibition était semblable à ce à quoi on s'attendait sur la base de leur tempérament à un an; et finalement, un groupe dont le niveau d'inhibition était supérieur au niveau attendu. Ces chercheurs observent un lien entre la qualité de la relation coparentale et le niveau d'inhibition chez l'enfant : de faibles niveaux de coparentage défavorable sont associés au



développement de hauts niveaux d'inhibition chez l'enfant, alors que de hauts niveaux de coparentage défavorable sont reliés à un manque d'inhibition. Belsky et coll. (1996) font un parallèle entre ce résultat et celui de Cummings et Davies (1994), dont l'étude a permis de déceler une relation entre de hauts niveaux de conflits conjugaux et une désinhibition chez l'enfant. Les chercheurs expliquent ces résultats en disant qu'il est possible que des désaccords entre les parents au sujet de l'éducation de l'enfant amènent ce dernier à modifier son comportement pour mettre fin aux conflits, par exemple en cherchant à s'affirmer davantage. Cette hypothèse rejoint celle de Floyd, Gilliom et Costigan (1998). De plus, la rupture de la relation coparentale peut amener le développement d'alliances inappropriées au sein de la famille et la rupture des frontières générationnelles, favorisant ainsi une désinhibition chez l'enfant.

#### MÉDIATION DE LA RELATION ENTRE COPARENTALITÉ ET ADAPTATION DE L'ENFANT PAR L'ENGAGEMENT PARENTAL

Les études discutées précédemment mettent en lumière les relations qui existent entre la coparentalité et l'engagement parental, entre la coparentalité et l'adaptation de l'enfant, et finalement entre l'engagement parental et l'adaptation de l'enfant. Or, comme le mentionnent Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) :

« les investigations de l'engagement parental et des comportements coparentaux ont largement été poursuivies indépendamment l'une de l'autre. Or, nous savons que les parents qui se soutiennent fréquemment dans leur parentage et qui évitent de miner les efforts de l'autre parent favorisent un sain développement chez leur enfant (par exemple : Schoppe, Mangelsdorf et Frosch, 2001), et qu'un plus grand engagement paternel est associé à une variété de résultats positifs pour l'enfant (par exemple, Parke et coll., 2002), mais nous possédons une compréhension plus limitée des interactions entre ces deux importants aspects de la vie familiale. » (pages 413-414).

Il apparaît donc possible que l'engagement parental constitue un médiateur de la relation entre la coparentalité et l'adaptation de l'enfant ou, en d'autres termes, que la relation entre la

coparentalité et l'adaptation de l'enfant soit explicable par l'influence de la coparentalité sur l'engagement parental (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002; Katz & Gottman, 1996).

Katz et Gottman (1996) apportent un soutien à l'hypothèse d'une médiation de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant par l'engagement parental, lorsqu'ils affirment qu'en affectant la relation parent-enfant, les conflits conjugaux accroissent le risque de problèmes comportementaux chez l'enfant. Cette hypothèse demeure toutefois à valider en ce qui concerne plus précisément la relation coparentale puisqu'elle n'a, à notre connaissance, jamais été éprouvée par la recherche. Par ailleurs, on peut se demander si cette relation serait applicable aux hommes comme aux femmes, puisque certains ont suggéré que la relation mère-enfant (ou père-enfant, dépendamment des chercheurs) serait plus fragile face aux conflits conjugaux ou coparentaux.

#### BILAN CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE PORTANT SUR LES RELATIONS ENTRE L'ENGAGEMENT PARENTAL, LA COPARENTALITÉ ET L'ADAPTATION DE L'ENFANT

Plusieurs études ont permis d'associer l'engagement parental à l'adaptation de l'enfant. Les styles parentaux, notamment, ont été fréquemment reliés aux problèmes internalisés et externalisés des enfants comme à leur compétence sociale, bien que les conceptualisations fort variées des styles parentaux (de la chaleur et du contrôle, notamment) qui sont utilisées d'une recherche à l'autre complexifient grandement l'interprétation et la comparaison des résultats obtenus. De plus, la relation entre styles parentaux et adaptation a été étudiée beaucoup plus en profondeur chez les mères que chez les pères et lorsque les deux parents ont été considérés, leurs scores ont le plus souvent été additionnés, rendant ainsi impossible la comparaison des influences de chacun ou la prise en compte des interactions entre les comportements maternels et paternels. Malgré tout, certaines études (celles menées dans le domaine de l'attachement, notamment) ont permis de constater que les enfants dont les deux parents sont adéquats seraient plus résilients que ceux dont un seul des parents l'est. Le temps consacré par les pères aux enfants a lui aussi fait l'objet de nombreuses études, mais souvent

sans que cet engagement soit qualifié (qualité, nature, etc.). On peut pourtant s'attendre à ce que des différences à ce niveau influencent l'adaptation de l'enfant, puisqu'il a fréquemment été démontré que la quantité et la qualité de l'engagement ne sont pas reliées. Le temps passé par les mères avec leur enfant ne semble d'ailleurs pas avoir été mis en relation avec l'adaptation de l'enfant, comme s'il allait de soi que la présence de la mère soit bénéfique à ce dernier.

La recherche portant sur la nature de l'engagement parental et sur ses relations avec l'adaptation de l'enfant est plus récente, moins poussée et généralement moins solide sur les plans théorique et méthodologique que celle portant sur les styles parentaux. En général, on se contente de comparer les comportements et les attitudes des mères et des pères et d'assumer que d'éventuelles différences à ce niveau auront forcément une influence différente sur l'adaptation de l'enfant; dans d'autres cas, on trouve effectivement une relation avec l'adaptation de l'enfant, mais les mécanismes sous-jacents, lorsqu'on s'y intéresse, demeurent flous. Les résultats issus de ce type d'études sont donc plus disparates et moins constants. Certains tendent à confirmer la complémentarité des rôles maternels et paternels, alors que d'autres soutiennent plutôt la perspective de l'équivalence parentale; les études dont ils sont issus auraient néanmoins avantage à être répliquées et, en général, bénéficieraient d'un cadre théorique plus développé. La recherche dans le domaine n'a donc pas encore permis de déterminer clairement quelles sont les caractéristiques de l'engagement des pères et des mères qui influencent l'adaptation de l'enfant. Elle s'est par ailleurs souvent limitée à relier l'engagement parental du père *ou* de la mère à l'adaptation de l'enfant, sans se soucier de vérifier à quel point les pères et les mères sont complémentaires ou interchangeable. Il apparaît pourtant souhaitable de se questionner sur la répartition des tâches parentales la plus valable pour l'adaptation de l'enfant et sur le minimum d'engagement nécessaire de la part de chacun pour assurer le bien-être de ce dernier.

Bien que plusieurs études aient permis de déceler des relations entre l'engagement paternel et l'adaptation de l'enfant, de nombreuses autres n'ont pas permis d'observer de telles relations; il se pourrait que ces divergences soient dues à des considérations méthodologiques. Par exemple, si dans un échantillon l'engagement de la moyenne des pères demeure très faible, la

variance pourrait être insuffisante pour permettre d'en déceler les effets sur l'enfant. De même, les mesures qui concernent les pères sont souvent obtenues auprès des mères, alors qu'il apparaît fort plausible que les mesures paternelles d'engagement paternel constituent de meilleurs prédicteurs de l'adaptation de l'enfant, et même que l'adaptation de l'enfant telle que rapportée par le père soit davantage reliée à l'engagement paternel que les mêmes mesures complétées par les mères.

La qualité de la relation conjugale (incluant les conflits conjugaux et la violence conjugale) ont depuis longtemps été associés à l'adaptation de l'enfant. On constate que les difficultés conjugales affectent la relation parent-enfant et, ce faisant, accroissent les risques de problèmes internalisés et externalisés chez l'enfant. Néanmoins, il est très rare que l'on s'intéresse au rôle respectif des mères et des pères dans cette relation. Par ailleurs, de plus en plus de chercheurs suggèrent que l'adaptation de l'enfant pourrait mieux s'expliquer par la qualité de la relation coparentale que par celle de la relation conjugale, puisqu'une saine alliance parentale pourrait protéger l'enfant des difficultés d'un couple autrement conflictuel; le concept d'alliance parentale pourrait ainsi expliquer que l'on n'ait pu déceler, dans certaines études, de relation entre la qualité de la relation conjugale et l'adaptation de l'enfant. Bien que récente, la recherche portant sur la qualité de la relation coparentale a permis d'associer avec une certaine constance des difficultés à ce niveau à divers problèmes comportementaux et émotionnels chez l'enfant, ainsi qu'à la compétence sociale de ce dernier.

On observe dans la littérature recensée certains résultats de recherche qui suggèrent l'existence d'une possible médiation par l'engagement parental de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant. L'étude de cette relation, chez les mères comme chez les pères, pourrait enrichir notre compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'influence du milieu familial sur l'adaptation de l'enfant.

## RELATIONS AVEC LES VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

L'âge de l'enfant, le nombre d'enfants, l'âge des parents, la scolarité de ces derniers, leur revenu et le nombre d'heures qu'ils consacrent au travail sont toutes des variables qui se sont avérées importantes dans l'étude de l'engagement parental (temps passé par le parent avec l'enfant, participation à divers aspects des soins et de l'éducation de l'enfant, pratiques parentales), de la relation coparentale (alliance parentale, croyances des parents au sujet des rôles parentaux, *gatekeeping* maternel) et de l'adaptation socio-affective de l'enfant. Il apparaît donc impératif d'en tenir compte lorsque l'on s'intéresse au fonctionnement familial, notamment parce qu'elles peuvent atténuer, renforcer ou modifier les relations entre l'engagement parental, la coparentalité et l'adaptation de l'enfant. Les caractéristiques socio-démographiques des échantillons étudiés pourraient ainsi contribuer à expliquer les divergences relativement fréquentes que l'on retrouve entre les résultats de diverses études.

### *Engagement parental*

Étant donné le grand nombre de variables sociodémographiques qui ont été reliées au niveau d'engagement paternel, la recension des écrits de Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) est particulièrement intéressante. Ces auteurs rapportent notamment que le niveau de scolarité a été positivement associé aux activités de socialisation et de stimulation intellectuelle des enfants dans certaines études; d'autres recherches n'ont toutefois permis de constater aucun lien entre le niveau de scolarité et l'engagement paternel. Le prestige occupationnel a également été relié à l'engagement paternel, les pères occupant un emploi de statut élevé s'engageant moins dans les activités de socialisation et les jeux avec l'enfant. Turcotte et coll. (2001) abordent les résultats obtenus par Simons et coll. (1990), qui ont constaté une diminution de la valorisation du rôle parental ainsi qu'un risque plus élevé de conduites hostiles et coercitives chez les pères qui vivent des difficultés financières. Tel que rapporté par Turcotte et coll. (2001), Larson, Wilson et Beley (1994) observent quant à eux une association entre le stress causé par l'insécurité d'emploi et une diminution des manifestations d'affection chez les deux parents. La recension des écrits de Turcotte et coll. (2001) fait également état de plusieurs résultats de recherche portant sur les relations entre

l'engagement paternel et le rapport au travail. Toutes permettent de constater que plus le père consacre de temps à son travail, moins il s'engage auprès de ses enfants. Certains aspects de l'engagement paternel, tels que la participation aux soins physiques, aux jeux et aux devoirs, seraient toutefois épargnés par l'influence des horaires de travail. Fait intéressant, Grossman et coll. (1988) observent que plus les pères sont satisfaits de leur travail, moins ils passent de temps avec leur enfant mais plus ils se montrent avec ces derniers affectueux, sensibles et stimulants; ils ont en outre avec leur enfant une relation propre à contribuer au développement de l'autonomie de ce dernier.

Les variables les plus fréquemment énoncées pour expliquer l'engagement parental chez les mères et les pères ont trait au travail. Or, selon le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2010), les tâches domestiques sont, encore aujourd'hui, réparties de façon non équitable et conforme aux stéréotypes sexuels dans un grand nombre de familles québécoises; cette répartition a, à long terme, une incidence sur l'écart de revenus entre les mères et les pères. Les Québécois et les Québécoises présentent un temps productif similaire, mais les femmes en consacrent 60% aux activités domestiques, comparativement à 40% pour les hommes; ce pourcentage est inverse en ce qui concerne les activités professionnelles. Dans les familles où les deux parents occupent un emploi rémunéré, les femmes assument 47% du temps familial consacré aux activités professionnelles tout en continuant d'assumer la plus large part des soins aux enfants et des travaux domestiques et en bénéficiant généralement d'un salaire moins élevé que leur conjoint; elles s'absentent par ailleurs 6 fois plus du travail que les hommes pour des obligations personnelles ou familiales. Ces constats sont cohérents avec ceux de Lee, Vermont-Feagans, Vasquez et Kolak (2003, rapportés par Besnard, Joly, Verlaan & Capuano, 2009), qui observent que pour un nombre équivalent d'heures consacrées au travail, les mères passent davantage de temps avec les enfants (5 heures par semaine). Ce déséquilibre dans le partage des tâches familiales et professionnelles risque d'avoir une influence sur la formation, l'avancement et le revenu des mères et des pères (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010), contribuant ainsi possiblement à maintenir l'écart entre l'engagement parental des mères et des pères.

Gaunt (2008) constate que le nombre d'heures de travail de la mère, le revenu et l'éducation sont positivement reliés à l'engagement du père dans les tâches parentales et négativement reliés aux heures de soin par la mère. Par ailleurs, l'engagement paternel diminue avec l'âge de l'enfant (l'échantillon de Gaunt comporte des enfants de 6 mois à 3 ans), comme dans d'autres études (Gaunt rapporte notamment celle de Barnett et Baruch, 1987). Gaunt croit que ce résultat est explicable par le fait que les enfants plus jeunes demandent davantage de soins, mais souligne que le profil pourrait s'inverser avec des enfants encore plus vieux. L'étude de De Luccie (1996), menée auprès de familles dont l'enfant est âgé entre 2 et 19 ans, confirme la relation négative entre l'âge de l'enfant et l'engagement paternel (fréquence et partage des tâches) et ne semble donc pas soutenir l'idée d'une relation inverse chez des enfants plus âgés.

Bonney, Kelley et Levant (1999) observent une relation entre les croyances du père au sujet des rôles parentaux et le nombre de tâches parentales effectuées par le père, mais pas entre ces croyances et le pourcentage de temps où le père est le principal donneur de soins; le pourcentage de temps où le père est le principal donneur de soins apparaît davantage influencé par le nombre d'heures de travail hebdomadaire des parents (plus le père travaille, moins il est impliqué auprès de l'enfant et plus la mère travaille, plus il s'engage auprès de ce dernier), ce qui amène les auteurs à suggérer que l'influence des croyances parentales sur l'engagement paternel est limitée et que les horaires de travail peuvent constituer une barrière à un engagement paternel accru. De même, les caractéristiques particulières de l'échantillon de Gaunt (2008) (surreprésentation en termes de niveaux d'éducation élevés) l'amènent à souligner qu'il est possible que les parents issus d'un milieu socio-économique moins favorable ne puissent agir comme ils le souhaiteraient avec leurs enfants; par exemple, l'association entre leurs croyances parentales et leur engagement auprès de l'enfant pourrait être plus faible. Gaunt cite une étude de Saxon (1998), dans laquelle des couples de cols bleus alternaient les chiffres de travail et se partageaient les soins de l'enfant malgré une idéologie traditionnelle concernant les rôles sexuels.

Holmes et Huston (2010) soulignent que, bien que plusieurs attitudes maternelles aient été reliées à l'engagement paternel, les résultats des recherches s'intéressant à la relation entre

les caractéristiques de l'emploi de la mère et les interactions père-enfant sont moins clairs. Si le nombre d'heures travaillées par la mère a été relié à la quantité d'engagement paternel, les relations entre l'emploi maternel et la qualité des interactions père-enfant demeurent contradictoires. Les résultats de Holmes et Huston (2010) démontrent cependant des interactions père-enfant moins positives lorsque les mères travaillent à temps plein, ce qui concorde avec d'autres résultats (ces auteurs mentionnent ceux d'Almeida, Wethington et Chandler (1999), qui constatent que les mères qui travaillent à temps plein vivent des tensions qui « débordent » sur la relation père-enfant). Ces résultats ne concordent toutefois pas avec certains autres qui ont été obtenus dans le passé. De Luccie (1996) souligne également qu'alors que certains ont constaté que le statut d'emploi des mères affecte le temps que passent les mères et les pères avec leur enfant, cette relation a été remise en question par d'autres. Selon Allen et Hawkins (1999), certains auteurs rapportent une relation faible ou absente entre l'engagement paternel et le nombre d'heures de travail de la mère ou son revenu personnel. Ainsi, le travail familial demeurerait associé aux femmes, peu importe leurs conditions d'emploi.

Bass, Butler, Grzywacz et Linney (2009) se sont intéressés aux variations quotidiennes des exigences liées au travail et des interactions parents-enfants dans les familles de non professionnels. Leurs résultats démontrent que plus les parents consacrent un grand nombre d'heures à leur travail dans une journée, moins ils consacrent de temps aux soins de leur enfant et aux loisirs avec lui, mais plus ils rapportent d'interactions positives avec leurs enfants et moins ils notent d'interactions négatives avec eux. Ce phénomène est observable pour les mères comme pour les pères. Toutefois, le temps consacré au soin des enfants apparaît fortement corrélé, chez les pères, avec le temps consacré aux loisirs avec eux, alors que cette corrélation n'existe pas chez les femmes. Ces auteurs abordent la théorie des frontières et ses deux caractéristiques centrales, qui peuvent contribuer à expliquer l'influence du travail sur les autres rôles des individus. Ainsi, la flexibilité représente la facilité avec laquelle un rôle peut s'assouplir pour qu'une personne puisse gérer les exigences d'un autre domaine, alors que la perméabilité est l'aisance avec laquelle un rôle fait intrusion dans les frontières d'un autre rôle. Ainsi, trop – ou pas assez – de perméabilité peut poser problème, par exemple en résultant en un effet de débordement d'un domaine à l'autre. La



recherche a ainsi démontré que les débordements dus au travail (frustrations et humeurs négatives, par exemple) sont reliés à des interactions plus négatives avec les enfants, à une diminution des interactions avec eux et de l'engagement avec ces derniers. Bass et coll. (2009) rappellent que les femmes demeurent davantage socialisées comme les principales responsables du bien-être des enfants et continuent d'assumer la plus large part des soins et des responsabilités liées aux enfants, alors que les hommes sont vus comme les principaux pourvoyeurs. Pour cette raison peut-être, les caractéristiques du travail semblent affecter de façon différente les comportements parentaux des mères et des pères (au niveau du style parental, notamment). Le croisement (*crossover*) constitue un autre mécanisme par lequel les exigences du travail peuvent affecter les processus familiaux. Par ce mécanisme, les expériences d'une personne influencent celles d'une autre personne, que ce soit de façon positive ou négative. Ainsi, le stress accumulé au travail par l'un des conjoints peut mener à des conflits conjugaux avec son coparent; de même, un parent peut faire en sorte de compenser la non-disponibilité de son coparent en consacrant davantage de temps aux enfants.

L'étude de Bass, Butler, Grzywacz et Linney (2009) ne permet de déceler qu'une seule relation allant dans le sens du croisement: plus les femmes perçoivent leur travail comme étant exigeant, plus les pères ont des interactions positives avec leurs enfants, ce qui semble refléter un mécanisme de compensation. Le mécanisme inverse n'a pu être décelé par les chercheurs, ce qui apparaît peu surprenant étant donné les études précédentes qui ont démontré une incidence plus grande des expériences de travail de la mère, comparativement à celles du père, sur les comportements parentaux. Les résultats de Bass et coll. (2009) sont cohérents avec une perspective systémique, qui considère que le vécu d'une personne covarie en fonction de celui des autres, ainsi qu'avec une perspective axée sur les forces voulant que les familles possèdent des mécanismes d'adaptation efficaces qui leur permettent de s'adapter à des horaires de travail exigeants. Les auteurs suggèrent que la recherche future s'intéresse à l'influence du travail des parents sur leurs styles parentaux (chaleur et contrôle).

Patterson, Sutfin et Fulcher (2004) apportent certaines explications possibles au fait que les couples hétérosexuels se spécialisent habituellement (le père centrant ses efforts sur le travail

rémunéré et la mère se consacrant davantage à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères), alors que les couples de lesbiennes partagent plutôt travail rémunéré et travail familial. L'hypothèse des ressources relatives suggère que lorsque les ressources sont inégalement réparties au sein du couple (le père occupant un emploi plus prestigieux et mieux rémunéré que la mère), la mère se consacre davantage aux enfants et aux tâches ménagères. L'hypothèse structurale, quant à elle, veut que lorsque la disponibilité ou le besoin sont plus grands (moins d'heures de travail par semaine, plus grand nombre d'enfants), les pères s'impliquent davantage dans les tâches familiales; on appelle aussi parfois cette hypothèse l'hypothèse de la demande et de la réponse. En ce qui concerne les couples hétérosexuels, les résultats de l'étude de Patterson et coll. (2004) ne semblent pas soutenir l'hypothèse des ressources relatives, mais vont dans le sens de l'hypothèse structurale : les pères ont consacré deux fois plus de temps à un travail rémunéré que leurs femmes, alors que ces dernières ont dévolu beaucoup plus de temps aux tâches familiales que leur conjoint. Le nombre d'heures consacrées par les pères à leur travail constituait d'ailleurs dans l'étude de Patterson et coll. (2004) le prédicteur le plus important du temps que ces derniers consacraient aux enfants.

Bonney, Kelley et Levant (1999) rapportent que le statut socio-économique et le niveau d'éducation des pères ont été associés à l'engagement paternel dans certaines études, mais pas dans d'autres. Les auteurs croient que ces variables pourraient, en quelque sorte, constituer un proxy des caractéristiques de l'emploi occupé par les hommes, qui seraient les déterminants sous-jacents de l'implication du père auprès de ses enfants. On retrouve en effet dans la littérature un certain nombre de recherches qui démontrent que plus un père consacre d'heures à son travail, moins il s'implique auprès de son enfant et moins il lui offre de temps de qualité. Cette relation a toutefois été remise en question par plusieurs autres études (Maurer & Pleck, 2006). Le temps consacré par les mères à leur travail a aussi été négativement relié au temps consacré aux enfants (Maurer & Pleck, 2006). Ces constats, ainsi que les résultats qu'ils ont obtenus auprès de familles biparentales d'enfants âgés entre 2 et 5 ans, amènent Maurer et Pleck (2006) à suggérer que l'organisation du temps entre travail et enfants serait organisée de façon « compétitive » chez les mères (plus elles consacrent de temps au travail, moins elles en ont à consacrer aux enfants), mais pas chez les pères. Toutefois, bien que les caractéristiques de l'emploi des mères semblent associées au temps

père-enfant, certaines études n'en sont pas arrivées à cette conclusion (Walker et McGraw, 2000). Selon Walker et McGraw (2000), le niveau d'éducation des pères constitue également l'un des prédicteurs les plus importants de l'engagement paternel; les auteurs croient que les hommes très éduqués adoptent un standard culturel fort différent de celui des hommes peu éduqués.

Parmi les facteurs associés à une plus grande implication des pères auprès de leurs enfants, on note le travail de la conjointe à l'extérieur de la maison, le nombre d'heures qu'elle y consacre et le fait que le revenu de cette dernière s'approche de celui du père (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000; Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). Cowdery et Knudson-Martin (2005) ont constaté que dans les couples au sein desquels la répartition des tâches parentales se fait autrement que sur la base du sexe du parent, les mères sont plus éduquées et plus impliquées dans leur carrière que dans les couples plus traditionnels; de plus, bien qu'elles soient plus âgées, elles sont généralement mariées depuis moins longtemps. Forget (2005) constate également que les pères dont la conjointe a un emploi sont plus engagés dans les soins physiques de l'enfant et les tâches domestiques. Toujours selon Forget, la variable qui aurait le plus d'influence sur la participation du père serait le nombre d'enfants dans la maison, qui serait associé à toutes les dimensions de l'engagement paternel à l'exception du soutien affectif.

Boyer et Nicolas (2006) ont tenté de modéliser la probabilité de l'implication paternelle sur la base de variables socioprofessionnelles. Ils ont constaté que le type d'emploi occupé par le père influence l'investissement paternel (les ouvriers et les employés de profession intermédiaire ont plus de chances d'être des pères investis que les cadres), tout comme le nombre d'heures de travail (les pères qui travaillent entre 40 et 45 heures par semaine sont moins investis que ceux qui travaillent entre 30 et 35 heures, et les pères qui ne travaillent que quatre jours par semaine sont plus investis que les pères qui travaillent 5 jours). Les conditions de travail de la mère constituent toutefois le facteur le plus influent de l'investissement du père auprès de ses enfants : les pères investis sont deux fois plus nombreux dans les familles où la mère travaille entre 35 et 40 heures par semaine, plutôt qu'entre 30 et 35 heures. L'investissement maternel, quant à lui, dépend davantage des

conditions de travail de la mère (un horaire de travail atypique est relié à un moindre investissement maternel, tout comme le fait d'occuper un poste de cadre ou une profession intermédiaire et de travailler à temps plein) que de celles du père, bien que le nombre de jours travaillés par le père et un écart salarial en faveur de la mère aient également une influence importante sur l'investissement de la mère. Cependant, bien que le statut d'emploi des mères ait été clairement relié dans la littérature à l'importance de l'engagement paternel, certains résultats de recherche suggèrent que l'emploi des mères serait davantage relié à certains domaines de l'engagement parental (les soins physiques, par exemple) qu'à d'autres (dimensions expressives et affectives telles que les activités ludiques, de stimulation et de socialisation) (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001).

Malheureusement, peu d'études tiennent compte à la fois des caractéristiques sociodémographiques de la mère et du père. Pourtant, Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette (2001) rapportent des résultats de recherche qui tendent à démontrer l'incidence sur l'engagement paternel des ressources relatives des conjoints (revenu et prestige occupationnel) : plus les ressources du père et de la mère sont comparables, plus le père tend à s'engager auprès de ses enfants. Turcotte et coll. (2001) constatent que certaines caractéristiques des enfants ont également été associées à l'engagement paternel. Ils citent l'étude de Marsiglio (1991), qui conclut que ces caractéristiques (nombre, âge et sexe des enfants) prédisent l'engagement paternel de façon plus constante et avec davantage de puissance que les caractéristiques maternelles ou paternelles. Ces caractéristiques de l'enfant auraient toutefois moins d'influence sur les activités intellectuelles (aide aux devoirs, lecture) que sur les activités ludiques et la conversation. Turcotte et coll. (2001) rapportent toutefois des résultats fort variables concernant l'âge et le sexe des enfants.

Étant donné les nombreuses associations avec l'engagement parental recensées dans la littérature, il apparaît particulièrement important de tenir compte des attributs sociodémographiques de la famille lorsque l'on tente d'expliquer l'implication des pères et des mères auprès de l'enfant. Toutefois, Gaunt (2006) rappelle que les facteurs qui influencent la répartition des tâches au sein du couple parental sont nombreux. Elle conclut de sa recension des écrits : « no single predictor exerts a predominant influence on fathers' »

involvement. Rather, variables associated with father involvement apparently act together. » (page 524). On peut donc voir les caractéristiques socio-démographiques du père, de la mère et de l'enfant comme le cadre dans lequel s'inscrivent l'engagement parental et ses autres prédicteurs.

### *Relation coparentale*

Allen et Hawkins (1999) soulignent l'importance d'étudier le *gatekeeping* maternel en incluant des mesures de pouvoir au sein de la famille. Ainsi, on pourra mieux départager la part du *gatekeeping* maternel de celle de la balance de pouvoir au sein du couple dans la détermination du niveau d'engagement paternel. Ces chercheurs croient en effet que les femmes qui travaillent davantage à l'extérieur de la maison, qui bénéficient d'un plus haut niveau d'éducation et qui occupent un emploi plus payant ont davantage de pouvoir dans la négociation de la répartition du travail familial. De même, selon Gaunt (2008), le *gatekeeping* maternel pourrait être dû à la recherche par la mère d'un pouvoir et d'une autonomie au foyer qu'elle a du mal à trouver ailleurs. Ainsi, les femmes qui ont un travail peu payant, peu prestigieux et peu satisfaisant à l'extérieur du foyer risquent d'avoir davantage tendance à se comporter en *gatekeepers*. Au contraire, plus la mère travaille à l'extérieur du foyer, plus elle attache d'importance à son travail, plus son revenu et son niveau d'éducation sont élevés, plus elle aura acceptera de partager avec le père les tâches familiales. Ces hypothèses n'ont toutefois été que peu validées, la première étude s'intéressant aux caractéristiques sociodémographiques des mères *gatekeepers* étant celle de Gaunt (2008). Celle-ci a constaté que le nombre d'heures travaillées par le père et la mère étaient reliées au besoin de la mère de confirmer son identité maternelle. Stright et Bales (2003) ont quant à eux constaté que plus la mère est éduquée, plus on observe une relation coparentale soutenante entre les parents. Gable, Belsky et Crnic (1995), de leur côté, n'observent pas de relation entre l'éducation, le revenu et les variables coparentales. Les auteurs en concluent que les déterminants du coparentage sont probablement différents de ceux qui déterminent les comportements parentaux comme tels.

Il apparaît également particulièrement pertinent de tenir compte des caractéristiques de l'échantillon lorsque l'on interprète les résultats des études recensées. Ainsi, Grossman, Pollack et Golding (1988) ont constaté dans leur étude que plus la mère est âgée, plus elle est éduquée et plus elle occupe un emploi de statut élevé, moins le père passe de temps avec son enfant. Les auteurs suggèrent que ces caractéristiques sociodémographiques appartiennent probablement à des femmes particulièrement autonomes, indépendantes, compétentes et matures qui, lorsqu'elles se retrouvent dans un rôle plus traditionnel (la majorité des femmes de leur étude se consacraient à temps plein à leur enfant) ont recours au *gatekeeping* pour écarter leur conjoint du domaine parental. Par ailleurs, une étude fort intéressante de Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) a permis d'apporter un soutien à l'hypothèse voulant que les relations entre l'engagement paternel et la coparentalité seraient dépendantes du statut d'emploi des conjoints et différeraient donc entre les couples où les deux parents travaillent et les couples où seul un conjoint occupe un emploi. Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) ont ainsi constaté que dans les familles à deux revenus, le coparentage des pères était plus positif si les pères étaient plus engagés dans le jeu et les soins à l'enfant, alors que dans les familles ne bénéficiant que d'un revenu, la relation coparentale était plus négative si le père s'impliquait davantage des soins à l'enfant; l'implication du père dans le jeu n'était alors pas reliée au coparentage. Selon Elliston, McHale, Talbot, Parmley et Kuersten-Hogan (2008), les hommes de la classe ouvrière ont davantage tendance que les hommes de la classe moyenne à être influencés par leur conjointe, bien que les hommes dont le revenu est moindre aient moins tendance à accepter une idéologie égalitaire.

#### *Perspective développementale*

Les nombreuses relations que l'on retrouve dans la littérature entre l'âge de l'enfant et l'engagement parental, de même qu'entre l'âge de l'enfant et la relation coparentale, justifient ici l'introduction d'une perspective développementale qui permette de bien rendre compte des enjeux parentaux propres à la petite enfance.

La petite enfance est une période riche très riche sur le plan du développement socio-affectif. Entre 3 et 6 ans, l'enfant tend à devenir plus autonome, à se séparer davantage de ses parents

pour développer davantage de relations avec ses pairs (Janosz et LaFrenière, 1991; LaFrenière, Dubeau, Janosz et Capuano, 1990). La sociabilité de l'enfant s'accroît; il manifeste de moins en moins de comportements agressifs, de plus en plus de comportements affiliatifs et développe peu à peu un sentiment d'appartenance (Janosz et Lafrenière, 1991; Tremblay, 2000). Le développement marqué du langage, notamment, permet à l'enfant de créer des liens hors du milieu familial et de mieux contenir ses émotions (Baudier et Céleste, 2010; Paquette, 2004). Il arrive alors à exprimer ses désaccords, ses besoins, ses frustrations et ses émotions de façon plus acceptable socialement (Maccoby, 1980). L'enfant acquiert la capacité de coopérer, de trouver et d'accepter des compromis; il se montre de moins en moins opposant et sa tolérance aux délais et aux frustrations s'améliore (Sandy et Boardman, 2000). On observe une intégration progressive des règles (de la famille, du milieu de garde, de la société), basée notamment sur une meilleure compréhension des interdits et de leurs raisons (Decker, 1988). L'enfant développe aussi son autonomie et prend davantage d'initiatives (Sandy et Boardman, 2000). Il devient également plus conscient de sa propre personne, ce qui peut se manifester par de la gêne et des manifestations de honte ou, au contraire, de fierté (Baudier et Céleste, 2010). Sandy et Boardman (2000) résumant ainsi les apprentissages qu'aura à faire l'enfant à l'âge préscolaire : développer un sentiment d'identité (se séparer des autres); contrôler ses impulsions et ses émotions et développer la capacité de reporter la gratification; développer un sentiment d'auto-efficacité; bâtir son estime de soi, à travers des capacités grandissantes et une reconnaissance par les autres de ces capacités; développer sa compétence émotionnelle; développer des comportements prosociaux, et notamment le partage; mieux communiquer, entre autres en écoutant et en posant des questions; coopérer; s'affirmer en exprimant ses désirs et ses besoins; apprendre à résoudre des problèmes et à gérer des conflits à travers d'autres comportements que l'agression ou la fuite.

Dans ce contexte, les parents doivent à la fois encourager leur enfant à s'ouvrir au monde et lui imposer des limites sécurisantes (Paquette, 2004). En encourageant, en soutenant et en guidant l'enfant dans ses interactions avec les autres, mais aussi en lui imposant des limites claires et raisonnables et en accroissant progressivement leurs exigences envers lui en fonction de ses nouvelles compétences, les parents contribuent au développement de ses compétences sociales et de sa confiance en soi, mais aussi à une diminution de ses

comportements agressifs (Baumrind, 1971; Dubeau et Coutu, 2003; Hasan, Drolet et Paquin, 2003). Malgré une autonomie accrue chez l'enfant, celui-ci demeure très dépendant; il a encore grand besoin d'attention, d'approbation, de renforcement, de réconfort et de contact de la part de ses parents (Dubeau et Coutu, 2003; Decker, 1988). Ceux-ci demeurent donc des personnes centrales dans sa vie et leur influence se fait notamment sentir à travers leur rôle de modèle. En observant ses parents, l'enfant apprend au sujet des rôles sexuels, des comportements affiliatifs, des règles et des valeurs, de l'auto-contrôle et de la gestion des conflits, des responsabilités, etc. (Baudier et Céleste, 2010; Decker, 1988). Les parents doivent encourager l'enfant à identifier et nommer ses émotions, accepter et normaliser celles-ci tout en désapprouvant certains comportements. Ils permettent ainsi à l'enfant de mieux se connaître, de s'accepter tel qu'il est et de développer des moyens socialement acceptables de gérer ses émotions et d'arriver à ses fins (Dubeau et Coutu, 2003; Decker, 1988).

Dans ce contexte, certains enjeux coparentaux prennent une grande importance. La cohésion au sein du couple parental donne à l'enfant le sentiment que les attentes envers lui sont claires et qu'il ne saurait échapper à l'autorité parentale en ayant affaire à un parent plutôt qu'à l'autre (Gable, Belsky et Crnic, 1995; Gagnon et Paquette, 2009; McHale et Cowan, 1996). Ce qu'il observe de ses parents lorsqu'ils interagissent entre eux contribue à sa compréhension des rôles sexuels (Decker, 1988; Le Camus, 2000). L'engagement de chacun de ses parents constitue pour lui une occasion de vivre des expériences variées et de faire de nombreux apprentissages (Paquette, 2004). En observant les interactions entre ses parents, dans des situations conflictuelles notamment, l'enfant apprend à gérer ses conflits, ses émotions et ses frustrations de façon plus ou moins acceptable socialement (Baudier et Céleste, 2010; Hasan, Drolet et Paquin, 2003). En conséquence, le couple coparental a sur son enfant une influence qui dépasse celle qu'aurait chacun des parents (Gagnon et Paquette, 2009).

*Adaptation de l'enfant*



Plusieurs caractéristiques sociodémographiques des parents, de l'enfant et de la famille ont été associées à l'adaptation de l'enfant. L'âge de l'enfant (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000; Doherty & Beaton, 2004; LaFreniere, Dubeau, Janosz & Capuano, 1990; LaFreniere & Dumas, 1996), le nombre d'enfants que compte la famille (Doherty & Beaton, 2004; Gaudet, 1998; Pullam-Brown, 1998), l'âge des parents (Lacharité, Éthier & Piché, 1992; Shaw, 2007; Sylvestre, 2008; Terrisse, Bédard, Larose & Pithon, 2004), leur niveau de scolarité (Besnard, Joly, Verlaan & Capuano, 2009; Lemay, 2008; Shaw, 2007), leur revenu (LaFreniere, Dubeau, Janosz & Capuano, 1990; Pullam-Brown, 1998; Shaw, 2007; Walker & McGraw, 2000) et le nombre d'heures travaillées (Hart & Kelley, 2006) ressortent particulièrement dans la littérature.

Par ailleurs, étant donné les relations recensées entre engagement parental, relation coparentale et adaptation de l'enfant, on peut s'attendre à ce que les variables sociodémographiques associées à l'un ou l'autre de ces concepts présentent également des associations, directes ou indirectes, avec les autres concepts.

## LA PRÉSENTE ÉTUDE

Cette étude comporte deux principaux objectifs. Elle vise tout d'abord à expliquer différentes composantes de l'engagement parental des mères et des pères par les caractéristiques de la relation coparentale, puis à vérifier si la relation entre les croyances parentales et l'engagement auprès de l'enfant est modérée par la relation coparentale. Le second objectif de notre étude est d'expliquer l'adaptation de l'enfant par les caractéristiques de la relation coparentale et par les différentes composantes de l'engagement parental. En plus de nous intéresser aux relations entre ces trois concepts, nous vérifierons si l'engagement parental constitue un médiateur des relations entre la coparentalité et l'adaptation de l'enfant. La méthodologie employée permet de pallier à plusieurs faiblesses des études antérieures.

Ainsi, la recherche portant sur l'engagement parental, la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant s'intéresse très rarement aux mères et aux pères simultanément; en conséquence, on ne sait pas si les modèles explicatifs des comportements maternels s'appliquent également

aux pères (et vice-versa), on ignore de quelle façon l'apport de l'un est complémentaire à l'apport de l'autre (contribution unique des caractéristiques d'un parent, au-delà de la variance expliquée par les caractéristiques du coparent) et il est impossible d'identifier d'éventuelles interactions entre les mères et les pères. Dans la présente étude, le plan d'analyses prévoit l'utilisation simultanée de variables maternelles et paternelles comme variables indépendantes, le test des mêmes modèles chez les mères et les pères ainsi que la mise à l'épreuve de plusieurs interactions entre les caractéristiques maternelles et paternelles.

Les chercheurs qui ont, jusqu'à maintenant, cherché à relier l'engagement parental aux caractéristiques de la relation coparentale ou à prédire l'adaptation de l'enfant n'ont souvent tenu compte que d'un aspect de l'engagement et n'ont même souvent considéré que l'engagement du père ou celui de la mère. Dans ce contexte, l'étude de la relation coparentale et celle de l'adaptation de l'enfant se sont elles aussi souvent limitées à une seule variable. Cette recherche inclut quant à elle différentes mesures, qualitatives comme quantitatives, de l'engagement parental des mères *et* des pères (présence, participation et pratiques parentales<sup>3</sup>), plusieurs variables relatives à la relation coparentale (qualité de l'alliance parentale, croyances parentales, *gatekeeping* et refus du père de s'engager), ainsi que l'évaluation de trois aspects de l'adaptation de l'enfant (compétence sociale, anxiété/retrait et agressivité/irritabilité). Les analyses tiennent également compte de plusieurs caractéristiques sociodémographiques de la famille pour lesquelles la recherche existante a établi des relations avec l'engagement parental, la coparentalité ou l'adaptation de l'enfant.

Alors que dans la littérature les questionnaires employés sont habituellement complétés par les mères uniquement, même lorsque l'on s'intéresse aux variables paternelles telles que l'engagement du père auprès de l'enfant, dans cette étude les mesures utilisées sont généralement complétées par les mères *et* par les pères ou, plus rarement, par le père seulement.

---

<sup>3</sup> Ces dimensions de l'engagement parental sont traduites ici par les variables suivantes : temps hebdomadaire passé avec l'enfant par la mère et par le père (présence); participation relative des deux parents aux soins de base, au soutien émotionnel, aux jeux, à la discipline et à l'introduction de

Cette étude s'inscrit dans une perspective familiale qui reprend l'approche de Katz et Gottman (1996), deux chercheurs qui se sont intéressés à la qualité des relations entre toutes les dyades qui composent le système familial : mère-enfant, père-enfant, père-mère. Selon Katz et Gottman (1996), « Cette approche rend possible la compréhension des influences indépendantes et communes que les styles parentaux et les aptitudes à la coparentalité des mères et des pères ont dans le façonnement de la vie émotionnelle de leurs enfants. ».

### *Questions de recherche et hypothèses*

La présente étude vise principalement à répondre aux questions suivantes :

- 1) Quel est l'apport respectif des dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale (qualité de l'alliance parentale, croyances parentales, refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères et inhibition maternelle de l'engagement paternel) à l'explication de l'engagement parental des mères et des pères (présence, pratiques parentales et participation)?
- 2) Les dimensions maternelles de la relation coparentale modèrent-elles la relation entre les croyances parentales du père et l'engagement parental de ce dernier? De même, les dimensions paternelles de la relation coparentale modèrent-elles la relation entre les croyances parentales de la mère et l'engagement parental de cette dernière?
- 3) Quel est l'apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant?
- 4) L'engagement parental est-il un médiateur des relations entre les dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant?

---

nouveauté (participation) ; chaleur parentale et contrôle restrictif de la mère et du père (pratiques

Étant donné les nombreuses contradictions dans les résultats des études recensées, mais aussi en raison de certains manques dans ces mêmes recherches (constats concernant les mères mais pas les pères, ou vice-versa), il apparaît impossible de formuler des hypothèses concernant chacune des relations visées par ce questions de recherche. Néanmoins, la revue de littérature effectuée permet la formulation de certaines hypothèses que voici.

- 1) La qualité de l'alliance parentale des mères et des pères sera positivement reliée au temps de présence des pères et à des pratiques parentales plus chaleureuses et moins restrictives chez les deux parents; elles seront également associées à un engagement plus égalitaire des mères et des pères dans les diverses dimensions de l'engagement parental.

Des croyances parentales plus égalitaires chez les mères et les pères seront associées à une plus grande présence paternelle et à un engagement plus égalitaire des mères et des pères dans les diverses dimensions de l'engagement parental.

Le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, tout comme l'inhibition maternelle de l'engagement paternel, seront associées à une moindre présence du père auprès de l'enfant et à une moindre participation de celui-ci dans les diverses dimensions de l'engagement parental, ainsi qu'à une présence accrue de la mère auprès de l'enfant et à une plus grande participation de celle-ci dans les diverses dimensions de l'engagement parental.

L'association entre les variables de coparentalité maternelles et l'engagement paternel sera plus forte que celle entre les variables de coparentalité paternelles et l'engagement maternel, et même qu'entre les variables de coparentalité paternelle et l'engagement paternel.

- 2) Les dimensions maternelles de la relation coparentale modéreront la relation entre les croyances parentales du père et l'engagement parental de ce dernier.

---

parentales).

- 3) L'adaptation de l'enfant sera associée de façon positive à une alliance parentale de qualité chez les mères et les pères; elle sera négativement reliée au refus du père de s'engager, ainsi qu'à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel. La chaleur parentale des mères et des pères sera associée positivement reliée à la compétence sociale et sera négativement associée à l'agressivité-irritabilité de l'enfant. Le contrôle restrictif des mères et des pères sera associé négativement relié à la compétence sociale et sera positivement associé à l'agressivité-irritabilité de l'enfant. Une participation plus importante de la mère que du père aux soins de base et au soutien émotionnel sera favorablement reliée à l'adaptation de l'enfant. Une participation plus importante du père que de la mère à la discipline et à l'ouverture au monde sera favorablement reliée à l'adaptation de l'enfant.
- 4) L'engagement parental constituera un médiateur des relations entre les dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant. Ainsi, les variables coparentales seront associées aux variables d'engagement parental (tel que mentionné au point 1), qui seront à leur tour associées aux variables d'adaptation de l'enfant (tel que mentionné au point 3).

## MÉTHODOLOGIE

### PARTICIPANTS

Notre échantillon comporte 38 garçons et 32 filles âgés de 34 à 70 mois ( $M = 52.63$ ;  $ET = 9.02$ ), pour un total de 70 enfants. L'âge moyen des parents est de 35.96 ans pour les pères ( $ET = 5.70$ ) et de 34.11 ans pour les mères ( $ET = 5.31$ ). Les familles rencontrées comptent de 1 à 4 enfants ( $M = 2.01$ ;  $ET = 0.71$ ). Quarante-vingt-treize pourcent (93%) des pères et 91% des mères sont nés au Canada. Quarante-quatre pourcent (44%) des pères et 46% des mères de l'échantillon ont complété au moins un premier cycle universitaire (baccalauréat); le nombre moyen d'années de scolarité est de 14.14 ans pour les pères ( $ET = 2.83$ ) et de 14.60 ans pour les mères ( $ET = 2.56$ ). Malgré une scolarité similaire, 53% des pères rapportent un

revenu personnel annuel de 50 000\$ ou plus, contre seulement 16% des mères. Ceci pourrait s'expliquer au moins en partie par le fait que les pères de l'échantillon rapportent travailler en moyenne 42.13 heures par semaine ( $ET = 9.57$ ), contre 33.52 heures pour les mères ( $ET = 6.68$ ). Le revenu familial annuel rapporté par le père démontre que notre échantillon est particulièrement favorisé : 82% des familles ont un revenu de plus de 60 000\$ (alors que seulement 49% des familles québécoises bénéficiaient d'un tel revenu en 2005, selon l'Institut de la statistique du Québec) et 9% des familles ont un revenu de moins de 40 000\$ (contre 29% pour l'ensemble des familles québécoises). Quarante-neuf pourcent (49%) des pères et 84% des mères occupaient un emploi au moment de la collecte des données. Les pères rencontrés rapportaient passer en moyenne 45.46 heures par semaine avec leur enfant ( $ET = 14.50$ ), dont 8.63 seuls avec ce dernier ( $ET = 6.73$ ). Les mères disaient se retrouver avec leur enfant 54.19 heures par semaine ( $ET = 18.70$ ), dont 15.43 seules avec lui ( $ET = 13.14$ ). Finalement, seulement 4.3% des mères de notre échantillon aimeraient que leur conjoint s'occupe davantage de l'enfant; ce pourcentage est largement inférieur à celui que l'on retrouve habituellement dans la littérature, soit 60 à 80% (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001).<sup>4</sup>

## DÉROULEMENT

Les familles qui composent notre échantillon ont été recrutées par l'intermédiaire de centres de la petite enfance (CPE) de la région de Montréal, grâce à la collaboration de directrices et d'éducatrices qui ont consenti à nous aider après que le projet de recherche leur ait été exposé. Ces dernières ont présenté le projet aux pères qui composent leur clientèle et les ont invités à participer à l'étude. Les pères intéressés ont été contactés par téléphone par un assistant de recherche de notre équipe qui leur a expliqué le projet plus en détail, a répondu à leurs questions et leur a proposé un rendez-vous. Ils ont ensuite été rencontrés à leur domicile à deux reprises et invités à compléter divers questionnaires<sup>5</sup>. Lors de l'appel téléphonique, on

---

<sup>4</sup> En ce qui concerne les tâches ménagères, 37.1% des femmes de notre échantillon souhaitent voir leur conjoint s'impliquer davantage.

<sup>5</sup> Un total de 159 pères ont participé à la recherche.

a également invité les pères qui souhaitaient participer à la recherche à solliciter la participation de leur conjointe, mais la collaboration de cette dernière ne constituait pas un prérequis à la participation du père. Nous n'avons toutefois retenu pour la présente étude que les données provenant de familles dans lesquelles mère et père ont été rencontrés. Soixante-dix (70) mères ont accepté de participer au projet; comme leur conjoint, elles ont été visitées à deux reprises par un assistant de recherche pour la complétion de questionnaires.

## INSTRUMENTS DE MESURE

### *Questionnaires sociodémographiques*

Les questionnaires que nous avons élaborés (voir annexes A et B) permettent d'obtenir de l'information sur diverses caractéristiques sociodémographiques de la famille (revenu, nombre d'enfants, âge des parents et de l'enfant-cible, niveau de scolarité des parents, nombre d'heures consacrées au travail à chaque semaine, etc.).

### *Engagement parental*

#### *Temps passé par le parent avec l'enfant*

Nous avons demandé aux parents de nous indiquer dans le questionnaire sociodémographique (voir annexe A, question 22, pour les pères et annexe B, question 21, pour les mères), en excluant les heures de sommeil, combien d'heures en moyenne ils sont seuls avec leur enfant à chaque semaine, et combien d'heures en moyenne ils se retrouvent en famille (avec leur partenaire et les enfants). Dans la présente étude, nous avons utilisé comme indicateur du temps parent-enfant la somme de ces deux nombres d'heures.

#### *Participation relative des deux parents*

Nous avons adapté le *Questionnaire de l'engagement paternel* (QEP; Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau & Bouchard, 2000<sup>6</sup>) afin de l'utiliser dans la présente étude comme mesure de la participation des pères et des mères (voir annexe C). Afin de couvrir la participation maternelle (alors que le QEP original ne visait que les pères), nous avons procédé à une nouvelle validation de l'instrument sur un échantillon de 375 pères qui rapportaient leur propre implication auprès de leur enfant, ainsi que celle de leur conjointe. Nous avons alors choisi de ne conserver que les items impliquant une interaction directe avec l'enfant (nous avons, par exemple, retiré les items portant sur les tâches ménagères et les évocations). Nos analyses ont révélé une structure à 5 facteurs, semblable pour les mères et les pères. Le *soutien émotionnel* inclut les comportements parentaux qui communiquent à l'enfant qu'il est apprécié, aimé, soutenu et protégé. L'*introduction de nouveauté* inclut des items comme des sorties avec l'enfant ou l'introduction de jeux nouveaux dans sa vie. Les *soins de base* incluent notamment le fait de donner le bain à l'enfant, de l'habiller et le mettre au lit. Les *jeux* incluent des activités physiques (chatouilles, bagarres), mais aussi et surtout des activités plus calmes (jeux éducatifs, histoires, dessin et bricolage, etc.). La *discipline* porte sur les comportements parentaux à travers lesquels le parent cherche à corriger la conduite de l'enfant.

Dans la validation du questionnaire que nous avons effectuée, les indices de cohérence interne (alpha de Cronbach) des échelles pour les mères et les pères étaient respectivement de .80 et .84 pour le *soutien émotionnel* (9 items), .45 et .70 pour les *soins de base* (7 items), .74 et .72 pour les *jeux* (10 items), .65 et .63 pour l'*introduction de nouveauté* (5 items) et .60 et .68 pour la *discipline* (4 items). Dans le présent échantillon, les indices pour les mères et les pères sont respectivement de .78 et .81 pour le *soutien émotionnel*, .62 et .63 pour les *soins de base*, .73 et .73 pour les *jeux*, .68 et .68 pour l'*introduction de nouveauté* (notons toutefois que nous avons retiré de l'échelle d'*introduction de nouveauté* un item qui affectait de façon importante la cohérence interne; cette échelle comporte donc maintenant 4 items) et .73 et .83

---

<sup>6</sup> L'analyse factorielle effectuée par Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau et Bouchard (2000) a permis d'identifier 6 dimensions de l'engagement paternel : *soutien émotionnel* (alpha de Cronbach = .86 ; stabilité temporelle = .72), *ouverture au monde* ( $\alpha = .75$  ;  $r = .77$ ), *soins de base* ( $\alpha = .73$  ;  $r = .50$ ), *jeux physiques* ( $\alpha = .72$  ;  $r = .75$ ), *évocations* ( $\alpha = .74$  ;  $r = .61$ ) et *discipline* ( $\alpha = .75$  ;  $r = .74$ ).



pour la *discipline*. Pour le total des 34 items du QEP, l'alpha de Cronbach est de .88 pour les mères et de .85 pour les pères. Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau et Bouchard (2000) ont observé des corrélations entre les scores des pères au QEP et leurs attitudes parentales. Ainsi, plus les pères sont en faveur de la punition corporelle, plus ceux-ci sont impliqués dans la discipline et moins ils s'engagent dans le soutien émotionnel. Au contraire, plus ils sont empathiques à leur enfant, plus ils s'impliquent dans le soutien émotionnel, l'ouverture au monde, les soins de base et le jeu physique. L'utilisation du QEP, combiné aux échelles portant sur les attitudes parentales, a permis de reproduire la typologie des styles parentaux identifiée par Baumrind (1966, 1967) et d'y ajouter une quatrième catégorie (le parentage stimulant) (Paquette et al., 2000).

Chaque item du questionnaire représente une tâche effectuée par les parents dans les soins et l'éducation de leur enfant (« Consoler votre enfant lorsqu'il pleure. », « Lui expliquer ce qui se passe à la télévision. », « Initier votre enfant à des sports. », « Gronder votre enfant parce qu'il a désobéi. », etc.). Les pères doivent indiquer à quelle fréquence (*Jamais ou presque jamais, Moins de la moitié du temps, Environ la moitié du temps, Plus de la moitié du temps, Toujours ou la plupart du temps*) chacune des tâches est accomplie à la maison par eux, par la mère de l'enfant et par d'autres personnes. Puisque nous nous intéressons, dans la présente étude, à la participation relative des mères et des pères (mais pas à celle d'autres personnes), les variables créées sur la base du QEP sont constituées des cotes d'engagement paternel, desquels nous avons soustrait les cotes d'engagement maternel. Un couple parental dans lequel le père participe davantage que la mère obtient donc un résultat positif, alors qu'une dyade père-mère dans laquelle la mère est la plus engagée obtient un résultat négatif. Les résultats (positifs ou négatifs) les plus extrêmes sont obtenus par les coparents dont l'engagement est le plus inégal.

### *Pratiques parentales*

Le *Block Child-Rearing Practices Report* (CRPR; Block, 1981), validé par Rickel et Biasatti (1982) aux États-Unis et par Deković, Janssens et Gerris (1991) en Hollande, est utilisé pour évaluer le style parental des pères et des mères de l'échantillon (voir annexe D). Les deux parents complètent ce questionnaire qui comporte deux dimensions : *chaleur* (14 items,  $\alpha = .74$ ) et *contrôle restrictif* (11 items,  $\alpha = .83$ ) (Deković et coll., 1991). L'échelle *chaleur* évalue la volonté du parent de partager avec son enfant des sentiments et des expériences, d'offrir à ce dernier de l'affection, de lui manifester son acceptation et de répondre à ses besoins. Les items de l'échelle *contrôle restrictif* décrivent des pratiques parentales comportant un haut niveau de contrôle, l'établissement de limites étroites et l'approbation de règles, d'attentes et de restrictions stricts. Les parents doivent répondre aux 40 items sur une échelle allant de 1 (*Pas du tout comme moi*) à 7 (*Beaucoup comme moi*). Kochanska, Kuczynski & Radke-Yarrow (1989) et Deković et coll. (1991) ont démontré que la cote des parents à l'échelle *contrôle restrictif* est reliée aux comportements qu'ils manifestent lorsqu'ils interagissent avec leurs enfants; les attitudes exprimées dans le questionnaire correspondent donc aux comportements réels du parent envers l'enfant. Deković et coll. (1991) constatent que les enfants qui sont rejetés par leurs pairs ont des parents qui approuvent davantage le contrôle restrictif, alors que les enfants populaires ont des parents plus chaleureux.

### *Relation coparentale*

#### *Alliance parentale*

Le *Parenting Alliance Inventory* (PAI; Abidin, 1988) permet d'évaluer l'alliance parentale, un concept créé par Weissman et Cohen (1985) pour décrire la partie de la relation conjugale qui a trait à la parentalité et à l'éducation des enfants (Abidin & Brunner, 1995). L'annexe E présente le questionnaire destiné aux femmes et l'annexe F, le questionnaire conçu pour les hommes. Le PAI comporte une seule échelle de 20 items, cotés sur une échelle allant de 1 (*Fortement en désaccord*) à 5 (*Fortement en accord*). Un résultat élevé correspond à une bonne alliance parentale. La cohérence interne de l'instrument est élevée ( $\alpha = .97$ ). Les scores obtenus au PAI ont été reliés aux scores d'ajustement marital des mères et des pères

ainsi qu'aux scores des parents à la sous-échelle *relation conjugale* de l'échelle de stress parental, ce qui tend à confirmer la validité de convergence de la mesure (Abidin et Brunner, 1995). À l'opposé, on retrouve une relation négative entre le score au PAI et le score total de stress parental, ce qui soutient la validité discriminante du PAI (Abidin et Brunner, 1995). Les deux parents complètent le questionnaire, puisque chacun doit évaluer l'attitude et les comportements *de son conjoint* dans l'éducation des enfants. Ainsi, la mesure de l'alliance parentale du père a été obtenue de la mère, alors que la mesure de l'alliance parentale de la mère a été obtenue du père.

### *Inhibition maternelle de l'engagement paternel<sup>7</sup>*

Le questionnaire utilisé par Allen et Hawkins (1999) a été repris et adapté dans le cadre de cette étude afin de mesurer le concept de *maternal gatekeeping*, que les auteurs définissent comme « un ensemble de croyances au sujet de la maternité et de la paternité qui influence les comportements de la mère en ce qui a trait à la distribution des tâches familiales » (page 205). Le questionnaire original de Allen et Hawkins (1999) comporte trois dimensions, soit *standards et responsabilités* (répugnance de la mère à partager sa responsabilité des affaires familiales, qui se manifeste par l'établissement de standards rigides), *confirmation de l'identité maternelle* (la mère associe le fait d'accomplir des tâches familiales au désir de s'affirmer, face à elle-même et aux autres, comme une bonne mère et une bonne épouse) et *rôles familiaux différenciés* (attentes et croyances de la mère qui associent les tâches familiales au domaine féminin). Ce questionnaire n'est administré qu'aux mères. En effet, les auteurs soulignent que malgré le fait que la régulation de l'engagement de l'autre parent n'est pas uniquement l'affaire des femmes (les hommes peuvent, eux aussi, faire en sorte de se réserver certains domaines, rôles ou identités dans la vie familiale), leur questionnaire ne

---

<sup>7</sup> Puisqu'il n'existe pas de traduction officielle du terme anglophone *maternal gatekeeping*, nous utilisons dans la présente étude l'expression « inhibition maternelle de l'engagement paternel », qui en constitue une traduction libre. Selon Cannon, Wells, Schoppe-Sullivan, Brown et Mangelsdorf (2007), le *gatekeeping* maternel est « une série de croyances et de comportements qui peuvent inhiber un effort de collaboration dans le travail familial (Allen & Hawkins, 1999), qui peuvent aussi consister en des comportements facilitateurs ». Toutefois, le questionnaire que nous utilisons ne s'intéresse pas à la facilitation par les mères de l'engagement paternel, ce qui justifie le terme choisi.

mesure que la régulation par la mère. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons choisi d'inclure, en plus du questionnaire d'Allen et Hawkins (1999), un questionnaire portant sur les croyances parentales qui sera complété par les mères et les pères et que nous décrirons plus loin. Les items des échelles *standards et responsabilités* (5 items) et *confirmation de l'identité maternelle* (4 items) sont cotés sur une échelle allant de 1 (*Ne me décrit pas du tout*) à 4 (*Me décrit très bien*), alors que les 2 items de l'échelle *rôles familiaux différenciés* sont cotés sur une échelle allant de 1 (*Fortement en désaccord*) à 5 (*Fortement en accord*). Dans la validation originale d'Allen et Hawkins (1999), ces trois échelles ont respectivement obtenu des indices de cohérence interne (alpha de Cronbach) de .76, .79 et .66. Une analyse typologique (*cluster analysis*) effectuée par les auteurs afin de confirmer la validité de leur instrument a permis de produire trois regroupements modestement distincts de mères, soit : un groupe de mères très fortement inhibitrices de l'engagement paternel; un groupe de mères collaboratrices; et finalement, un groupe de mères « intermédiaires ». Bien que le groupe de mères inhibitrices se distingue clairement des deux autres groupes, les mères collaborantes et les mères intermédiaires présentent certaines ressemblances. Les mères inhibitrices se distinguent significativement des mères collaboratrices et des mères intermédiaires au niveau du temps consacré au travail familial. La différence entre le temps consacré au travail familial par les femmes et celui qui y est consacré par les hommes est également plus importante chez les mères inhibitrices, comparativement aux mères collaboratrices et aux mères intermédiaires (Allen et Hawkins, 1999). Les travaux d'Allen et Hawkins (1999) apportent donc un soutien modeste à la validité de leur instrument.

Suite à la validation de leur questionnaire, les auteurs ont recommandé que l'étude du *gatekeeping* maternel tienne compte, à l'avenir : (a) des croyances maternelles voulant que l'apport de la mère soit irremplaçable au sein de la famille (Allen et Hawkins (1999) suggèrent d'ajouter ces croyances à l'échelle de *rôles familiaux différenciés*); et (b) de l'ambivalence de la mère par rapport au partage des tâches. Nous avons donc ajouté quelques items à notre questionnaire dans le but d'inclure ces aspects du *gatekeeping* maternel (3 items pour l'aspect irremplaçable de la mère au sein de la famille et 2 items pour l'ambivalence maternelle). L'annexe G présente le questionnaire adapté, qui inclut les nouveaux items créés (questions 2, 3 et 4 de la seconde section du questionnaire pour les items concernant l'apport

irremplaçable de la mère et questions 6 et 7 de la même section pour les items relatifs à l'ambivalence maternelle). Les auteurs n'ayant pas précisé à quelle échelle l'ambivalence maternelle devrait être rattachée, nous avons choisi de la joindre à l'échelle de *rôles familiaux différenciés* puisque c'est de cette échelle qu'elle nous semble la plus proche conceptuellement; elle y est aussi plus fortement corrélée qu'aux autres échelles. Nous avons toutefois retiré l'un des items cherchant à évaluer les croyances au sujet de l'apport irremplaçable de la mère, puisqu'il abaissait de façon importante l'alpha de Cronbach; l'un des items portant sur l'ambivalence maternelle a aussi été retiré pour la même raison, mais également parce que sa variance était presque nulle. En bout de ligne, 3 items ont été ajoutés à l'échelle de *rôles familiaux différenciés*, qui compte maintenant un total de 5 items ( $\alpha = .77$ ). Afin de réduire le nombre de variables à l'étude, les sous-échelles mentionnées ne sont pas utilisées ici; elles ont plutôt été regroupées pour générer une cote globale d'inhibition maternelle de l'engagement paternel (13 items,  $\alpha = .82$ ). Ce choix apparaît cohérent avec les constats d'Allen et Hawkins (1999), qui notent que les trois dimensions du *gatekeeping* maternel s'entremêlent et sont corrélées entre elles : les mères qui obtiennent un résultat élevé à une dimension ont aussi en général un résultat élevé aux autres dimensions.

#### *Refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères*

Allen et Hawkins (1999) suggèrent par ailleurs que l'on tienne compte du fait que certains pères insistent pour que leur conjointe assume elle-même le soin et l'éducation des enfants ou refusent de s'impliquer auprès de ces derniers. Nous avons donc prévu quatre nouveaux items à ajouter au questionnaire de *gatekeeping* maternel d'Allen et Hawkins (1999) pour évaluer, du point de vue de la mère, le refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères, et nous avons créé une échelle à partir de ces items. Ils sont inclus dans le questionnaire présenté à l'annexe G (questions 3, 6, 9 et 12 de la première section du questionnaire). Comme l'un des items réduisait l'alpha de Cronbach, nous avons choisi de le retirer et obtenu une échelle finale de 3 items avec une cohérence interne de .82. On observe une corrélation de  $r = -.27$  ( $p = .03$ ) entre cette variable et l'engagement total du père au QEP, tel que rapporté par ce dernier, ce qui confère au construit une certaine validité de convergence. Puisque le refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches

ménagères nous apparaît comme un concept différent mais complémentaire du *gatekeeping* maternel (notamment parce qu'il appartient au père malgré le fait qu'il est rapporté par la mère), nous avons choisi de ne pas l'inclure dans la cote globale d'inhibition maternelle de l'engagement paternel, mais plutôt de l'utiliser comme une nouvelle variable. Les corrélations obtenues dans la présente étude soutiennent la validité de convergence de cette variable, puisque le refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères est relié aux croyances parentales du père : plus les croyances de ce dernier sont libérales, moins il refuse de s'engager.<sup>8</sup>

### *Croyances parentales*

Puisqu'aucun questionnaire ne semble mesurer la régulation par le père de l'engagement maternel, nous avons jugé bon d'au moins mesurer les croyances parentales chez le père grâce au questionnaire *Beliefs Concerning the Parental Role Scale* (BCPR; Bonney & Kelley, 1996), que nous avons également administré aux mères pour fins de comparaison (voir annexe H). Il comporte une seule échelle de 28 items, qui sont en fait des affirmations sur les rôles de la mère et du père dans le soin des enfants avec lesquels les parents peuvent se montrer en accord ou en désaccord sur une échelle allant de 1 (*Fortement en accord*) à 5 (*Fortement en désaccord*). Certains items reflètent des croyances plus traditionnelles concernant les rôles de la mère et du père, alors que d'autres reflètent des croyances moins traditionnelles ou plus égalitaires. Un résultat élevé au BCPR correspond à des croyances plus libérales. La fidélité et la validité du BCPR ont été démontrées (Nangle, Kelley, Fals-Stewart et Levant, 2003). Le score des pères au BCPR a été relié au pourcentage de temps passé par les pères comme seul responsable de leur enfant (Jacobs et Kelley, 2006), de même qu'à l'engagement du père dans les soins prodigués à l'enfant (Bonney, Kelley et Levant, 1999).

McBride et coll. (2005) considèrent que les croyances des parents au sujet des rôles parentaux constituent possiblement un mécanisme de *gatekeeping*. Ils soulignent au passage

---

<sup>8</sup>  $r = -.26, p < .05$

qu'Allen et Hawkins (1999) considèrent les croyances comme un aspect essentiel de ce construit et citent la recension de Sigel et McGillicuddy-DeLisi (2002), qui conclut que croyances et pratiques parentales sont souvent reliées. Cannon, Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Brown et Sokolowski (2008) soutiennent quant à eux que les croyances non traditionnelles des parents concernant le rôle du père se traduiraient par davantage de comportements facilitateurs et moins de comportements inhibiteurs chez la mère; en conséquence, les pères seraient plus impliqués auprès de leurs enfants.

### *Adaptation de l'enfant*

#### *Profil socio-affectif*

L'adaptation socio-affective de l'enfant est mesurée par le *Profil socio-affectif, version abrégée* (Venet, Bigras & Normandeau, 2002), qui est complété par le père de l'enfant<sup>9</sup> (voir

---

<sup>9</sup> Concernant les variables d'adaptation socio-affective de l'enfant et de participation relative des deux parents, plusieurs raisons justifient l'utilisation du père comme unique informant. Tout d'abord, il apparaissait évident que cette étude prendrait des proportions démesurées si l'on s'intéressait à la fois à la prédiction des mesures rapportées par les mères et de celles rapportées par les pères, puisque 8 variables dépendantes auraient alors été ajoutées à celles déjà incluses dans le plan d'analyses. Par ailleurs, étant donné le nombre relativement restreint de participants que comporte l'échantillon étudié, il aurait été impossible d'inclure davantage de variables indépendantes sans affecter de façon importante la possibilité que soient détectées de petites, ou même de moyennes, tailles d'effet. En outre, sur certaines variables, le nombre de pères qui ont complété les questionnaires est plus élevé que le nombre de mères (13% plus de pères que de mères dans le cas du PSA-A). Notons par ailleurs que le QEP, qui mesure la participation relative des deux parents dans la présente étude, a été validé avec un échantillon composé uniquement de pères. Finalement, pour ces variables les corrélations entre ce que rapportent les deux parents sont toutes significatives; pères et mères semblent donc relativement en accord en ce qui concerne l'adaptation de leur enfant et la participation relative de chacun des parents. En conséquence, nous avons choisi de nous conformer à la recommandation d'Allen et Hawkins (1999), qui suggèrent que les variables que l'on met en relation avec les mesures de *gatekeeping* maternel soient issues d'un informant qui ne soit pas la mère, étant donné les fortes chances que la propension au *gatekeeping* maternel affecte les informations rapportées concernant d'autres concepts. Cela nous a par ailleurs permis de nous intéresser aux perceptions des pères, qui ont jusqu'à maintenant été trop souvent ignorés dans les études empiriques. Finalement, les données recueillies par Gaunt (2006) révèlent un niveau acceptable de validité de convergence entre ce que rapportent les mères et les pères concernant l'engagement parental : cette chercheuse a obtenu des corrélations de .60 pour les soins par le père et de .76 pour les soins par la mère, en reliant le nombre d'heures d'implication parentale hebdomadaire rapportés par le père au nombre d'heures rapporté par la mère. De même, Bonney, Kelley et Levant (1999) rapportent une corrélation de .63 pour les soins de l'enfant (*childcare*) rapportés par la mère et par le père, ce qui concorde selon eux avec les niveaux élevés

annexe I). Le PSA-A compte 30 items. Chacun décrit un signe comportemental ou émotionnel en lien avec l'expression de l'affectivité, l'interaction avec les pairs ou l'interaction avec les adultes. Pour chaque énoncé, le comportement de l'enfant est coté de 1 (*Jamais*) à 6 (*Toujours*). Trois cotes sont obtenues à partir de la version courte du PSA : une cote d'*anxiété/retrait*, une cote d'*agressivité/irritabilité* et une cote de *compétence sociale*. La cohérence interne varie de .80 à .92, selon l'échelle, la fidélité test-retest se situe entre .78 et .86 après deux semaines et les corrélations entre les indices de la version courte et de la version originale varient de .92 à .97 (LaFreniere & Dumas, 1996). Le PSA-A présente une bonne validité de construit (Venet, Bigras et Normandeau, 2002). Les accords inter-juges au PSA sont relativement élevés et uniformes pour les 8 échelles (fidélité variant entre .82 et .89) (Lafrenière, Dubeau, Janosz et Capuano, 1990). Les analyses de validation du PSA permettent par ailleurs clairement de discerner un échantillon clinique d'un échantillon normatif (enfants provenant de centres de jour suite à une référence par un professionnel, en raison de leurs problèmes de comportement à la garderie ou en milieu familial) (Lafrenière, Dubeau, Janosz et Capuano, 1990). La validation convergente du PSA a finalement été établie par des relations significatives avec une mesure de risque familial (Capuano, 1989).

## RÉSULTATS

### PLAN D'ANALYSES

Nous avons débuté nos analyses par un examen des statistiques descriptives des différentes variables à l'étude et des corrélations existant entre ces variables. Nous avons poursuivi avec des analyses de régression hiérarchique, effectuées en quatre parties qui correspondent à nos quatre questions de recherche.

---

d'accord que l'on retrouve dans la littérature entre ce que rapportent les mères et les pères au sujet de l'engagement parental de ces derniers. De même, dans l'étude de Bonney, Kelley et Levant (1999), les couples étaient en accord sur le fait que les femmes faisaient la plupart des tâches dans tous les domaines, sauf les jeux (auxquels le père participait davantage que la mère) et la discipline (pour laquelle chacun des parents s'attribuait la plus grande part). D'après la littérature existante, père et mère apparaissent donc raisonnablement en accord l'un avec l'autre en ce qui concerne leur engagement auprès de l'enfant.



*Partie 1 - Apport de la relation coparentale à l'explication de l'engagement parental*

Afin de répondre à notre première question de recherche, nous avons effectué une série d'analyses de régression hiérarchique pour chacune des variables dépendantes à l'étude (Tableau 1).

Tableau 1  
Variables d'engagement parental

Dimensions de l'engagement parental	Variables
Présence	Temps hebdomadaire total passé par la mère avec l'enfant Temps hebdomadaire total passé par le père avec l'enfant
Pratiques parentales	Chaleur parentale de la mère Chaleur parentale du père Contrôle restrictif de la mère Contrôle restrictif du père
Participation relative des deux parents	Participation aux soins de base Participation au soutien émotionnel Participation aux jeux Participation à la discipline Participation à l'introduction de nouveauté

Puisque nous nous intéressons à l'apport *respectif* des variables maternelles et paternelles à l'explication de l'engagement parental, les variables indépendantes propres aux mères et aux pères ont été placées dans des blocs distincts (Tableau 2).

Étant donné la taille limitée de notre échantillon et le nombre important de variables auxquelles nous nous intéressons, les blocs de variables ont été introduits un à un afin de préserver un nombre acceptable de sujets par variable<sup>10</sup>; seules les variables indépendantes contribuant de façon significative à l'explication de la variable dépendante ont été retenues dans un bloc donné avant l'ajout d'un bloc subséquent. Une fois la sélection de variables complétée pour un bloc, celles-ci ont en quelque sorte été « fixées » : elles sont demeurées dans ce bloc même si l'ajout de nouveaux blocs de variables est venu affecter la significativité des relations. Ce n'est qu'une fois tous les blocs de variables à l'étude fixés

<sup>10</sup> Tabachnik et Fidell (1989) considèrent qu'une régression hiérarchique devrait comporter au moins 20 sujets par variable. VanVoorhis et Morgan (2001), quant à eux, suggèrent plutôt 10 participants par variable pour les équations de régression comportant 6 prédicteurs ou plus, tout en précisant qu'une petite taille d'effet sera mieux détectée avec 30 sujets par variable. Lorsque la régression inclut 5

que nous avons retiré, une à une et par ordre de significativité (en commençant par la variable possédant le coefficient de régression standardisé –  $\beta$  – le moins élevé et en terminant par le plus élevé), les variables dont l'apport n'était plus significatif. Ainsi, le modèle final obtenu ne comporte que des variables indépendantes dont l'apport à l'explication de la variable dépendante est statistiquement significatif.

Tableau 2  
*Ordre d'entrée des variables portant sur la relation coparentale*

Bloc	Variabes
1 Variables sociodémographiques familiales et paternelles	Âge de l'enfant Nombre d'enfants dans la maison Âge du père Scolarité du père Revenu annuel du père Nombre d'heures hebdomadaires de travail du père
2 Variables sociodémographiques maternelles	Âge de la mère Scolarité de la mère Revenu annuel de la mère Nombre d'heures hebdomadaires de travail de la mère
3 Dimensions paternelles de la relation coparentale	Qualité de l'alliance parentale du père Croyances parentales du père Refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères
4 Dimensions maternelles de la relation coparentale	Qualité de l'alliance parentale de la mère Croyances parentales de la mère Inhibition maternelle de l'engagement paternel

prédicteurs ou moins, VanVoorhis et Morgan proposent d'appliquer la règle de Harris (1985) : le nombre minimal de participants devrait alors être égal au nombre de prédicteurs, plus 50.

*Partie 2 - Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale*

Nous avons également utilisé une série d'analyses de régression hiérarchique pour répondre à notre seconde question de recherche. Dans un premier temps, les variables ont été centrées<sup>11</sup> et les termes d'interaction ont été créés (Tableau 3). Ceux-ci ont par la suite été testés avec chacune des variables dépendantes représentant l'engagement parental qui sont présentées au Tableau 1.

Pour chaque variable dépendante, une première régression a permis de tester la modération de la relation entre les croyances parentales du père et son engagement parental. Les variables correspondant aux effets principaux ont été entrées dans un premier bloc et les termes d'interaction, dans un second bloc. La même démarche a été utilisée pour tester la modération de la relation entre les croyances parentales de la mère et son engagement parental. Les termes d'interaction dont le coefficient de régression standardisé était statistiquement significatif ont ensuite été ajoutés aux modèles finaux obtenus lors des régressions décrites à la partie 1. Nous avons finalement retiré, une à une et par ordre de significativité, les variables dont l'apport n'était plus significatif dans le modèle.

---

<sup>11</sup> Aiken & West (1991) suggèrent de centrer les variables (en d'autres mots, de créer de nouvelles variables dans lesquelles la moyenne a été soustraite de chaque valeur) avant de tester une relation de modération, ce qui permet de réduire la multicollinéarité et de faciliter l'interprétation des coefficients de régression.

Tableau 3  
*Termes d'interaction testés pour chacune des relations de modération potentielles*

Relation	Termes d'interaction
Modération de la relation entre les croyances parentales du père et son engagement parental	Croyances parentales du père x Qualité de l'alliance parentale chez la mère Croyances parentales du père x Croyances parentales de la mère Croyances parentales du père x Inhibition maternelle de l'engagement paternel
Modération de la relation entre les croyances parentales de la mère et son engagement parental	Croyances parentales de la mère x Qualité de l'alliance parentale chez le père Croyances parentales de la mère x Croyances parentales du père Croyances parentales de la mère x Refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères

Dans les cas où une modération existait entre les trois variables, un graphique représentant l'interaction a été dessiné aux niveaux « fort », « moyen » et « faible » des variables indépendantes et les pentes ont été calculées (*simple slope analysis*)<sup>12</sup>.

*Partie 3 - Apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant*

Nous avons utilisé, pour répondre à la troisième question de recherche, la même procédure que celle décrite à la partie 1. Cette fois, les variables dépendantes représentent l'adaptation de l'enfant (compétence sociale, anxiété/retrait et agressivité/irritabilité). Les variables indépendantes sont présentées au Tableau 4. Elles sont les mêmes que celles de la partie 1, auxquelles s'ajoutent, en trois blocs, les variables portant sur les trois dimensions de l'engagement parental (présence, pratiques parentales et participation).

---

<sup>12</sup> Aiken & West (1991) recommandent le calcul des pentes, qui permet de connaître la force de l'association entre la variable indépendante et la variable dépendante lorsqu'elles sont en lien avec la variable modératrice et de vérifier si cette relation entre variable indépendante et variable dépendante est significative ou non.

Tableau 4  
*Ordre d'entrée des variables coparentales et d'engagement parental*

Bloc	Variables
1 Variables sociodémographiques familiale et paternelles	Âge de l'enfant Nombre d'enfants dans la maison Âge du père Scolarité du père Revenu annuel du père Nombre d'heures hebdomadaires de travail du père
2 Variables sociodémographiques maternelles	Âge de la mère Scolarité de la mère Revenu annuel de la mère Nombre d'heures hebdomadaires de travail de la mère
3 Dimensions paternelles de la relation coparentale	Qualité de l'alliance parentale du père Croyances parentales du père Refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères
4 Dimensions maternelles de la relation coparentale	Qualité de l'alliance parentale de la mère Croyances parentales de la mère Inhibition maternelle de l'engagement paternel
5 Engagement parental : présence	Temps hebdomadaire total passé avec l'enfant par la mère Temps hebdomadaire total passé avec l'enfant par le père
6 Engagement parental : pratiques parentales	Chaleur parentale de la mère Chaleur parentale du père Contrôle restrictif de la mère Contrôle restrictif du père
7 Engagement parental : participation relative des deux parents	Participation aux soins de base Participation au soutien émotionnel Participation aux jeux Participation à la discipline Participation à l'introduction de nouveauté

*Partie 4 - L'engagement parental comme médiateur de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant*

Afin de vérifier si l'engagement parental est un médiateur des relations entre les dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant (quatrième question de recherche), nous avons suivi la procédure suggérée par Baron et Kenny (1986). Nous avons d'abord ciblé les corrélations qui, trois à trois, étaient significatives entre elles (variable de coparentalité reliée à l'engagement parental<sup>13</sup> et à l'adaptation de l'enfant et variable d'engagement parental reliée à l'adaptation de l'enfant), puisque ceci constitue une condition préalable à une relation de médiation. Nous avons ensuite effectué, pour chaque triade de variables dont les interrelations étaient significatives, deux analyses de régression : dans la première, la variable d'adaptation de l'enfant était régressée sur la variable représentant la relation coparentale, et dans la seconde la variable d'adaptation de l'enfant était régressée sur la variable représentant la relation coparentale, ainsi que sur la variable d'engagement parental. Dans les cas où une relation de médiation existe entre les trois variables, l'inclusion de la variable médiatrice (d'engagement parental) fait diminuer ou disparaître la relation précédemment significative entre la variable indépendante (de coparentalité) et la variable dépendante (d'adaptation de l'enfant). Ces régressions et le calcul de la valeur  $z$  du test de Sobel nous ont permis de vérifier l'existence de relations de médiation : une valeur  $z$  non significative au test de Sobel signifie qu'il y a absence de médiation; une valeur  $z$  significative accompagnée d'une valeur de  $\beta$  devenue non significative pour la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante dans la seconde régression correspond à une médiation complète; et finalement, une valeur  $z$  significative accompagnée d'une valeur de  $\beta$  qui demeure significative pour la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante dans la seconde régression correspond à une médiation partielle.

---

<sup>13</sup> La variable « alliance parentale du père » n'a été testée qu'en relation avec les variables d'engagement de la mère (pas avec celles du père), incluant la participation relative des deux parents, et la variable « alliance parentale de la mère » n'a été testée qu'en relation avec les variables



## STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Le Tableau 5 présente, pour chacune des variables à l'étude : le nombre de sujets (qui varie entre 64 et 70, en fonction des valeurs manquantes); la moyenne, l'écart-type, le minimum et le maximum de notre échantillon; et finalement, les résultats minimum et maximum qu'il est possible d'obtenir à cette échelle. Il apparaît d'emblée que notre échantillon est composé de couples dont l'alliance parentale est plutôt bonne et les croyances parentales plutôt libérales. Le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères est faible et moins élevé que l'inhibition maternelle de l'engagement paternel, qui demeure modérée. Le temps passé avec l'enfant varie beaucoup d'un individu à l'autre. Les parents qui composent notre échantillon sont particulièrement chaleureux, mais font également un usage important du contrôle restrictif. La moyenne de participation relative des deux parents se rapproche grandement de l'égalité (puisque la moyenne pour chaque échelle du QEP se rapproche bien davantage de 0 que du minimum ou du maximum possible pour l'échelle); notre échantillon est donc composé de pères qui participent de façon importante aux tâches parentales. Toutefois, les mères participent davantage aux soins de base ( $t = -7.93$ ;  $p = .00$ ), au soutien émotionnel ( $t = -3.83$ ;  $p = .00$ ) et aux jeux ( $t = -3.46$ ;  $p = .00$ ). Les pères participent quant à eux davantage à la discipline ( $t = 2.86$ ;  $p = .01$ ), alors que l'introduction de nouveauté est répartie également entre les deux parents. Il est toutefois frappant que certains pères participent très peu aux soins de base et à l'introduction de nouveauté, et aussi assez peu aux jeux, puisque leurs scores se rapprochent du minimum possible pour ces échelles et que l'écart-type est élevé pour ces domaines d'engagement parental. Comparativement aux normes, les cotes de compétence sociale et d'anxiété/retrait des enfants de notre échantillon sont moyennes, alors que les cotes d'agressivité/irritabilité sont plus élevées que dans une population normative<sup>14</sup>.

---

d'engagement du père (pas avec celles de la mère), incluant également la participation relative des deux parents.

<sup>14</sup> Une mesure additionnelle tirée de notre base de données (évaluation de l'enfant au PSA-A par son éducatrice) nous permet de constater que les conclusions de cette comparaison, qui repose sur les normes établies pour l'évaluation de l'adaptation de l'enfant *par son éducatrice* à l'aide du PSA-A (puisque'il n'existe pas de normes pour les pères), sont les mêmes lorsque les pères de notre échantillon ( $N = 70$ ) évaluent leur enfant et lorsque c'est l'éducatrice de ce dernier ( $n = 58$ ) qui effectue l'évaluation.

Tableau 5  
Statistiques descriptives des variables à l'étude

Variabiles	Nombre de sujets	Moyenne	Écart-type	Minimum de l'échantillon	Maximum de l'échantillon	Minimum de l'échelle	Maximum de l'échelle
Coparentalité père							
Alliance père <sup>a</sup>	70	89.31	6.38	75.00	100.00	20	100
Refus du père	70	1.23	0.36	1.00	2.27	1	4
Croyances père <sup>b</sup>	70	109.27	10.41	84.00	126.00	26	130
Coparentalité mère							
Alliance mère <sup>a</sup>	70	87.87	9.15	61.00	100.00	20	100
Inhibition maternelle	70	2.10	0.51	1.17	3.30	1	4
Croyances mère <sup>b</sup>	70	107.51	10.06	81.00	126.00	26	130
Présence							
Temps père-enfant	64	45.46	14.50	12.50	85.00	0	—
Temps mère-enfant	68	54.19	18.70	5.00	104.00	0	—
Pratiques parentales							
Chaleur père	70	73.59	5.81	56.00	84.00	14	84
Chaleur mère	70	76.00	5.02	64.00	84.00	14	84
Contrôle père	70	39.06	6.20	26.00	52.00	11	66
Contrôle mère	70	36.28	6.47	20.00	52.00	11	66
Participation <sup>c</sup>							
Soutien émotionnel	68	-1.76	3.37	-10.00	8.00	-36	36
Soins de base	69	-5.13	7.25	-26.00	12.00	-28	28
Jeux	67	-2.40	7.13	-24.00	10.00	-40	40
Intro nouveauté	68	0.31	4.59	-14.00	10.00	-16	16
Discipline	67	0.88	3.28	-8.00	11.00	-16	16
Adaptation							
Compétence sociale	68	4.18	0.60	2.70	5.50	1	6
Anxiété/retrait	70	2.08	0.42	1.30	3.30	1	6
Agressivité/irritabilité	70	2.56	0.58	1.20	4.00	1	6

Notes. <sup>a</sup> Plus ces cotes sont élevées, meilleure est la qualité de l'alliance parentale. <sup>b</sup> Un résultat faible à cette échelle correspond à des croyances plus traditionnelles concernant les rôles de la mère et du père, alors qu'un résultat élevé reflète des croyances plus égalitaires ou libérales. <sup>c</sup> Puisque les cotes de participation relative des deux parents correspondent à la différence entre la participation du père et celle de la mère, une cote positive reflète une participation plus importante du père que de la mère alors qu'une cote négative signifie que le père participe moins que la mère.

\*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ .

## CORRÉLATIONS

### *Intercorrélations entre les variables sociodémographiques*

Les intercorrélations entre les variables sociodémographiques sont présentées au Tableau 6. On constate que les variables paternelles et maternelles sont reliées : on retrouve des corrélations positives entre l'âge du père et celui de la mère, entre le revenu paternel et le revenu maternel, ainsi qu'entre le nombre d'années de scolarité du père et le nombre d'années de scolarité de la mère. Le revenu paternel est par ailleurs positivement associé à l'âge de l'enfant, au nombre d'enfants dans le foyer et à la scolarité du père; il est négativement relié au nombre d'heures de travail de la mère. Le revenu maternel est positivement associé à la scolarité de la mère et du père, à l'âge de la mère et au nombre d'heures de travail de cette dernière. Finalement, plus le foyer compte d'enfants, moins la mère travaille.

### *Intercorrélations entre les variables de coparentalité*

Les intercorrélations entre les variables de coparentalité sont elles aussi présentées au Tableau 6; les corrélations significatives y sont nombreuses. Notons tout d'abord que l'inhibition maternelle de l'engagement paternel et le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères sont positivement corrélés et que leurs relations avec les autres variables coparentales sont négatives, alors que toutes les autres relations significatives à l'intérieur du bloc sont positives. Ainsi, les croyances maternelles sont reliées à toutes les variables de coparentalité, alors que les croyances paternelles sont reliées à toutes les variables de coparentalité sauf l'alliance parentale de la mère. L'inhibition maternelle de l'engagement paternel, ainsi que le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, sont associés à toutes les variables coparentales à l'exception de l'alliance paternelle. Finalement, l'alliance maternelle est corrélée à toutes les variables coparentales à l'exception des croyances paternelles, alors que l'alliance paternelle du père est reliée aux croyances paternelles, à l'alliance maternelle et aux croyances maternelles.

Tableau 6  
Intercorrélations entre les variables sociodémographiques et de coparentalité

Variabes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Socio-démo père																
1. Âge de l'enfant	—															
2. Nombre d'enfants	.19	—														
3. Âge père	.07	.14	—													
4. Scolarité père	.07	.07	.12	—												
5. Revenu père	.24*	.28*	.21	.42**	—											
6. Heures travail père	.20	-.06	-.06	-.23	.19	—										
Socio-démo mère																
7. Âge mère	.12	.02	.84**	.11	.21	-.18	—									
8. Scolarité mère	.12	.12	.15	.49**	.20	-.24	.22	—								
9. Revenu mère	.14	.00	.20	.32**	.31*	-.14	.34**	.44**	—							
10. Heures travail mère	-.08	-.38**	-.20	-.17	-.32*	-.08	-.03	.17	.56**	—						
Coparentalité père																
11. Alliance père <sup>a</sup>	-.05	-.23	-.21	.15	-.04	-.23	-.08	.20	.21	.21	—					
12. Refus du père	.08	.12	.19	-.18	.14	.37**	.12	-.24*	-.11	-.03	-.13	—				
13. Croyances père <sup>b</sup>	.02	-.11	-.09	.27*	.06	-.26*	.08	.23	.50**	.22	.46**	-.26*	—			
Coparentalité mère																
14. Alliance mère <sup>a</sup>	.01	-.11	-.23	.23	.06	.01	-.14	.17	.10	-.04	.46**	-.26*	.14	—		
15. Inhibition maternelle	.03	-.00	.11	-.17	-.01	.16	-.09	-.36**	-.27*	-.14	-.17	.56**	-.35**	-.36**	—	
16. Croyances mère <sup>b</sup>	.06	-.17	-.17	.13	.04	-.09	-.01	.25*	.23	.30*	.33**	-.29*	.56**	.24*	-.55**	—

Note. Le nombre de sujets se situe entre 58 et 70, dépendamment des valeurs manquantes.

<sup>a</sup> Plus ces cotes sont élevées, meilleure est la qualité de l'alliance parentale. <sup>b</sup> Un résultat faible à cette échelle correspond à des croyances plus traditionnelles concernant les rôles de la mère et du père, alors qu'un résultat élevé reflète des croyances plus égalitaires ou libérales.

\*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ .

*Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables de coparentalité*

Le Tableau 6 nous permet également d'étudier les relations entre les variables sociodémographiques et les variables de coparentalité. On remarque tout d'abord que l'alliance parentale (chez le père comme chez la mère) n'est reliée à aucune variable sociodémographique. Les croyances paternelles sont plus libérales chez les pères plus scolarisés et dans les familles où le revenu maternel est plus élevé; elles sont plus traditionnelles lorsque le père travaille davantage. Les croyances maternelles, quant à elles, sont plus libérales chez les mères plus scolarisées, de même que chez celles qui travaillent davantage. Le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères est plus présent chez les pères qui travaillent davantage et l'est moins dans les familles où la mère est plus scolarisée. Finalement, l'inhibition maternelle de l'engagement paternel est moins présente chez les mères plus scolarisées, ainsi que chez celles dont le revenu personnel est plus élevé.

*Intercorrélations entre les variables d'engagement parental*

Le Tableau 7 présente les intercorrélations entre les 3 composantes de l'engagement parental (présence, pratiques parentales et participation). Le temps passé par la mère avec l'enfant est positivement corrélé au temps passé par le père avec l'enfant, ce qui nous amène à penser que le temps passé par un parent avec l'enfant se déroule généralement en famille<sup>15</sup>. Les variables de participation relative des deux parents présentent plusieurs intercorrélations significatives : plus un père participe au soutien émotionnel de l'enfant, plus il s'implique dans les soins de base, les jeux et l'introduction de nouveauté; plus il participe aux soins de base, plus il s'engage dans les jeux; plus il est impliqué dans les jeux, plus il participe à l'introduction de nouveauté; et finalement, plus il s'engage dans l'introduction de nouveauté, moins il participe à la discipline. On note également que plus les pères s'impliquent dans les jeux et

---

<sup>15</sup> Une mesure additionnelle tirée de notre base de données nous permet effectivement de confirmer cette hypothèse: sur les 45 heures que rapportent passer les pères avec l'enfant à chaque semaine, seulement 9 ont lieu en l'absence de la mère ( $ET = 7$ ) ; les mères rapportent quant à elles passer 54 heures par semaine avec l'enfant, dont 15 en l'absence du père ( $ET = 13$ ).

l'introduction de nouveauté, plus ils se montrent chaleureux avec l'enfant, alors que plus ils s'impliquent dans les soins de base, moins ils passent de temps avec l'enfant. Des analyses post-hoc révèlent par ailleurs que la participation relative totale du père (total de la participation au soutien émotionnel, aux soins de base, aux jeux, à l'introduction de nouveauté et à la discipline) présente une relation négative avec le temps père-enfant, ce qui signifie que plus le père passe de temps avec l'enfant, moins il a tendance à s'impliquer auprès de lui comparativement à sa conjointe.

*Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables d'engagement parental*

Les corrélations entre l'engagement parental et les variables sociodémographiques et coparentales sont présentées au Tableau 8. On note que plus le père est âgé, moins sa participation relative aux soins de base est importante alors que plus son enfant est âgé, plus faible est sa participation relative à la discipline. Plus il est scolarisé, plus sa participation relative aux jeux et aux soins de base est marquée, moins il se montre contrôlant avec l'enfant et moins la mère passe du temps avec l'enfant. Plus son revenu est élevé, moins lui et sa conjointe passent de temps avec l'enfant. Plus la mère est âgée, moins elle est contrôlante avec l'enfant et plus sa participation relative au soutien émotionnel de l'enfant est importante. Plus la mère est scolarisée, moins son conjoint passe de temps avec leur enfant mais plus la participation relative de ce dernier aux soins de base et aux jeux est forte. Finalement, plus le revenu maternel est élevé, moins la mère passe de temps avec son enfant. Le nombre d'enfants du couple et le nombre d'heures de travail des parents ne sont associés à aucune dimension de l'engagement parental.

Tableau 7  
Intercorrélations entre les variables d'engagement parental

Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Présence												
1. Temps père-enfant	—											
2. Temps mère-enfant	.25*	—										
Pratiques parentales												
3. Chaleur père	.04	-.01	—									
4. Chaleur mère	-.00	.01	.04	—								
5. Contrôle père	-.16	.10	-.11	-.08	—							
6. Contrôle mère	.17	-.02	.10	.06	-.15	—						
Participation												
7. Soutien émotionnel	-.11	-.11	.16	.22	-.12	.07	—					
8. Soins de base	-.25*	-.01	.23	-.06	-.10	.03	.26*	—				
9. Jeux	-.24	-.24	.27*	-.16	.01	-.01	.44**	.37**	—			
10. Intro nouveauté	-.09	-.03	.27*	.01	-.07	-.10	.37**	.24	.39**	—		
11. Discipline	-.04	-.14	-.04	.01	.04	.02	-.11	-.18	-.17	-.31*	—	

Note. Le nombre de sujets se situe entre 56 et 70, dépendamment des valeurs manquantes.

\*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ .

Tableau 8  
Corrélations entre les variables d'engagement parental et les variables sociodémographiques et coparentales

Variable	Participation relative des deux parents <sup>3</sup>					Pratiques parentales				Temps parent-enfant	
	Soutien Émotionnel	Soins de base	Jeux	Introduction de nouveauté	Discipline	Chaleur père	Chaleur mère	Contrôle père	Contrôle mère	Père	Mère
Socio-démo père											
Âge de l'enfant	-.13	.05	-.14	-.06	-.31*	-.03	.09	.02	.01	-.13	.10
Nombre d'enfants	-.18	.02	-.02	.03	.09	-.17	-.15	.02	-.16	-.12	-.01
Âge père	-.20	-.27*	-.22	-.03	-.02	-.09	-.06	-.10	-.22	.02	-.06
Scolarité père	.11	.26*	.29*	.18	.15	.09	-.06	-.41**	.00	-.18	-.48**
Revenu père	.05	.09	.02	.04	.04	-.03	.17	-.18	-.19	-.28*	-.31*
Heures travail père	.12	-.11	-.00	-.09	-.02	.07	.04	.00	.08	-.19	.21
Socio-démo mère											
Âge mère	-.27*	-.16	-.19	-.06	-.10	.02	-.00	-.12	-.31**	.03	-.03
Scolarité mère	.20	.32**	.32**	.06	.06	.13	.03	-.12	-.10	-.31*	-.20
Revenu mère	.16	.12	.03	-.07	.08	.14	.15	-.22	.01	-.10	-.34**
Heures travail mère	.24	.08	.08	-.11	-.04	.19	.13	.05	.04	.08	-.14
Coparentalité père											
Alliance père <sup>a</sup>	.23	.24*	.14	.06	.07	.41**	.33**	-.03	.15	-.05	-.10
Refus du père	-.20	-.16	-.22	-.18	.07	-.21	-.09	-.02	-.01	-.02	.18
Croyances père <sup>b</sup>	.12	.26*	.08	.20	-.04	.46**	.11	-.32**	.20	.06	-.19
Coparentalité mère											
Alliance mère <sup>a</sup>	.36**	.32**	.32**	.14	.02	.22	.41**	-.14	.23	.09	-.00
Inhibition maternelle	-.27*	-.14	-.15	-.10	-.00	-.30*	-.12	.20	.05	.00	.07
Croyances mère <sup>b</sup>	.41**	.37**	.12	.24	-.22	.38**	.24*	-.24*	.18	-.17	-.12

Note. Le nombre de sujets se situe entre 54 et 70, dépendamment des valeurs manquantes.

<sup>a</sup> Plus ces cotes sont élevées, meilleure est la qualité de l'alliance parentale. <sup>b</sup> Un résultat faible à cette échelle correspond à des croyances plus traditionnelles concernant les rôles de la mère et du père, alors qu'un résultat élevé reflète des croyances plus égalitaires ou libérales. <sup>3</sup> Puisque les cotes de participation relative des deux parents correspondent à la différence entre la participation du père et celle de la mère, une cote positive reflète une participation plus importante du père que de la mère alors qu'une cote négative signifie que le père participe moins que la mère.

\*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ .



### *Corrélations entre les variables de coparentalité et d'engagement parental*

On observe des corrélations significatives entre différentes dimensions de la relation coparentale et l'engagement parental, surtout dans les domaines traditionnellement réservés aux mères (soutien émotionnel, soins de base et chaleur). Ainsi, la participation relative du père au soutien émotionnel est positivement associée à la qualité de l'alliance parentale de la mère et à ses croyances; elle est négativement associée à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel. La participation relative du père aux soins de base est quant à elle positivement associée à la qualité de l'alliance parentale du père et de la mère et aux croyances parentales maternelles et paternelles. La participation relative du père aux jeux est positivement associée à l'alliance parentale de la mère. La chaleur paternelle est reliée de façon positive à l'alliance parentale chez le père, ainsi qu'aux croyances parentales maternelles et paternelles; cette variable est aussi reliée négativement à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel. La chaleur maternelle est également fortement associée à la coparentalité : elle est positivement reliée à l'alliance parentale du père et de la mère ainsi qu'aux croyances maternelles. Le contrôle restrictif du père est quant à lui négativement associé aux croyances parentales des deux parents. Aucune dimension de la relation coparentale n'est associée à la participation à l'introduction de nouveauté et à la discipline (des dimensions traditionnellement associées aux pères), au contrôle restrictif maternel ou au temps parent-enfant.

Tableau 9  
Corrélations entre les variables d'adaptation de l'enfant et les variables sociodémographiques, coparentales et d'engagement parental

	Compétence sociale	Anxiété-retrait	Agressivité-irritabilité
Socio-démo père			
Âge de l'enfant	-.17	-.07	-.01
Nombre d'enfants	.09	.06	.30*
Âge père	-.11	-.17	-.08
Scolarité père	.11	.16	.07
Revenu père	.03	.03	.21
Heures travail père	.19	-.16	-.15
Socio-démo mère			
Âge mère	-.08	-.22	-.05
Scolarité mère	.26*	.11	.08
Revenu mère	.19	-.13	.00
Heures travail mère	.01	-.07	-.06
Coparentalité père			
Alliance père <sup>a</sup>	.30*	-.13	-.08
Refus du père	-.15	-.22	-.15
Croyances père <sup>b</sup>	.25*	.02	-.07
Coparentalité mère			
Alliance mère <sup>a</sup>	.26*	-.01	-.16
Inhibition maternelle	-.21	-.19	-.13
Croyances mère <sup>b</sup>	.17	-.00	-.10
Présence			
Temps père-enfant	-.14	.09	-.23
Temps mère-enfant	-.02	-.04	-.09
Pratiques parentales			
Chaleur père	.37**	-.06	-.02
Chaleur mère	.16	.05	-.13
Contrôle père	-.07	-.01	-.02
Contrôle mère	.03	.01	-.20
Participation <sup>c</sup>			
Soutien émotionnel	.23	.02	-.12
Soins de base	.10	-.00	.05
Jeux	.22	.00	.07
Intro nouveauté	.17	-.11	-.05
Discipline	.14	.10	.10

Notes. Le nombre de sujets se situe entre 59 et 70, dépendamment des valeurs manquantes.

<sup>a</sup> Plus ces cotes sont élevées, meilleure est la qualité de l'alliance parentale. <sup>b</sup> Un résultat faible à cette échelle correspond à des croyances plus traditionnelles concernant les rôles de la mère et du père, alors qu'un résultat élevé reflète des croyances plus égalitaires ou libérales.

<sup>c</sup> Puisque les cotes de participation relative des deux parents correspondent à la différence entre la participation du père et celle de la mère, une cote positive reflète une participation plus importante du père que de la mère alors qu'une cote négative signifie que le père participe moins que la mère.

\*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ .

*Intercorrélations entre les variables d'adaptation de l'enfant*

L'agressivité/irritabilité de l'enfant et son anxiété/retrait sont positivement corrélés ( $r = .39$ ;  $p = .00$ ), mais ces variables ne sont pas reliées à la compétence sociale ( $r = -.05$ ;  $p = .66$  et  $r = -.08$ ;  $p = .51$ , respectivement).

*Corrélations entre les variables sociodémographiques et les variables d'adaptation de l'enfant*

Les corrélations entre l'adaptation de l'enfant et les variables sociodémographiques, coparentales et d'engagement parental sont présentées au Tableau 9. On n'observe que deux relations significatives entre les variables sociodémographiques et l'adaptation de l'enfant. Ainsi, plus le couple a d'enfants, plus l'enfant-cible se montre agressif et irritable, alors que plus la mère est scolarisée, plus son enfant est compétent socialement.

*Corrélations entre les variables de coparentalité, d'engagement parental et d'adaptation de l'enfant*

On constate d'emblée que la coparentalité et l'engagement parental ne sont reliés qu'à la compétence sociale de l'enfant. Ainsi, trois variables paternelles sont positivement associées à cette variable : ce sont l'alliance parentale, les croyances parentales et la chaleur affective. L'alliance parentale de la mère est elle aussi positivement reliée à la compétence sociale de l'enfant. Aucune variable n'est associée à l'anxiété/retrait de l'enfant.

On remarque que l'implication relative des deux parents et le temps passé par chacun des parents en présence de l'enfant ne présentent aucune association avec l'adaptation de l'enfant. Des corrélations post-hoc nous ont toutefois permis de constater que malgré cela, la participation relative *totale* du père aux cinq sphères étudiées (total du soutien émotionnel, des soins de base, des jeux, de l'introduction de nouveauté et de la discipline) est positivement associée à la compétence sociale de l'enfant ( $r = .28$ ;  $p = .03$ ).

## RÉGRESSIONS HIÉRARCHIQUES

Nous présentons ici les modèles finaux obtenus pour chacune des variables dépendantes à l'étude.

### *Partie 1 - Apport de la relation coparentale à l'explication de l'engagement parental*

Le Tableau 10 présente les variables indépendantes (variables sociodémographiques et caractéristiques de la relation coparentale) qui contribuent à l'explication de l'engagement parental.

La scolarité du père est la seule variable qui contribue (à 23.4%) à l'explication du temps passé par la mère avec l'enfant ( $\beta = -.49$ ;  $t = -4.50$ ;  $p = .00$ ). Aucune variable indépendante n'explique une portion significative de la variance du temps passé par le père avec l'enfant.

La chaleur du père s'explique à 26.3% par l'alliance parentale du père ( $\beta = .25$ ;  $t = 2.12$ ;  $p = .04$ ) et les croyances paternelles ( $\beta = .35$ ;  $t = 2.95$ ;  $p = .04$ ), alors que la chaleur maternelle est expliquée à 16.9% par l'alliance parentale de la mère ( $\beta = .41$ ;  $t = 3.72$ ;  $p = .00$ ). La scolarité du père explique 16.4% de la variance du contrôle paternel ( $\beta = -.41$ ;  $t = -3.65$ ;  $p = .01$ ), tandis que l'âge de la mère contribue à 9.4% de l'explication de la variance du contrôle maternel ( $\beta = -.31$ ;  $t = -2.66$ ;  $p = .01$ ).

En ce qui concerne la participation relative des deux parents, le modèle final pour l'explication du soutien émotionnel apporté à l'enfant comporte deux variables indépendantes, soit l'alliance parentale de la mère ( $\beta = .26$ ;  $t = 2.28$ ;  $p = .03$ ) et les croyances parentales de cette dernière ( $\beta = .33$ ;  $t = 2.93$ ;  $p = .01$ ). Ces deux variables expliquent 23.2% de la variance du soutien émotionnel. Trois variables contribuent de façon significative à l'explication de la variance des soins de base prodigués à l'enfant. Ce sont : l'âge du père ( $\beta = -.27$ ;  $t = -2.41$ ;  $p = .02$ ), la scolarité de la mère ( $\beta = .29$ ;  $t = 2.56$ ;  $p = .01$ ) et les croyances parentales de cette dernière ( $\beta = .23$ ;  $t = 2.03$ ;  $p = .05$ ). Ces variables expliquent 25.0% de la variance des soins de base. Les jeux faits avec l'enfant s'expliquent à 14.6% par l'âge du père ( $\beta = -.26$ ;  $t = -2.20$ ;  $p = .03$ ) et la scolarité du père ( $\beta = .32$ ;  $t = 2.71$ ;  $p = .01$ ). L'âge de l'enfant explique 9.4% de la variance de la discipline ( $\beta = -.31$ ;  $t = -2.60$ ;  $p = .01$ ). Aucune variable indépendante ne s'est avérée significative dans la régression hiérarchique finale visant à expliquer l'introduction de nouveauté.

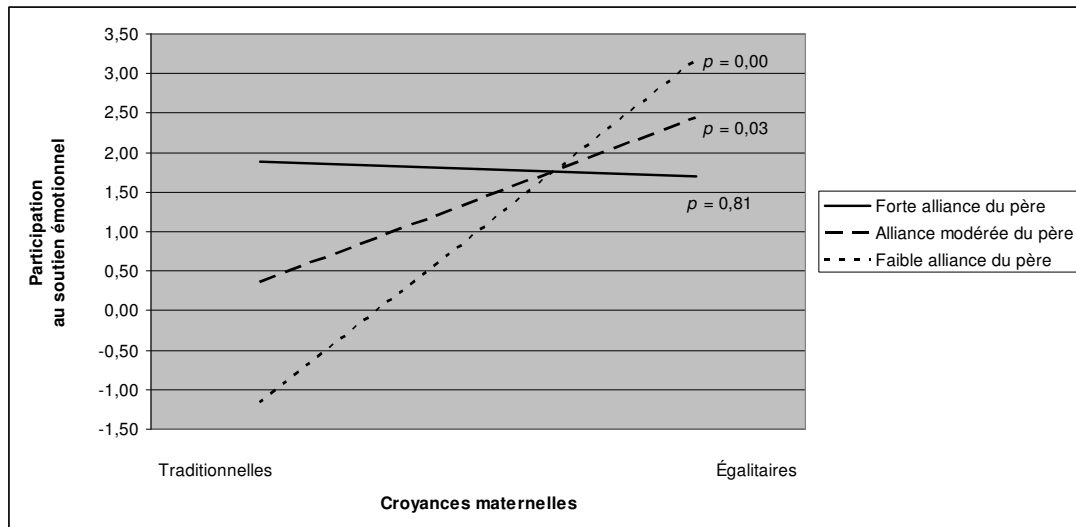
Tableau 10

*Apport de la relation coparentale et des variables sociodémographiques à l'explication de l'engagement parental (modèles initiaux)*

Variables d'engagement parental (Pourcentage de variance expliquée)	Variables indépendantes significatives
<b>Présence</b>	
Temps père-enfant (0%)	Aucune
Temps mère-enfant (23.4%)	Scolarité du père
<b>Pratiques</b>	
Chaleur du père (26.3%)	Alliance parentale du père Croyances paternelles
Chaleur de la mère (16.9%)	Alliance parentale de la mère
Contrôle paternel (16.4%)	Scolarité du père
Contrôle maternel (9.4%)	Âge de la mère
<b>Participation relative</b>	
Soutien émotionnel (23.2%)	Alliance parentale de la mère Croyances parentales de la mère
Soins de base (25.0%)	Âge du père Scolarité de la mère Croyances parentales de la mère
Jeux (14.6%)	Âge du père Scolarité du père
Discipline (9.4%)	Âge de l'enfant
Introduction de nouveauté (0%)	Aucune

*Partie 2 - Modération de la relation entre croyances parentales et engagement parental par  
d'autres aspects de la relation coparentale*

Seulement quatre des termes d'interaction testés (Tableau 3) se sont avérés significatifs, révélant ainsi une relation de modération entre les variables; ceux-ci impliquent tous les croyances parentales de la mère. Ainsi, on constate que les croyances maternelles sont positivement corrélées à la participation relative des deux parents au soutien émotionnel, mais uniquement si l'alliance parentale du père est faible (valeur de  $t$  pour la pente = 4.16;  $p = .00$ ) ou modérée ( $t = 2.22$ ;  $p = .03$ ) (Figure 1). De même, les croyances maternelles sont positivement corrélées à la participation relative aux jeux, mais seulement lorsque le père refuse fortement de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères ( $t = 2.01$ ;  $p = .05$ ) (Figure 2). Les croyances maternelles sont positivement corrélées à la participation relative à introduction de nouveauté, mais uniquement si le père refuse fortement ( $t = 3.22$ ;  $p = .00$ ) ou modérément ( $t = 2.02$ ;  $p = .05$ ) de s'engager (Figure 3). Finalement, les croyances maternelles sont négativement corrélées au temps passé par la mère avec l'enfant, mais seulement lorsque l'alliance parentale du père est forte ( $t = -2.20$ ;  $p = .03$ ).



*Figure 1.* Interaction entre les croyances maternelles et l'alliance parentale du père, dans l'explication de la participation relative des deux parents au soutien émotionnel.

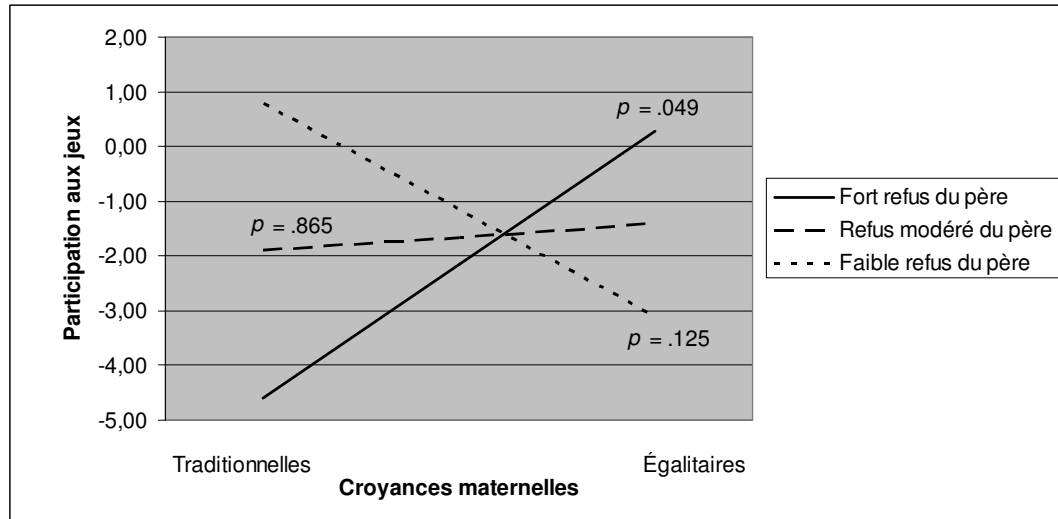


Figure 2. Interaction entre les croyances maternelles et le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, dans l'explication de la participation relative des deux parents aux jeux.

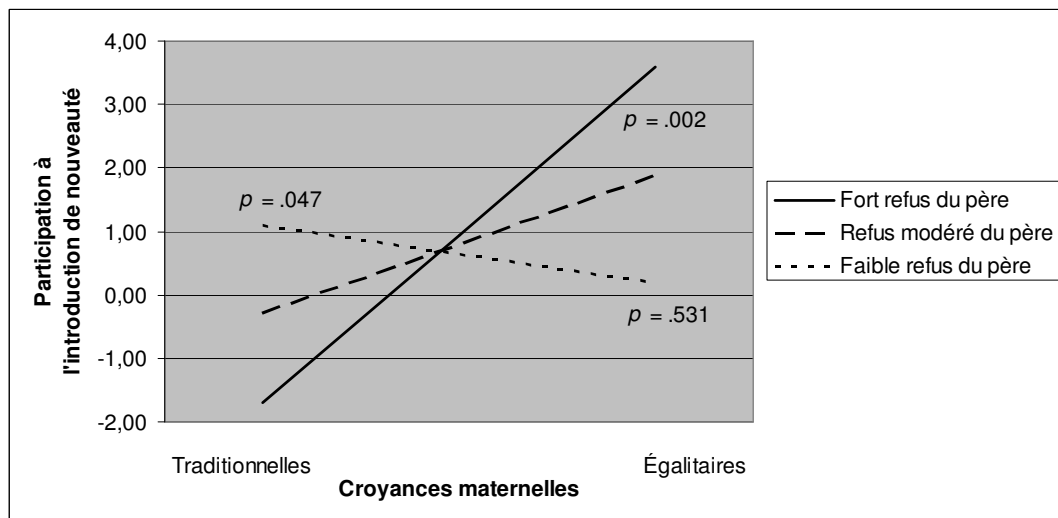


Figure 3. Interaction entre les croyances maternelles et le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères, dans l'explication de la participation relative des deux parents à l'introduction de nouveauté.

L'ajout de ces termes d'interaction a modifié certains des modèles finaux obtenus à la partie 1. Ainsi, l'interaction Croyances maternelles x Alliance parentale du père s'ajoute aux deux variables déjà présentes dans le modèle du soutien émotionnel (alliance parentale de la mère et croyances maternelles); à elles trois, ces variables contribuent à 35.2% à l'explication de la variable

dépendante (croyances maternelles :  $\beta = .24$ ;  $t = 2.23$ ;  $p = .03$ ; alliance parentale de la mère :  $\beta = .30$ ;  $t = 2.83$ ;  $p = .01$ ; Croyances maternelles x Alliance parentale du père :  $\beta = -.36$ ;  $t = -3.44$ ;  $p = .00$ ). L'interaction Croyances maternelles x Refus du père de s'engager permet d'expliquer 13.4% de la variance de la participation relative aux jeux et devient la seule variable significative du modèle ( $\beta = .37$ ;  $t = 3.17$ ;  $p = .00$ ). Finalement, la participation relative à l'introduction de nouveauté, qu'aucune variable ne contribuait à expliquer à la partie 1, est maintenant expliquée à 11.9% par l'interaction Croyances maternelles x Refus du père de s'engager ( $\beta = .35$ ;  $t = 2.98$ ;  $p = .00$ ).

Bien qu'initialement l'interaction Croyances maternelles x Alliance parentale du père se soit révélée significative comme variable explicative du temps passé par la mère avec l'enfant, l'apport de ce terme d'interaction à l'explication de la variance est devenu non significatif lorsqu'il a été ajouté au modèle final obtenu à la partie 1. Nous avons donc conservé le modèle de la partie 1 intact, sans y ajouter le terme d'interaction. De même, d'après les régressions effectuées, le terme d'interaction Croyances paternelles x Inhibition maternelle de l'engagement paternel aurait contribué de façon significative à l'explication du temps passé par le père avec l'enfant, mais aucune des trois pentes calculées (niveaux faible, modéré et fort d'inhibition maternelle) ne s'est avérée significative; nous n'avons donc pas ajouté ce terme d'interaction au modèle de la partie 1.

Le tableau 11 présente les variables indépendantes (variables sociodémographiques et caractéristiques de la relation coparentale) qui contribuent à l'explication de l'engagement parental, une fois les modèles modifiés pour inclure les termes d'interaction qui se sont révélés significatifs.



Tableau 11

*Apport de la relation coparentale et des variables sociodémographiques à l'explication de l'engagement parental (modèles modifiés pour inclure les termes d'interaction significatifs)*

Variables d'engagement parental (Pourcentage de variance expliquée)	Variables indépendantes significatives
<b>Présence</b>	
Temps père-enfant (0%)	Aucune
Temps mère-enfant (23.4%)	Scolarité du père
<b>Pratiques</b>	
Chaleur du père (26.3%)	Alliance parentale du père Croyances paternelles
Chaleur de la mère (16.9%)	Alliance parentale de la mère
Contrôle paternel (16.4%)	Scolarité du père
Contrôle maternel (9.4%)	Âge de la mère
<b>Participation relative</b>	
Soutien émotionnel (35.2%)	Alliance parentale de la mère Croyances parentales de la mère Croyances maternelles x Alliance parentale du père
Soins de base (25.0%)	Âge du père Scolarité de la mère Croyances parentales de la mère
Jeux (13.4%)	Croyances maternelles x Refus du père de s'engager
Discipline (9.4%)	Âge de l'enfant
Introduction de nouveauté (11.9%)	Croyances maternelles x Refus du père de s'engager

*Partie 3 - Apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant*

Le modèle final pour l'explication de la compétence sociale comporte trois variables, pour 25.7% de variance expliquée : l'âge de l'enfant ( $\beta = -.25$ ;  $t = -2.19$ ;  $p = .03$ ), les heures de travail du père ( $\beta = .33$ ;  $t = 2.81$ ;  $p = .01$ ) et l'alliance parentale du père ( $\beta = .41$ ;  $t = 3.56$ ;  $p = .00$ ). L'agressivité/irritabilité de l'enfant s'explique quant à elle à 9.2% par le nombre d'enfants que compte la famille ( $\beta = .30$ ;  $t = 2.63$ ;  $p = .01$ ). Aucune variable ne contribue de façon significative à l'explication de l'anxiété/retrait de l'enfant. On constate donc que peu des variables de notre étude s'avèrent prédictives de l'adaptation de l'enfant. Le Tableau 12 présente les variables indépendantes (variables sociodémographiques, caractéristiques de la relation coparentale et variables d'engagement parental) qui contribuent à l'explication de l'adaptation de l'enfant.

Tableau 12

*Apport de la relation coparentale, de l'engagement parental et des variables sociodémographiques à l'explication de l'adaptation de l'enfant*

Variables d'adaptation de l'enfant (Pourcentage de variance expliquée)	Variables indépendantes significatives
Compétence sociale (25.7%)	Âge de l'enfant Heures de travail du père Alliance parentale du père
Agressivité/irritabilité (9.2%)	Nombre d'enfants dans la famille
Anxiété/retrait (0%)	Aucune

*Partie 4 - L'engagement parental comme médiateur de la relation entre coparentalité et adaptation de l'enfant*

Les régressions hiérarchiques effectuées à la partie 4 ne nous ont permis d'identifier qu'une seule relation de médiation, qui constitue toutefois une médiation complète : on note que les croyances

paternelles sont positivement associées à la chaleur paternelle, qui est elle-même positivement associée à la compétence sociale de l'enfant ( $z = 2.16; p = .03$ ).

Dans l'ensemble de ces régressions, l'apport des variables étudiées à l'explication de l'engagement parental et de l'adaptation de l'enfant apparaît modeste; de même, le fait que si peu de variables indépendantes contribuent de façon significative à l'explication des variables dépendantes peut sembler étonnant. Évidemment, la taille de notre échantillon a une influence importante sur la significativité de nos résultats : le nombre restreint de sujets sur lesquels porte notre étude réduit la puissance statistique des tests effectués, surtout dans les régressions où nous avons introduit un nombre important de variables<sup>16</sup>. De plus, puisque plusieurs variables indépendantes présentent entre elles des corrélations significatives, il faut s'attendre à ce que le pourcentage de variance expliqué par l'ensemble des variables indépendantes introduites dans nos analyses multivariées soit moindre que la somme des pourcentages de variance qui serait expliquée si l'on considérait toutes les analyses univariées. Une certaine variance partagée entre les variables explicatives peut avoir fait en sorte que toutes les variables indépendantes qui étaient significativement corrélées aux variables dépendantes dans les analyses bivariées n'ont pas fourni une contribution unique à la prédiction de la variable dépendante, une fois intégrées aux équations de régression. Il faut donc éviter de conclure que l'absence de significativité du coefficient d'une variable indépendante signifie qu'elle n'a pas d'effet sur la variable dépendante.

## DISCUSSION

### PARTIE 1

#### *Corrélations entre les variables sociodémographiques et les mesures d'engagement parental*

---

<sup>16</sup> Les régressions de la partie 1 incluaient jusqu'à 6 variables explicatives alors que celles des parties 2 et 3 en comptaient jusqu'à 9 et ce, pour un maximum de 70 sujets (selon le nombre de valeurs manquantes). Nos modèles finaux (qui n'incluent que des variables contribuant de façon significative à l'explication de la variance) respectent toutefois les recommandations de Tabachnik et Fidell (1989) et de VanVoorhis et Morgan (2001) quant au nombre minimal de variables par sujet.

Les associations avec les variables sociodémographiques nous permettent de constater que plus le père est âgé, moins sa participation relative aux soins de base et au soutien émotionnel est importante<sup>17</sup>. Il n'est pas étonnant que les pères les plus âgés soient ceux qui s'impliquent le moins dans ces domaines traditionnellement réservés aux femmes, d'autant plus que notre échantillon couvre une grande étendue d'âges (les pères sont âgés de 23 à 51 ans), et donc plusieurs générations. Pour la même raison sans doute, les mères les plus âgées ont des conjoints dont la participation relative au soutien émotionnel est moins importante (l'âge des mères de notre échantillon varie entre 22 et 47 ans). Par ailleurs, les mères les plus âgées font moins usage du contrôle restrictif. Étonnant à première vue, ce résultat pourrait néanmoins s'expliquer par le stress auquel font souvent face les femmes au début l'âge adulte, alors qu'elles doivent amorcer leur carrière (le niveau d'éducation des mères de notre échantillon nous amène à croire qu'elles risquent d'investir de façon importante cet aspect de leur vie) tout en étant généralement les principales responsables des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Les femmes plus âgées vivent peut-être moins ce stress, avec une carrière davantage établie et, possiblement, une expérience accumulée auprès d'autres enfants; de plus, leurs enfants sont souvent eux aussi plus âgés et, de ce fait, moins dépendants des soins maternels. Dans un tel contexte, le contrôle restrictif pourrait être employé par des mères dépassées par leur charge de travail. L'âge de l'enfant est quant à lui associé de façon négative à la participation relative du père à la discipline: plus l'enfant est âgé, plus c'est sa mère qui le discipline. Ceci pourrait être dû au nombre d'interventions disciplinaires que nécessite un enfant selon son âge, mais aussi aux causes de ces interventions. Il est possible qu'un père aura davantage tendance à intervenir face à son enfant de trois ans qui frappe un autre enfant, le mord ou lui enlève son jouet, mais qu'il réagira moins face à un enfant qui se tient mal à table ou qui insulte un camarade. En proportion, ses interventions diminueront donc avec le temps. Cette hypothèse apparaît cohérente avec les propos de De Luccie (1996) et de Van Egeren (2001), qui suggèrent que les pères interviennent davantage auprès des enfants plus difficiles, possiblement pour offrir un soutien à la mère lorsqu'elle est dépassée par l'enfant ou parce que cette dernière fait davantage appel au père lorsque l'enfant présente des comportements problématiques. Ceci

---

<sup>17</sup> Rappelons que puisque l'on parle ici de participation relative des deux parents (cote d'engagement du père de laquelle on soustrait la cote d'engagement de la mère), lorsque la cote de participation relative diminue, ce peut être parce que : (a) l'implication du père diminue alors que celle de la mère demeure stable ou augmente; (b) l'implication de la mère augmente alors que celle du père demeure stable ou diminue; (c) l'implication du père augmente, mais celle de la mère augmente davantage.

concorde avec le modèle de la coparentalité comme facteur de protection présenté par Gagnon et Paquette (2009), qui implique que l'engagement des deux parents est d'autant plus important que l'enfant se montre exigeant. Il est vrai, cependant, que l'étendue d'âges couverte par notre étude est limitée (de 2 ans et 10 mois à 5 ans et 10 mois) et que cette relation pourrait ne pas s'appliquer à d'autres continuums d'âges.

On remarque que plus la mère et le père sont scolarisés, plus la participation relative du père aux jeux et aux soins de base est importante. Les pères les plus scolarisés font également moins usage du contrôle restrictif. La scolarisation favoriserait donc une attitude moins traditionnelle sur ce plan. De même, les parents plus scolarisés (mère et père) ont un coparent qui passe moins de temps avec l'enfant. Bien que l'on puisse avoir tendance à attribuer ce résultat au fait que les parents plus scolarisés ont un coparent qui est lui aussi plus scolarisé et qui risque donc de s'impliquer davantage dans sa carrière, cette explication potentielle est infirmée par l'absence de significativité, dans notre échantillon, de la relation entre le nombre d'heures que consacrent les parents (ou leur coparent) au travail et le temps qu'ils passent avec leur enfant. Cette relation non significative pourrait s'expliquer par le constat de Allen et Hawkins (1999), qui se basent sur les résultats de plusieurs études pour affirmer que le travail familial demeure associé aux femmes, peu importe leurs conditions d'emploi. Malgré tout, Bonney, Kelley et Levant (1999) rapportent que le statut socio-économique et le niveau d'éducation des pères ont été associés à l'engagement paternel dans certaines études, mais pas dans d'autres. De plus, on constate que plus le revenu maternel est élevé, moins la mère passe de temps avec son enfant; tel que le suggère Gaunt (2008), il se pourrait que les mères qui sont plus scolarisées et mieux payées en retirent un certain prestige, du pouvoir et une meilleure estime de soi, qui les amènerait à moins recourir au *gatekeeping*. La participation relative de leur conjoint aux jeux et aux soins de base serait donc plus importante, malgré une moindre présence de chacun des parents auprès de l'enfant. C'est ce que tendent à confirmer, dans notre étude, les relations négatives entre l'inhibition maternelle de l'engagement paternelle et la scolarité et le revenu maternels.

Le fait que les femmes plus scolarisées ont un conjoint qui passe moins de temps avec l'enfant mais dont la participation relative aux jeux et aux soins de base est importante est intéressant; peut-être les pères modernes qui ont moins de temps à consacrer à leur enfant modifient-ils la nature de leur implication pour se consacrer davantage à des activités qui favorisent le lien avec l'enfant. En ce

sens, les soins de base et les jeux seraient plus profitables que la discipline et l'introduction de nouveauté, traditionnellement dévolus aux pères. Ce résultat concorde d'ailleurs avec la corrélation obtenue entre le temps père-enfant et la participation relative totale<sup>18</sup> et aux soins de base. On constate ainsi que plus le père passe de temps avec l'enfant, moins il a tendance à s'impliquer auprès de lui, du moins dans les domaines couverts par notre questionnaire. Il semble que les pères qui sont moins présents tentent de compenser leur absence par une implication relative plus importante auprès de l'enfant. Cette relation est semblable à celle qu'ont notée Grossman, Pollack et Golding (1988) entre la satisfaction liée au travail et l'engagement paternel. Dans leur échantillon, plus les pères étaient satisfaits de leur travail, moins ils passaient de temps avec leur enfant mais plus ils se montraient avec ces derniers chaleureux, sensibles et stimulants; ils avaient en outre avec leur enfant une relation propre à contribuer au développement de l'autonomie de ce dernier.

Enfin, le nombre d'heures de travail des parents n'est associé à aucune dimension de l'engagement parental. Ceci semble infirmer l'hypothèse de Buckley et Schoppe-Sullivan (2010), qui suggéraient possible que le statut d'emploi constitue une meilleure mesure des croyances des mères et des pères qu'un questionnaire couvrant ce concept, puisqu'ils constituent en quelque sorte une actualisation de ces croyances dans la vie réelle. Cette absence de relation significative nous amène d'ailleurs à penser que les parents de notre échantillon qui consacrent davantage de temps à leur carrière se privent généralement de temps personnel au lieu de priver leur famille de leur présence, ce qui avait déjà été suggéré par Cowdery et Knudson-Martin (2005), mais au sujet des mères seulement; selon ces chercheurs, les pères ont plutôt le sentiment qu'il est légitime de prendre du temps pour eux et de prioriser leur travail. Ce résultat apparaît toutefois différent de ceux de la majorité des études portant sur les relations entre le travail et l'engagement paternel, qui révèlent que plus le père consacre de temps à son travail, moins il s'engage auprès de ses enfants (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001).

---

<sup>18</sup> Ce constat est issu d'analyses post-hoc sur une mesure additionnelle tirée de notre base de données (participation relative total du père à l'ensemble de échelles du QEP) :  $r = -.265$ ,  $p = .048$ .

*Corrélations entre les mesures d'engagement parental et de coparentalité*

On observe que ce sont surtout dans les domaines traditionnellement réservés aux mères (soutien émotionnel, soins de base, jeux calmes et chaleur) que les corrélations entre les différentes dimensions coparentales et l'engagement parental s'avèrent significatives. Il se pourrait qu'une relation coparentale de qualité ait pour effet de favoriser l'engagement du père dans ces domaines culturellement associés aux femmes, alors qu'un coparentage plus problématique aurait l'effet inverse. Plusieurs chercheurs observent en effet que les hommes ont besoin de soutien et d'encouragement de la part de leur conjointe pour s'impliquer autrement que selon les modèles traditionnels dans le domaine familial (Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001). Certains soutiennent que les mères ont plus de contrôle sur l'implication du père dans les domaines de l'engagement paternel qui sont moins favorisés par les attentes sociales (McBride, Brown, Bost, Shin, Vaughn & Korth, 2005). La participation relative du père dans le soutien émotionnel, les soins de base et la chaleur serait donc favorisée par une alliance parentale de qualité, des croyances parentales libérales et une absence d'inhibition de l'engagement paternel chez la mère. Ainsi, nos résultats révèlent que la participation relative des deux parents au soutien émotionnel est positivement associée à la qualité de l'alliance parentale de la mère<sup>19</sup> et à ses croyances; elle est négativement associée à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel. De même, la participation relative aux soins de base est positivement associée à la qualité de l'alliance parentale de la mère et aux croyances parentales de cette dernière. La participation relative aux jeux (qui dans notre échelle sont principalement calmes) est positivement associée à l'alliance parentale de la mère. La chaleur paternelle est reliée positivement aux croyances parentales de la mère et négativement à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel.

Les domaines de l'engagement parental plus traditionnels apparaissent quant à eux moins sensibles à la relation coparentale. Ainsi, aucune dimension de la relation coparentale n'est significativement reliée à la participation relative à l'introduction de nouveauté et à la discipline, deux dimensions traditionnellement associées aux pères. Le contrôle restrictif du père est néanmoins associé de façon négative aux croyances parentales de la mère : il semble que les pères les plus contrôlants partagent

---

<sup>19</sup> Rappelons que dans la présente étude, la qualité de l'alliance parentale d'un parent est toujours évaluée par son coparent.

leur parentalité avec une conjointe dont les croyances sont les plus traditionnelles, alors que les mères les plus libérales vivent avec des hommes qui font moins usage du contrôle restrictif. Ce résultat nous apparaît prévisible, le contrôle restrictif constituant une forme d'autorité plus traditionnelle; or, il se pourrait bien que les couples traditionnels au plan de la discipline le soient aussi en ce qui a trait aux croyances parentales.

La relation entre les croyances du père et le contrôle restrictif de ce dernier pourrait également s'expliquer par l'effet d'une variable intermédiaire. On remarque en effet dans la présente recherche que les croyances parentales plus traditionnelles présentent un grand nombre de corrélats négatifs, que ce soit au niveau de la relation coparentale, de l'engagement parental ou de l'adaptation de l'enfant. En effet, plus les croyances parentales du père sont traditionnelles, plus l'alliance parentale du père est mauvaise, plus son refus de s'engager est important, plus l'inhibition maternelle de l'engagement paternel est marquée et plus les croyances de la mère sont elles-mêmes traditionnelles; les croyances traditionnelles de la mère sont de leur côté associées à une moindre alliance parentale du père, à un refus plus important du père de s'engager, à une moins bonne alliance parentale de la mère et à une plus grande inhibition maternelle de l'engagement paternel. Les pères plus traditionnels dans leur croyances ont une participation moins égalitaire aux soins de base, sont moins chaleureux et plus contrôlants; les mères les plus traditionnelles partagent moins avec leur conjoint le soutien émotionnel et les soins de base, sont moins chaleureuses et ont un coparent moins chaleureux et plus contrôlant. Les pères qui ont des croyances plus traditionnelles ont également des enfants moins compétents socialement. Même sur le plan socio-économique, les croyances traditionnelles du père présentent des associations défavorables avec la scolarité du père, avec le nombre d'heures de travail du père (qui sont plus élevées lorsque le père présente des croyances traditionnelles) et avec le revenu maternel, alors que les croyances traditionnelles de la mère sont reliées à une moindre scolarité maternelle. Il semble donc qu'une conception traditionnelle des rôles parentaux soit associée à une relation coparentale plus difficile, à un engagement parental moins égalitaire, à une moins bonne adaptation chez l'enfant et à un contexte socio-économique moins favorable.

Les caractéristiques maternelles ne constituent cependant pas les seuls corrélats de l'engagement du père auprès de son enfant : l'alliance parentale du père et les croyances parentales de ce dernier sont également associés à sa participation relative aux soins de base et à la chaleur qu'il prodigue à



l'enfant, et les croyances parentales du père sont reliées au contrôle restrictif dont il fait usage avec l'enfant. Tel que mentionné, plus le père a des croyances libérales et manifeste une bonne alliance avec son coparent, plus il est chaleureux avec son enfant et plus sa participation relative aux soins de base est importante; les pères plus libéraux dans leurs croyances font également moins usage de contrôle restrictif. Les comportements paternels apparaissent donc influencés par les caractéristiques maternelles, ce qui ne signifie pas pour autant que le père n'est qu'un pantin à la merci d'influences extérieures. Ses caractéristiques propres ont elles aussi un rôle à jouer sur ce plan, comme le suggéraient Van Egeren (2001) ainsi que Walker et McGraw (2000). Ces derniers remettaient en question le *gatekeeping* maternel, un concept qui selon eux minimise le rôle joué par les pères dans leur implication auprès de leur enfant. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'introduire dans cette étude la variable *Refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches familiales*. Sur la base des résultats obtenus, cette variable (ou du moins son appellation) nous apparaît cependant questionnable.

En effet, bien que négativement corrélée à l'échelle totale de participation relative (les pères qui ont une cote de refus plus élevé ont donc une participation relative plus faible), elle n'apparaît reliée à aucune autre variable paternelle, hormis une corrélation positive avec le nombre d'heures de travail du père. Le refus du père de s'engager est toutefois positivement associé à l'inhibition maternelle de l'engagement paternel et négativement relié à trois autres variables maternelles : la scolarité, l'alliance parentale et les croyances. Il est donc possible que les caractéristiques maternelles aient influencé l'évaluation par la mère du refus de son conjoint de s'engager. On peut aussi se questionner sur le libre-choix des pères qui investissent beaucoup leur carrière, au détriment de leur famille : un père qui travaille davantage et qui, en conséquence, consacre moins de temps à sa famille le fait-il par choix? Les caractéristiques de son travail (plus grande rigidité dans les horaires, moins de possibilités de concilier travail et famille, etc.) lui imposent-elles cet emploi du temps, ou alors sa conjointe et lui ont-ils fait le choix de miser sur sa carrière parce qu'elle est plus payante et donc plus profitable pour la famille (n'oublions pas qu'encore aujourd'hui, les hommes occupent en moyenne des emplois plus payants que les femmes)? Dans ce dernier cas, à quel point de choix est-il libre, ou imposé par des contraintes économiques? Selon Cowdery et Knudson-Martin (2005), les parents (mères et pères) auxquels s'applique le modèle « maternité comme collaboration consciente » gèrent leurs horaires de façon égale, en fonction de l'enfant et de la famille, ce qui rend possible du temps de loisir pour les deux parents. Il serait donc possible, du moins pour certaines

familles, d'organiser le temps familial en fonction des besoins des enfants plutôt que des contraintes du travail.

La variable *Inhibition maternelle de l'engagement paternel* est quant à elle négativement reliée à plusieurs variables maternelles (scolarité, revenu, alliance et croyances parentales), tout comme à la participation relative au soutien émotionnel. Elle est aussi positivement reliée au refus du père de s'engager et négativement associée à la chaleur paternelle. L'inhibition maternelle de l'engagement paternel apparaît donc davantage auto-déterminée que le refus du père de s'engager. Son association avec la chaleur paternelle laisse malgré tout penser qu'elle pourrait aussi se manifester en réaction à des comportements paternels moins adéquats tels qu'un manque de chaleur envers l'enfant. Ainsi, Fagan et Barnett (2003) soutiennent que les mères qui perçoivent leur conjoint comme étant peu compétent comme parent pourraient avoir tendance à lui restreindre l'accès à l'enfant, alors que selon De Luccie (1996), les mères satisfaites des comportements paternels ont sans doute tendance à encourager l'implication du père. Ceci apparaît cohérent avec le point de vue de l'équivalence parentale (Gagnon et Paquette, 2009), qui implique que chaque parent doit s'adapter à la dyade que forme le coparent avec l'enfant, en soutenir les forces et tâches d'en compenser les faiblesses. Chacun doit donc s'adapter à ce qui se passe (ou ne se passe pas) dans l'autre dyade parent-enfant, s'accorder, en quelque sorte, pour offrir conjointement à l'enfant ce dont il a besoin, en fonction de leurs compétences, de leurs préférences et de leurs disponibilités, mais également de celles de leur coparent. En accord avec le modèle de la coparentalité comme facteur de protection (Gagnon et Paquette, 2009), l'engagement des deux parents apparaît important parce que l'apport d'un parent peut permettre de compenser les faiblesses et les excès de son coparent.

L'effet principal du refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères ne permet de prédire aucune des variables d'engagement parental ou d'adaptation de l'enfant; cette variable constitue toutefois une modératrice de la relation entre les croyances parentales de la mère et deux domaines de la participation parentale (la participation relative aux jeux et à l'introduction de nouveauté). L'inhibition maternelle de l'engagement paternel ne contribue, quant à elle, à la prédiction d'aucune variable dépendante à l'étude, que ce soit à travers un effet principal ou un effet d'interaction. L'ensemble de ces constats nous amène à questionner l'importance du concept de *gatekeeping* maternel pour l'étude de l'engagement parental et de l'adaptation de l'enfant. Bien qu'il soit significativement associé à la participation relative au soutien émotionnel ainsi qu'à la

chaleur paternelle, il se pourrait que d'autres concepts qui lui sont corrélés soient plus importants dans l'explication de l'engagement parental, par exemple les croyances maternelles et paternelles ou le refus du père de s'engager, dont l'effet principal ne permet de prédire aucune des variables d'engagement parental ou d'adaptation de l'enfant, mais qui constitue une variable modératrice de la relation entre les croyances parentales de la mère et deux domaines de la participation relative : les jeux et l'introduction de nouveauté. Ceci expliquerait que l'inhibition maternelle de l'engagement paternel, qui était introduite dans le dernier bloc de variables dans les analyses de régression visant à expliquer l'engagement parental, ne contribue significativement à la prédiction d'aucune variable d'engagement parental. Rappelons que selon Fagan et Barnett (2005), les connaissances sur le *gatekeeping* maternel sont bien minces; les études quantitatives sur le sujet sont rares, tout comme les définitions et les mesures opérationnelles. Un important travail d'opérationnalisation et de validation du concept demeure donc nécessaire. La pertinence de l'étude du *gatekeeping* maternel est d'autant plus questionnable que les variables d'alliance parentale et de croyances parentales ont sur ce concept l'avantage de tenir compte à la fois des aspects positifs et négatifs (ou inhibiteurs et facilitateurs) des caractéristiques maternelles.

Puisque ces constats découlent d'analyses corrélationnelles, il faudrait éviter d'y voir des relations de causalité. Il est certes possible que les caractéristiques des mères et des pères influencent leur engagement auprès de l'enfant (les études longitudinales de Floyd, Gilliom et Costigan (1998) et de McHale & Rasmussen (1998) permettent de constater l'effet causal de l'alliance parentale sur le parentage), mais il est tout aussi plausible que la faible implication de certains pères auprès des enfants, leur manque de chaleur ou leurs excès de contrôle nuise à une relation coparentale de qualité, et qu'inversement une relation coparentale de qualité soit issue d'un engagement paternel marqué ou de qualité. Les attitudes des pères et des mères pourraient donc constituer une conséquence, plutôt qu'une cause, de l'implication du père auprès des enfants (Bonney, Kelley & Levant, 1999; Cannon, Schoppe-Sullivan, Mangesldorf, Brown & Sokolowski, 2008). Ainsi, dans l'échantillon de Bonney et coll. (1999), c'est la participation du père aux soins de l'enfant qui semble affecter les croyances maternelles concernant les rôles parentaux, et non l'inverse. Dans l'étude de Cannon, Schoppe-Sullivan, Mangesldorf, Brown et Sokolowski (2008), par ailleurs, le *gatekeeping* maternel s'est révélé être à la fois une cause et une conséquence de l'implication paternelle. Dans l'un des contextes d'observation, notamment, les comportements facilitateurs de la mère semblaient avoir été suscités par une faible implication du père. Il est aussi possible que les

pères peu impliqués auprès de leur enfant cherchent, consciemment ou non, à en attribuer la responsabilité à leur conjointe (ils pourraient alors attribuer à cette dernière de faibles cotes d'alliance parentale) ou que le fait de s'impliquer auprès de leur enfant (ou de voir leur conjoint s'impliquer) amène certains parents à modifier leurs croyances parentales (McBride, Brown, Bost, Shin, Vaughn & Korth, 2005).

Une seule variable coparentale chez le père est associée à l'engagement de la mère, ce qui nous amène à penser que les pères seraient davantage influencés par leur conjointe que l'inverse. Ainsi, Cummings, Goeke-Morey et Raymond (2004) formulaient l'hypothèse d'une vulnérabilité de la paternité et des relations père-enfant aux conflits conjugaux et à une faible satisfaction maritale (*Fathering Vulnerability Hypothesis*) : selon eux, bien que les différences entre les pères et les mères s'avèrent souvent non significatives, lorsqu'une différence est décelée, elle révèle une incidence plus importante des conflits conjugaux sur la paternité que sur la maternité. Malgré tout, alors que l'on observe habituellement dans la littérature une influence de la mère sur les comportements paternels, les corrélations que nous avons obtenues nous amènent à formuler également l'hypothèse d'une influence du père sur les comportements maternels. Ceci remet en question l'idée que les pères puissent être influencés par les mères dans leurs pratiques parentales sans que l'inverse se manifeste également. Allen et Hawkins (1999) et Cannon, Wells, Schoppe-Sullivan, Brown et Mangelsdorf (2007), notamment, questionnaient cette idée souvent implicite dans la recherche disponible. Ainsi, dans notre étude la chaleur maternelle est positivement reliée à l'alliance parentale du père. Il est fort possible que les mères dont le conjoint montre une alliance négative vivent un stress qui les amène à se montrer moins chaleureuses avec leur enfant; de même, avec un bon soutien de la part de leur conjoint, les femmes sont sans doute plus enclines à offrir de la chaleur à leur enfant. Bien sûr, la relation peut être vue dans le sens inverse : le fait de voir leur conjointe agir de façon chaleureuse avec l'enfant crée peut-être une ambiance positive dans laquelle les pères sont plus disposés à une relation coparentale de qualité. La relation significative entre la chaleur maternelle et l'alliance parentale du père apporte par ailleurs un soutien à l'hypothèse du débordement affectif (Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002; Grych, 2002; Katz & Gottman, 1996), qui suggère que le climat affectif d'une relation tend à affecter le climat affectif des autres relations. Ainsi, le parent affecté (positivement ou négativement) par sa relation coparentale risque de déplacer sur l'enfant les humeurs, les émotions et les comportements qui y sont associés. Grych (2002) en est également arrivé à la conclusion que l'intimité et la satisfaction conjugales sont

associées à un style parental plus chaleureux, alors qu'Abidin et Brunner (1995) ont noté une association entre l'alliance parentale et les styles parentaux (chaleur) des deux parents. De son côté, Vaughn (1999) observe que les parents qui sont « mutuellement inactifs » dans leur relation coparentale sont également plus passifs dans leur relation avec leur enfant. Il semble donc que le « climat » d'une relation puisse se généraliser pour affecter le climat familial et les autres relations. Finalement, Walker et McGraw (2000) croient que la collaboration entre les parents reflète possiblement autre chose que la qualité de la relation conjugale; ainsi, les pères qui sont collaborateurs en tant que conjoints pourraient être les mêmes que ceux qui s'engagent auprès de leurs enfants.

#### *Explication de l'engagement parental par la relation coparentale*

Le premier objectif de cette étude était de vérifier quel était l'apport respectif des dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale à l'explication de l'engagement parental des mères et des pères. Dans ce cadre, la qualité de l'alliance parentale, les croyances parentales, l'inhibition maternelle de l'engagement paternel et son complément, le refus du père de s'engager auprès de l'enfant et dans les tâches ménagères, ont été mis en lien avec les variables propres au temps passé par les parents avec leur enfant, aux pratiques parentales et à la participation relative des deux parents à diverses tâches parentales, à travers une série d'analyses de régression hiérarchiques. Le nombre de résultats significatifs qui ressortent de ces analyses apparaît d'emblée décevant : peu de variables semblent expliquer les variables dépendantes à l'étude, comme en témoigne le Tableau 10. Il faut toutefois se souvenir que la présente recherche comporte un nombre restreint de sujets et que la puissance statistique des analyses effectuées en est affectée. On peut penser, étant donné le nombre important de corrélations significatives obtenues, qu'un échantillon plus grand nous aurait permis d'obtenir des résultats plus concluants dans les analyses de régression. Rappelons toutefois que la présente étude a un caractère exploratoire. De plus, sans parler de multicolinéarité, plusieurs variables du système familial sont corrélées assez fortement entre elles; certaines variables entrent donc en quelque sorte en « compétition » et seules les plus importantes ressortent, ce qui signifie que d'autres auraient pu s'avérer significatives, n'eût été de cette compétition. En ce sens, les modèles s'avèrent plutôt instables : une ou plusieurs variables pourraient ne pas apparaître dans le modèle de régression final si elles covariaient avec une ou plusieurs autres variables du modèle. Malgré tout, toujours dans un contexte exploratoire, les

analyses de régression nous apparaissent intéressantes comme complément aux analyses corrélationnelles, notamment parce que les variables qui s'avèrent significatives peuvent être considérées importantes dans le modèle. Par ailleurs, la méthode employée dans les régressions (seules les variables indépendantes contribuant de façon significative à l'explication de la variable dépendante ont été retenues dans un bloc donné avant l'ajout d'un bloc subséquent) réduit la multicollinéarité dans les analyses finales.

Bien que ces considérations méthodologiques relatives aux statistiques employées puissent expliquer le nombre relativement restreint de prédicteurs significatifs identifiés et la faible variance qu'ils expliquent, il faut également tenir compte du fait que les mesures de coparentalité ont, pour la plupart, trait à des croyances ou des attitudes des parents qui peuvent, pour plusieurs raisons, s'actualiser ou non dans la réalité. Ainsi, comme le soulignent Fagan et Barnett (2003), il est possible que les mères qui aimeraient assumer seules les responsabilités parentales doivent en déléguer malgré tout une partie à leur coparent, par manque de temps, par exemple, ou à cause de contraintes liées au travail. De même, il est possible que les parents provenant d'un milieu socio-économique moins favorable ne puissent agir selon leurs croyances avec leur enfant (Gaunt, 2008), par exemple parce que leur revenu ne leur permet pas de consacrer moins d'heures au travail ou de choisir entre la mère et le père comme principal pourvoyeur. De plus, plusieurs chercheurs, dont Allen et Hawkins (1999) et Jain, Belsky et Crnic (1996), ont souligné que les facteurs explicatifs des comportements parentaux sont nombreux. Puisque, selon eux, aucun prédicteur n'exerce d'influence prédominante sur l'engagement paternel (on peut aussi penser qu'il en va de même pour l'engagement maternel), il ne faut pas s'attendre à ce qu'une variable ressorte de façon marquée dans les analyses de régression ou qu'un concept particulier (la relation coparentale, par exemple) explique un grand pourcentage de la variance des comportements parentaux.

On constate que la scolarité du père est la seule variable qui contribue à l'explication du temps passé par la mère avec l'enfant : plus le père est scolarisé, moins la mère passe de temps avec son enfant. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que plus les pères sont scolarisés, plus ils tendent à avoir une conjointe qui est elle-même plus scolarisée et qui a un revenu plus élevé. Les pères plus scolarisés ont aussi une participation relative plus importante aux soins, aux jeux et de façon globale. Toutes ces caractéristiques nous amènent à croire que les pères plus scolarisés vivent dans un contexte familial moins traditionnel (ce que confirme la présence d'une corrélation positive entre

les croyances du père et la scolarité de ce dernier), dans lequel les coparents partagent les tâches parentales de façon plus égalitaire et où les femmes ont davantage de pouvoir. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de constater que les mères passent moins de temps avec leur enfant.

La chaleur du père s'explique par l'alliance parentale du père et par les croyances paternelles. Ce résultat est intéressant puisqu'il complète la littérature connue, qui tend à expliquer les caractéristiques paternelles par des variables maternelles. On voit pourtant ici l'importance que prennent les caractéristiques du père dans l'explication de ses propres comportements. Ainsi, un père chaleureux avec son enfant tend à entretenir une alliance parentale saine et des croyances parentales libérales. Il apparaît sensé que des croyances parentales moins traditionnelles permettent au père d'offrir à son enfant davantage de chaleur, ce comportement parental étant traditionnellement associé à la mère. On constate en outre une corrélation significative entre les croyances paternelles et l'alliance parentale du père, ce qui nous amène à croire qu'un père dont les croyances parentales sont plus libérales tendra à entretenir avec son coparent une relation de meilleure qualité. Comme chez le père, on constate que l'alliance parentale de la mère explique une partie de sa chaleur envers l'enfant. Il est plausible que la personnalité de certains parents les amène à entretenir de façon générale des relations interpersonnelles positives. Ainsi, il est fort probable qu'un parent qui s'efforce de maintenir avec son conjoint une relation coparentale saine, à travers une alliance parentale positive, s'assurera également d'entretenir avec son enfant une relation de qualité, à travers des comportements parentaux chaleureux. Ces relations semblent également explicables par l'hypothèse du débordement affectif énoncée précédemment (Cummings, Goeke-Morey & Graham, 2002; Grych, 2002; Katz & Gottman, 1996), où le climat affectif d'une relation semble se généraliser aux autres relations.

Au niveau du contrôle parental, on voit que la scolarité du père est reliée de façon négative au contrôle restrictif du père, alors que l'âge de la mère explique une certaine partie de la variance du contrôle maternel. La scolarité des parents a souvent été associée à des pratiques parentales qui favorisent une meilleure adaptation chez l'enfant; or, le type de contrôle mesuré dans notre étude (contrôle restrictif) est relié dans la littérature à des difficultés chez l'enfant. En ce sens, la scolarité chez le père favoriserait l'élimination de pratiques parentales indésirables. L'âge de la mère s'avère quant à lui un prédicteur du contrôle maternel, possiblement pour les raisons mentionnées

précédemment (le stress dû à la conciliation travail-famille pourrait être moins grand chez les mères plus âgées).

En ce qui concerne les styles parentaux, on voit donc que ce sont les caractéristiques de chacun des parents qui expliquent leur style propre; les caractéristiques du coparent ont peu à y voir. C'est au plan de la participation relative des deux parents que chaque parent semble influencer davantage son conjoint. Ainsi, plus l'alliance parentale de la mère est positive et plus ses croyances parentales sont libérales, plus son conjoint est responsable d'une partie importante du soutien émotionnel apporté à l'enfant. Ceci concorde avec la littérature actuelle, qui souligne l'importance de l'influence maternelle sur l'engagement du père, principalement dans les domaines habituellement réservés aux femmes (dont le soutien émotionnel). Dans cette même veine, plus les croyances de la mère sont libérales, plus la proportion de soins de base prodigués par le père est importante. Cette proportion augmente également avec la scolarisation de la mère et l'âge du père, des mesures qui pourraient elles aussi être vues comme étant liées aux valeurs traditionnelles (ou libérales) dans la famille. L'âge du père, sans doute pour la même raison, est relié à la proportion de jeux faits avec l'enfant (rappelons que l'échelle de jeux comporte principalement des activités traditionnellement associées aux femmes : jeux calmes et jeux cognitifs, notamment). La relation entre la discipline et l'âge de l'enfant a déjà été discutée.

## PARTIE 2

### *Modération des relations entre croyances parentales et engagement parental par d'autres aspects de la relation coparentale*

Nous avons cherché à vérifier si les dimensions maternelles de la relation coparentale modèrent la relation entre les croyances parentales du père et l'engagement parental de ce dernier; de même, nous voulions évaluer si les dimensions paternelles de la relation coparentale modèrent la relation entre les croyances parentales de la mère et l'engagement parental de cette dernière. L'étude de ces relations de modération apparaissait notamment justifiée par les recommandations de Gaunt (2008), qui propose que la recherche cherche à démêler la contribution de chaque coparent à leur niveau de collaboration dans les soins à l'enfant en étudiant les interactions entre les caractéristiques maternelles et paternelles.



Quatre des termes d'interaction testés (voir le Tableau 3 pour la liste de ces termes) se sont avérés significatifs, révélant ainsi une relation de modération entre les variables. On constate d'emblée que toutes ces interactions impliquent les croyances parentales de la mère. Ainsi, les croyances maternelles sont positivement corrélées au soutien émotionnel (donc plus la mère a des croyances libérales, moins elle est impliquée dans le soutien émotionnel relativement à son conjoint, alors que plus la mère a des croyances traditionnelles, plus elle est impliquée dans le soutien émotionnel), mais uniquement si l'alliance parentale du père est faible ou modérée. Les croyances de la mère ne semblent donc pas avoir d'influence sur la participation relative au soutien émotionnel lorsque le père entretient avec sa conjointe une bonne alliance parentale. De même, les croyances maternelles sont positivement corrélées aux jeux (ce qui signifie que plus la mère a des croyances libérales, moins sa participation relative aux jeux est marquée), mais seulement lorsque le père refuse fortement de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères (pas lorsque son refus est faible ou modéré). Les croyances maternelles sont positivement corrélées à la participation relative des deux parents à l'introduction de nouveauté (plus la mère a des croyances libérales, moins sa participation relative à l'introduction de nouveauté est importante), mais uniquement si le père refuse fortement ou modérément de s'engager (cette relation est non significative lorsque le refus du père est faible). Finalement, les croyances maternelles sont négativement corrélées au temps passé par la mère avec l'enfant (plus la mère a des croyances libérales, moins elle passe de temps avec son enfant), mais seulement lorsque l'alliance parentale du père est forte (pas lorsqu'elle est faible ou modérée).

Cette dernière modération peut sembler contradictoire lorsque mise en parallèle avec les trois interactions précédentes. Il apparaît toutefois plausible que les parents modifient leur engagement relatif (dans le soutien émotionnel, le jeu et l'introduction de nouveauté) en fonction des croyances maternelles lorsque les caractéristiques paternelles sont négatives (si le père manifeste une alliance faible et un fort refus de s'engager, les mères plus traditionnelles vont s'engager davantage alors que les mères plus libérales vont diminuer leur engagement), mais qu'elles ne puissent pas modifier le temps qu'elles consacrent à l'enfant dans un tel contexte. Il est possible qu'elles compensent alors en modifiant leur implication à d'autres niveaux (dans les soins de base et la discipline, par exemple), ou alors qu'elles se contentent de maintenir leur niveau de présence tout en s'assurant que leur conjoint s'implique en fonction de leurs croyances. Il est également possible que les mères

qui sentent qu'elles n'ont pas l'appui de leur conjoint (lorsque ce dernier montre une faible alliance avec elles ou refuse de s'engager) décident en contrepartie de ne pas tenir compte des besoins et préférences de ce dernier, et que leurs propres caractéristiques (croyances parentales de la mère) deviennent le déterminant principal de leurs comportements. Il faut que l'alliance du père soit forte pour que les croyances maternelles s'actualisent au plan des heures passées avec l'enfant, puisque ce n'est que lorsque le père montre une forte alliance avec sa conjointe que les mères plus traditionnelles se permettent de passer davantage de temps avec leur enfant, alors que les mères plus libérales consacrent moins de temps à ce dernier. Les caractéristiques paternelles négatives semblent donc jouer un rôle de catalyseur de la relation entre les croyances maternelles et la participation relative au soutien émotionnel, aux jeux et à l'introduction de nouveauté, alors que les caractéristiques paternelles positives permettent aux croyances maternelles de s'actualiser au niveau du nombre d'heures passées avec l'enfant. Schoppe-Sullivan, Brown, Cannon et Mangelsdorf (2008) ont formulé une hypothèse voulant que l'attitude de la mère joue un rôle de modérateur entre les croyances du père et ses comportements parentaux; on observe ici cet effet modérateur des attitudes parentales, qui se manifeste toutefois sur la relation entre les croyances *de la mère* et ses comportements parentaux, et non pas sur la relation entre les croyances paternelles et les comportements du père. L'un des apports de cette étude est donc d'avoir démontré que les mères peuvent user de leur influence pour accroître *ou* diminuer l'engagement relatif de leur coparent dans la vie de l'enfant, en fonction de leurs croyances. Les mères pourraient donc avoir sur les comportements paternels un effet inhibiteur (ce que rapportaient Doherty, Kouneski & Erickson, 1998) *ou* facilitateur (tel que le mentionnaient Walker & McGraw, 2000). Walker et McGraw (2000) soulignaient également que les pères peuvent influencer de façon directe ou indirecte la répartition des tâches au sein du couple, par exemple en résistant aux tentatives des mères de faciliter leur interaction avec leurs enfants. Ici, c'est plutôt au niveau de l'alliance parentale et du refus de s'engager que les caractéristiques du père semblent interagir avec les variables maternelles.

L'introduction des termes d'interaction a modifié certains des modèles obtenus à la partie 1; les modèles résultants sont présentés au Tableau 11. Ainsi, l'interaction des croyances maternelles avec l'alliance parentale du père s'ajoute aux deux variables déjà présentes dans le modèle (alliance parentale de la mère, croyances maternelles); à elles seules, ces trois variables expliquent un pourcentage relativement élevé (35%) de la variance du soutien émotionnel. L'alliance parentale et

les croyances parentales constituent donc des concepts d'une grande importance lorsqu'il s'agit de prédire la proportion du soutien émotionnel apportée par chacun des parents.

L'interaction des croyances maternelles avec le refus du père de s'engager devient la seule variable explicative de la participation relative des deux parents aux jeux. Les croyances de la mère deviennent donc déterminantes, du moins en ce qui a trait à la participation relative aux jeux, lorsque le père ne souhaite pas s'engager auprès de l'enfant.

Finalement, la participation relative à l'introduction de nouveauté, que l'effet principal d'aucune variable ne contribuait à expliquer, est maintenant en partie explicable par l'interaction des croyances maternelles et du refus du père de s'engager. L'effet des croyances maternelles se fait donc sentir à la fois dans des domaines traditionnellement vus comme maternels (le soutien émotionnel et les jeux, principalement calmes) et paternels (l'introduction de nouveauté).

Bien qu'initialement l'interaction des croyances maternelles et de l'alliance parentale du père se soit révélée significative comme variable explicative du temps passé par la mère avec l'enfant (les croyances maternelles sont négativement corrélées au temps passé par la mère avec l'enfant, mais seulement lorsque l'alliance parentale du père est forte), l'apport de ce terme d'interaction à l'explication de la variance est devenu non significatif lorsqu'il a été ajouté au modèle final obtenu à la partie 1. Même si l'effet de cette interaction est rendu non significatif par les autres variables à l'étude, il est fort intéressant de constater que les mères n'actualisent leurs croyances dans le temps qu'elles passent avec leur enfant que si l'alliance parentale de leur conjoint est positive. Il semble donc que les croyances parentales maternelles ne peuvent se concrétiser de cette façon qu'avec un certain accord du père ou une certaine confiance envers ce dernier, un constat qui constitue une contribution importante de la présente étude.

De même, malgré des pentes non significatives, l'interaction des croyances paternelles avec l'inhibition maternelle de l'engagement paternel est quant à elle significative pour l'explication du temps passé par le père avec l'enfant. Cette relation aurait avantage à être étudiée éventuellement dans d'autres études (étant donné les pentes négatives, notamment), mais suggère que les croyances paternelles dépendent elles aussi d'un certain « accord » de la mère pour s'actualiser dans le temps consacré à l'enfant. Ces interactions soulignent toute l'importance d'étudier l'engagement parental

dans le contexte du couple parental, une idée sur laquelle la littérature met déjà beaucoup d'emphase en ce qui concerne l'engagement du père, bien qu'elle soit peu actualisée dans la recherche, mais qui est relativement nouvelle relativement à l'engagement de la mère.

### PARTIE 3

#### *Corrélations entre les mesures d'adaptation de l'enfant et les variables sociodémographiques, d'engagement parental et de coparentalité*

Il est étonnant de constater que l'adaptation des enfants de notre échantillon est très peu reliée aux variables à l'étude : caractéristiques sociodémographiques, coparentales et d'engagement parental. L'anxiété/retrait de l'enfant n'est associée à aucune variable, alors que l'agressivité/irritabilité n'est reliée qu'au nombre d'enfants dans la famille : plus la famille compte d'enfants, plus l'enfant-cible se montre agressif ou irritable, ce qui pourrait s'expliquer par une compétition entre les enfants pour les ressources du milieu. On peut penser qu'en général, mais encore plus dans les familles composant notre échantillon, où les deux parents travaillent en majorité à l'extérieur, les enfants tendent à compétitionner pour les ressources parentales en adoptant des comportements qui sont perçus comme de l'agressivité et de l'irritabilité. Ceci rejoindrait la théorie de Paquette, Bigras et Crepaldi (2010), qui voient en l'agressivité une manifestation chez l'enfant d'une compétition pour l'accès à des ressources limitées. Il est aussi possible que le fait que les parents travaillent tous deux à l'extérieur leur laisse trop peu de temps ou de ressources pour offrir à de nombreux enfants les bases nécessaires à la gestion de leurs émotions, ou que le niveau de stress auquel ces parents sont confrontés les rende moins tolérants au comportement perturbateur de leurs enfant. En effet, les mesures d'adaptation chez l'enfant étant auto-rapportées et complétées par le père, il se pourrait tout simplement que les pères qui ont plusieurs enfants aient moins de tolérance face aux manifestations d'agressivité et d'irritabilité de l'enfant, ce qui les amènerait à les déceler davantage. Cette hypothèse nous apparaît d'autant plus valable qu'il est probablement difficile de déceler des manifestations d'agressivité dans les contextes familiaux qui ne comptent qu'un enfant. Le *Profil socio-affectif* (Venet, Bigras & Normandeau, 2002), utilisé auprès des pères, a d'ailleurs été validé auprès d'éducatrices dans des services de garde et plusieurs de ses items apparaissent davantage applicables à des contextes de groupe; or, certains pères ont peut-être peu l'occasion de voir leur enfant unique en interaction avec d'autres tout-petits.

En ce qui concerne la compétence sociale, elle est positivement associée à trois variables paternelles, soit les croyances parentales, l'alliance parentale et la chaleur. Ainsi, les enfants les plus compétents ont des pères qui coopèrent bien avec la mère et qui font preuve de chaleur envers leur enfant. On observe également que les pères qui ont des croyances parentales libérales ont des enfants plus compétents. Or, on a constaté que les pères dont les croyances sont plus libérales ont une participation relative plus importante aux soins de base, sont plus chaleureux et font moins usage du contrôle restrictif; ils participent aussi davantage aux tâches parentales. L'engagement paternel pourrait donc constituer un médiateur de la relation entre les croyances parentales et la compétence sociale de l'enfant. Il est en outre plausible que les parents qui présentent des croyances parentales modernes soient, dans d'autres domaines également, plus adaptés à la société actuelle, une adaptation dont leurs enfants bénéficieraient de façon indirecte.

Paquette, Bigras et Crepaldi (2010) suggèrent que les enfants d'âge préscolaire apprennent à gérer leurs propres conflits en observant la façon dont leurs parents gèrent les conflits qui surviennent dans leur couple, mais aussi avec leurs enfants. Ces derniers auraient donc davantage recours à la coopération si leurs parents utilisent eux-mêmes cette stratégie. De ce point de vue, un enfant qui observe chez ses parents une alliance parentale positive et l'usage de chaleur pourrait développer une plus grande compétence sociale que l'enfant dont les parents ont une relation coparentale conflictuelle ou font usage à son égard de contrôle restrictif. Veneziano (2003) soulignait l'importance de la chaleur paternelle pour l'étude de la relation père-enfant, en rapportant que l'on a maintes fois constaté que la chaleur prodiguée par le père a souvent une importance aussi grande, et même parfois plus grande, que la chaleur maternelle comme déterminant des comportements de l'enfant. Une alliance parentale de qualité chez la mère est aussi associée à une plus grande compétence sociale chez l'enfant. Les résultats obtenus concernant la compétence sociale de l'enfant concordent donc avec la littérature qui suggère que l'adaptation de l'enfant est influencée à la fois par sa mère et par son père (Ménard, 2001). Il peut néanmoins paraître étonnant que les mesures paternelles de coparentalité et d'engagement parental soient davantage corrélées à l'adaptation de l'enfant que les mesures maternelles des mêmes concepts. Or, selon Buckley et Schoppe-Sullivan (2010), il se pourrait que les mesures paternelles d'engagement paternel constituent de meilleurs prédicteurs de l'adaptation de l'enfant que les mesures maternelles du même concept, et même que l'adaptation de l'enfant telle que rapportée par le père soit davantage

reliée à l'engagement paternel que les mêmes mesures complétées par les mères. Cela pourrait expliquer que les mesures paternelles ressortent davantage comme prédictrices de l'adaptation de l'enfant dans la présente étude, qui a recours aux pères comme informateurs, que dans d'autres recherches qui utilisent la mère pour compléter des questionnaires qui ont trait aux pères. Il est par ailleurs possible que l'évaluation par chaque parent de l'adaptation de l'enfant soit davantage corrélée à ses propres caractéristiques qu'à celles de son coparent. Finalement, étant donné notre échantillon de pères très impliqués, il se pourrait que l'importance que prennent les variables paternelles (comparativement aux résultats d'autres études) soit explicable par les propos de Walker et McGraw (2000). Ceux-ci mentionnaient que plusieurs études n'ont pas permis de déceler l'influence de l'engagement paternel sur les enfants, mais soutenaient que cela pourrait être attribuable à un investissement peu marqué de la part des pères, qui résulterait en une trop faible variance pour que son impact soit décelé sur le plan statistique. Buckley et Schoppe-Sullivan (2010) et Van Egeren (2001) ont également noté l'influence positive sur l'enfant d'une implication paternelle très marquée. Lamb (1997) souligne de son côté qu'un engagement paternel marqué a des conséquences positives sur l'environnement familial, qui pourraient expliquer les bénéfices pour l'enfant.

Une plus grande scolarisation chez la mère favorise également la compétence sociale de l'enfant. La scolarité de la mère est un indicateur socio-économique fréquemment associé aux compétences de l'enfant dans la littérature. Les enfants dont le contexte socio-économique est favorable ont souvent davantage d'occasions de développer leurs compétences; de même, la réussite par les parents d'études avancées nécessite dans bien des cas des compétences sociales chez l'adulte, que ce dernier peut transmettre à son enfant, directement ou en étant pour lui un modèle.

Le fait que l'adaptation de l'enfant soit peu reliée aux différentes mesures de la parentalité pourrait aussi s'expliquer par un biais dans le recrutement de notre échantillon. Dans l'ensemble, nos participants sont favorisés sur le plan socio-économique et très impliqués auprès de leur enfant. Puisque les couples recrutés ont volontairement choisi de participer à une étude sur la paternité, il est probable qu'ils accordent une grande importance à leur rôle parental, et plus particulièrement à celui du père. Ainsi, la variance des mesures de parentalité est certainement plus limitée que dans la population québécoise en général, ce qui contribue possiblement à l'absence de significativité des relations avec l'adaptation de l'enfant. Toutefois, comme le soulignent Maurer et Pleck (2006),

cette homogénéité de notre échantillon facilite la comparaison avec d'autres études, puisque ce type de population est celui qui semble avoir été le plus étudié.

*Explication de l'adaptation de l'enfant par la relation coparentale et l'engagement parental*

Cette étude nous a aussi permis de tester l'apport de la relation coparentale et de l'engagement parental à l'explication de l'adaptation de l'enfant à travers des analyses de régression. On constate au Tableau 12 qu'aucune variable ne participe à l'explication de la variance de l'anxiété et l'agressivité de l'enfant, alors que trois variables contribuent à expliquer la compétence sociale de l'enfant. Plus l'enfant est jeune, plus son père travaille et plus ce dernier offre une alliance parentale positive, plus l'enfant est compétent. La compétence sociale qui diminue lorsque l'enfant vieillit pourrait s'expliquer par les défis de plus en plus importants auxquels doivent faire face les enfants en grandissant; la complexité des interactions sociales, notamment, s'accroît avec l'âge de l'enfant. Quant au résultat voulant que les heures de travail du père soient positivement reliées à la compétence de l'enfant, il peut apparaître étonnant au premier abord. On peut toutefois penser que les pères qui se consacrent beaucoup à leur carrière présentent des caractéristiques positives particulières au plan de leur personnalité et de leurs comportements sociaux, sur lesquels les enfants prennent exemple par apprentissage social. Ainsi, le monde du travail demande généralement une bonne capacité à fonctionner en groupe et à résoudre les conflits. Par exemple, Paquette et coll. (2000) ont constaté que les pères qui offrent à leur enfant un parentage stimulant (des pères démocratiques particulièrement axés sur l'ouverture au monde et le soutien émotionnel) sont plus sécures dans leurs relations sociales que les autres pères, ce qui pourrait expliquer qu'ils fassent preuve de davantage de chaleur envers leurs enfants et tendent à les introduire davantage à de nouveaux jeux ou de nouvelles activités. Dans la présente étude, nous avons d'ailleurs observé que les pères qui passent moins de temps avec leur enfant ont tendance à avoir une participation relative plus importante dans les jeux et les soins de base; le fait qu'un père se consacre davantage à son travail ne signifie donc pas nécessairement qu'il se consacre moins à son enfant. D'ailleurs, dans notre échantillon le temps passé par le père avec son enfant n'est pas relié au temps qu'il consacre à son travail. Ceci apparaît cohérent avec les propos de Cabrera, Tamis-Lemondé, Bradley, Hofferth et Lamb (2000), qui constataient qu'un accroissement du temps consacré par les pères à leurs enfants ou des tâches faites par le père n'est pas forcément souhaitable pour ces derniers. Il semble d'ailleurs en aller de même pour la mère, puisque le temps mère-enfant, comme le temps père-

enfant ainsi que les mesures de participation relatives des deux parents, ne sont aucunement reliés aux mesures d'adaptation de l'enfant. La relation entre une alliance parentale positive et la compétence sociale de l'enfant a déjà été mise en évidence par certaines recherches, qui ont permis d'observer une forte association entre des relations coparentales soutenantes, la compétence sociale de l'enfant et les comportements prosociaux de ce dernier (Abidin & Brunner, 1995; Kolak, 2004; Van Egeren et Hawkins, 2004).

#### PARTIE 4

##### *L'engagement parental comme médiateur des relations entre la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant*

Nous avons vérifié si l'engagement parental constitue un médiateur des relations entre les dimensions maternelles et paternelles de la relation coparentale et l'adaptation de l'enfant. Une seule relation de médiation a été décelée; elle constitue une médiation complète. Ainsi, les croyances paternelles sont positivement associées à la chaleur paternelle, qui est elle-même positivement associée à la compétence sociale. On en comprend donc que les pères qui ont des croyances plus libérales offrent davantage de chaleur à leur enfant (ce qui apparaît logique puisque la chaleur est traditionnellement associée à la mère) et que les enfants qui reçoivent davantage de chaleur de la part de leur père sont ceux qui présentent la plus grande compétence sociale. La relation entre les croyances du père et la compétence sociale de l'enfant serait donc explicable par la chaleur offerte à l'enfant, qui joue ici le rôle de variable intermédiaire. Étant donné les rares relations significatives que l'on observe dans notre base de données entre l'adaptation de l'enfant et les variables indépendantes à l'étude, sans doute pour les raisons méthodologiques déjà évoquées, il n'est pas étonnant de ne retrouver qu'une seule relation de médiation significative. Toutefois, puisque dans notre étude comme ailleurs, l'engagement parental a été relié à la fois à la relation coparentale (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001) et au développement de l'enfant (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000), alors que divers aspects de la relation coparentale ont été associés au fonctionnement de l'enfant (Buckley & Schoppe-Sullivan, 2010), on aurait pu s'attendre à ce que l'engagement parental joue un rôle plus important en tant que médiateur de la relation entre coparentalité et adaptation. Cette hypothèse mériterait donc d'être à nouveau vérifiée dans le cadre d'études ultérieures.



## PARTICULARITÉS DU GROUPE DE PARTICIPANTS ÉTUDIÉ

Il importe de souligner certaines caractéristiques particulières de notre échantillon, qui ont pu influencer les résultats obtenus. Tel que mentionné précédemment, notre échantillon est particulièrement scolarisé (près de 50% des parents ont complété un premier cycle universitaire) et aisé (82% des familles ont un revenu de plus de 60 000\$, alors que seulement 9% des familles ont un revenu de moins de 40 000\$). Bien que les pères de notre échantillon paraissent particulièrement investis auprès de leur famille (ceux-ci passent en moyenne 45 heures par semaine avec leur enfant, dont 9 seuls avec ce dernier, contre 54 et 15 heures pour les mères, respectivement), les chiffres fournis par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2010) nous amènent à relativiser les choses : selon le Ministère, les Québécois et les Québécoises présentent un temps productif similaire, mais les femmes en consacrent 60% aux activités domestiques, comparativement à 40% pour les hommes; ce pourcentage est inverse en ce qui concerne les activités professionnelles. De plus, dans les familles où les deux parents occupent un emploi rémunéré, les femmes assument 47% du temps familial consacré aux activités professionnelles tout en continuant d'assumer la plus large part des soins aux enfants et des travaux domestiques. Or, dans notre échantillon les mères assument 44% du temps familial consacré aux activités professionnelles. De même, si l'on considère le temps passé par les pères en présence de leur enfant comme du temps « productif », on se retrouve avec des pourcentages assez similaires à ceux de l'ensemble de la population québécoise : les mères consacraient alors 62% de leur temps productif aux responsabilités familiales, contre 52% pour les pères. Il est toutefois probablement risqué de considérer que le temps passé « en présence de l'enfant » est un temps forcément consacré à l'enfant. Malgré tout, le fait que seulement 4% des mères de notre échantillon aimeraient que leur conjoint s'occupe davantage de l'enfant est évocateur; ce pourcentage est largement inférieur à celui que l'on retrouve habituellement dans la littérature, soit 60 à 80% (Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001) et nous amène à croire que les pères qui ont participé à notre étude sont en effet des pères très impliqués.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que dans l'ensemble, l'alliance parentale est plutôt bonne, les croyances parentales plutôt libérales, le refus du père de s'engager auprès des enfants et dans les tâches ménagères assez faible et l'inhibition maternelle de l'engagement paternel, modérée. Le fait que l'engagement parental des pères soit si important dans notre

échantillon apporte par ailleurs un soutien aux propos de Walker et McGraw (2000), qui soutiennent que peu de mères dans la population sont de véritables *gatekeepers*. Malgré tout, si l'on se fie aux données de Allen et Hawkins (1999), dont le sous-groupe de participantes considérées *gatekeepers* effectuent 5 heures de travail familial de plus par semaine que les autres mères (25% de l'échantillon), plusieurs femmes de notre échantillon pourraient être considérées *gatekeepers* puisqu'en moyenne, les participantes à notre étude passent 9 heures de plus que leur conjoint avec leur enfant à chaque semaine, dont 6 seules (en l'absence du coparent). Ceci pourrait possiblement s'expliquer par le fait que notre échantillon est composé de mères très scolarisées qui, pourtant, ne travaillent dans plusieurs cas qu'à temps partiel. Il se pourrait donc que ces mères cherchent à regagner un certain pouvoir « perdu » sur le plan professionnel en maintenant, dans une certaine mesure du moins, le père à l'écart des tâches parentales. Ainsi, Grossman, Pollack et Golding (1988) ont constaté dans leur étude que plus la mère est âgée, plus elle est éduquée et plus elle occupe un emploi de statut élevé, moins le père passe de temps avec son enfant. Les auteurs suggèrent que ces caractéristiques sociodémographiques appartiennent probablement à des femmes particulièrement autonomes, indépendantes, compétentes et matures qui, lorsqu'elles se retrouvent dans un rôle plus traditionnel (la majorité des femmes de leur étude se consacraient à temps plein à leur enfant) ont recours au *gatekeeping* pour écarter leur conjoint du domaine parental.

Par ailleurs, Bass, Butler, Grzywacz et Linney (2009) rappellent que les femmes demeurent davantage socialisées comme les principales responsables du bien-être des enfants et continuent donc d'assumer la plus large part des soins et des responsabilités liées aux enfants. Walker et McGraw (2000) observent eux aussi que l'engagement paternel demeure généralement bien inférieur à celui des mères, et même des standards culturels. Or, il semble que ceci demeure vrai, même dans notre échantillon de pères très impliqués, aisés et intéressés par la paternité (tel que le démontrent leurs croyances et le fait qu'ils ont accepté de participer à une étude portant sur la paternité), qui partagent leur vie avec une conjointe qui partage ces caractéristiques et dont les enfants sont d'âge préscolaire, une période qui a été associée par plusieurs chercheurs (voir Ménard, 2001) à un engagement paternel accru. Ainsi, la cote totale de participation relative des parents qui composent notre échantillon varie entre -57 et 22; le 25<sup>ième</sup> percentile correspond à une cote de -14, le 50<sup>ième</sup> percentile à une cote de -8 et le 75<sup>ième</sup> percentile à une cote de 5. La moyenne est de -7.98 ( $SD = 16.19$ ). De même, les pères sont significativement moins impliqués que la mère au niveau du soutien émotionnel, des soins de base et des jeux (mais ils sont aussi impliqués que la mère dans

l'introduction de nouveauté et davantage qu'elle au niveau de la discipline). Notons en passant que les domaines dans lesquels les mères sont les plus impliquées apparaissent considérablement plus exigeants en termes de temps que celui dans lequel le père est le plus engagé. Finalement, le temps passé par la mère avec l'enfant est significativement plus élevé que le temps passé par le père avec l'enfant ( $t = 2.98, p = .00$ ).

Dans un autre ordre d'idées, il est intéressant de constater que dans notre échantillon, plusieurs variables (notamment le temps passé avec l'enfant) présentent de grandes variations d'un individu à l'autre. Ainsi, bien que la moyenne de participation relative des deux parents se rapproche grandement de l'égalité, certains pères participent très peu aux soins de base et à l'introduction de nouveauté, et aussi assez peu aux jeux. Il semble donc que les différences entre les individus sont souvent plus importantes que les différences entre les pères et les mères.

Comparativement aux normes, les cotes de compétence sociale et d'anxiété/retrait des enfants de notre échantillon sont moyennes, alors que les cotes d'agressivité/irritabilité sont plus élevées que dans une population normative. Ceci pourrait être mis en parallèle avec le fait que les parents de notre échantillon sont particulièrement chaleureux mais font également un usage important du contrôle restrictif, alors que cette forme de contrôle est habituellement vue comme néfaste pour l'enfant (Deković, Janssens & Gerris, 1991). On n'observe toutefois pas de relation entre le contrôle parental et l'agressivité/irritabilité des enfants de notre échantillon; ceci pourrait être dû à un manque de puissance statistique, bien qu'on ne puisse conclure à ce sujet.

#### FORCES ET LIMITES DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

La principale contribution de cette étude est certainement d'avoir démontré que l'engagement parental (celui des pères comme celui des mères) et l'adaptation de l'enfant ont avantage à être étudiés dans un cadre systémique, qui s'intéresse à la fois aux caractéristiques des mères *et* des pères, à la relation entre les parents et aux influences que mère et père ont l'un sur l'autre. On a ainsi pu démontrer que l'engagement paternel, mais aussi l'engagement maternel, sont mieux expliqués lorsque l'on étudie de façon simultanée les attitudes, les croyances et les comportements des mères et des pères. Cette approche visait notamment à tenir compte des propos de Stolz et coll. (2005), qui considèrent qu'à trop vouloir identifier les spécificités des pères, on a fini par ignorer les

apports communs des mères et des pères, mais aussi les interactions possibles entre ceux-ci. Plusieurs autres chercheurs ont d'ailleurs souligné l'utilité de la théorie systémique de la famille dans l'étude de l'adaptation de l'enfant (Allen et Hawkins, 1999; Bayer, 1992; Beitel et Parke, 1998; Belsky, Putnam & Crnic, 1996; De Luccie, 1996; Dubeau, 1995; Fagan & Barnett, 2003; McHale & Rasmussen, 1998). Notre étude répond donc en partie à la question centrale soulevée par Walker et McGraw (2000) : « To what extent are mothers able to limit coresidential fathers' involvement when fathers have a strong interest in building connections with their children? » (page 565). Nos résultats apportent aussi un soutien aux propos de Beitel et Parke (1998), qui suggéraient que l'engagement paternel pourrait être mieux expliqué par la prise en compte simultanée des caractéristiques maternelles et paternelles. Cette étude a également confirmé ce que plusieurs suggéraient (notamment : Grossman, Pollack & Golding, 1988; McBride, Brown, Bost, Shin, Vaughn & Korth, 2005; Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001), à savoir que les prédicteurs identifiés pourraient avoir un effet différent sur divers aspects de l'engagement paternel (aspects quantitatifs ou qualitatifs, dimensions traditionnellement associées à la mère ou au père, etc.). Elle confirme donc l'importance d'étudier de façon simultanée divers domaines de l'engagement parental. On a également pu observer l'influence différentielle sur l'enfant de caractéristiques similaires chez les mères et les pères, ce qui tend à infirmer la prémisse de base du point de vue de l'équivalence parentale, à savoir que l'apport des mères et des pères au développement de l'enfant est de même nature (Gagnon et Paquette, 2009). Toutefois, l'absence de relation significative entre la participation relative des deux parents et l'adaptation de l'enfant met également en doute la nécessité que les coparents développent des « spécialités » afin de favoriser une saine adaptation chez leur enfant, tel que le suggère le point de vue de la différenciation parentale (Gagnon et Paquette, 2009). Malgré tout, en accord avec la théorie psychodynamique/évolutionniste (Gagnon et Paquette, 2009), les mères de notre échantillon sont significativement plus impliquées que les pères au niveau du soutien émotionnel, des soins de base et des jeux, mais elles participent moins que ces derniers à la discipline. Rappelons que Paquette (2004a, 2004b) conçoit la mère comme étant surtout sécurisante et le père comme étant surtout dynamisant. Bien que nos résultats ne confirment que partiellement cette observation, il est possible que les pères soient plus stimulants avec leur enfant, même lorsqu'ils effectuent des tâches qui sont plus souvent effectuées par les mères.

La littérature révèle de nombreuses relations significatives entre les caractéristiques sociodémographiques des parents et de l'enfant et l'engagement parental, la coparentalité et

l'adaptation de l'enfant. Il apparaît donc impératif d'en tenir compte lorsque l'on s'intéresse au fonctionnement familial, notamment parce qu'elles peuvent atténuer, renforcer ou modifier les relations entre l'engagement parental, la coparentalité et l'adaptation de l'enfant. Les caractéristiques socio-démographiques des échantillons étudiés pourraient ainsi contribuer à expliquer les divergences relativement fréquentes que l'on retrouve entre les résultats de diverses études. Pourtant, les études qui intègrent les caractéristiques sociodémographiques de la famille à leurs analyses sont relativement rares. Dans la présente étude, les analyses de régression tenaient toujours compte de plusieurs variables sociodémographiques; cela pourrait expliquer certaines des différences observées entre les relations recensées dans la littérature et les résultats obtenus ici.

Cette recherche a permis de pallier à certains faiblesses des recherches recensées en tenant compte à la fois des variables maternelles et paternelles, de l'influence de la mère sur le père et de celle du père sur la mère; en utilisant les mères et les pères comme source d'information (on a ainsi évité que le *gatekeeping* maternel influence à la hausse ou à la baisse l'évaluation de l'engagement paternel); en s'intéressant aux interactions entre les caractéristiques maternelles et paternelles dans l'explication de l'engagement de chacun des coparents, comme aux interactions entre l'engagement parental et les comportements coparentaux; en étudiant plusieurs aspects de l'engagement paternel (temps, nature, qualité); et en tenant compte du contexte socioéconomique dans lequel l'engagement parental se concrétise. On a également testé plusieurs hypothèses générées par des études précédentes ou par les observations de certains cliniciens. Ceci a permis de raffiner certains des résultats obtenus jusqu'à maintenant et de nuancer les conclusions qui en découlent, afin de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'influence du milieu familial sur l'engagement parental et sur l'adaptation de l'enfant.

Outre les limites déjà mentionnées, il importe de noter que les analyses corrélationnelles effectuées sont significatives à un seuil de  $p \leq .01$  ou  $p \leq .05$ , ce qui signifie qu'entre 1 et 5% des corrélations discutées précédemment pourraient être dues au hasard. Or, nous avons testé un nombre important de corrélations, comme en témoignent les Tableaux 5 et 6. Par ailleurs, la taille restreinte de notre échantillon réduit la puissance statistique des tests effectués, ce qui signifie que certaines des relations qui apparaissent non significatives auraient pu le devenir si on avait pu recruter un plus grand nombre de sujets. Malheureusement, comme le soulignent Maurer et Pleck (2006), le recrutement de pères pour la participation à une recherche est exceptionnellement difficile. Notre

échantillon est d'ailleurs plus important que celui de nombreuses études rencontrées dans la littérature et ayant recours au père comme informant. En conséquence, bien qu'il soit nécessaire de considérer cette étude comme exploratoire, elle présente une valeur heuristique non négligeable puisqu'elle permet de générer de nombreuses hypothèses à tester ultérieurement. De plus, puisque certains concepts (la relation coparentale et la participation des parents, par exemple) sont mesurés par plusieurs variables, on peut considérer valides avec une plus grande certitude les relations significatives qui ressortent avec plusieurs variables similaires. C'est ce qui arrive assez souvent ici.

Rappelons par ailleurs que notre échantillon ne porte que sur les coparents d'enfants d'âge préscolaire; toute généralisation aux parents d'enfants d'autres groupes d'âge devrait donc être faite avec prudence, puisqu'il est fort possible que la dynamique familiale soit influencée par le stade de développement de l'enfant ainsi que par d'autres facteurs qui y sont directement ou indirectement reliés (besoins de l'enfant, expérience des parents, temps consacré par l'enfant à des activités à l'extérieur de la famille, organisation du temps familial, implication des parents dans leur carrière, etc.).

## IMPLICATIONS ET CONCLUSIONS

Cette étude met en évidence l'importance de tenir compte à la fois des caractéristiques maternelles et paternelles et de celles des différentes dyades qui composent la famille, lorsque l'on s'intéresse à l'engagement parental et à l'adaptation de l'enfant. Ce constat comporte des implications importantes, autant pour la recherche à venir que pour l'application clinique des résultats qui en seront tirés. Puisque la relation parent-enfant ne se développe pas en vase clos, les devis de recherche devraient prendre en considération les influences qui peuvent s'exercer sur elle, qu'elles proviennent du coparent, de l'enfant, des relations entre le coparent et l'enfant ou de l'environnement. De même, la prise en compte des interactions et des influences mutuelles entre les différents acteurs du système familial permettrait d'enrichir et de nuancer les relations qui sont décelées, de même que la compréhension des mécanismes en jeu. Une telle approche implique cependant le recrutement d'échantillons importants de participants, qui permettrait l'étude simultanée de plusieurs variables et effets d'interaction dans le respect des prérequis sous-jacents aux méthodes statistiques utilisées.

Les résultats de la présente étude soulignent par ailleurs l'importance pour les cliniciens de chercher à comprendre de quelle façon les coparents se différencient, se complètent et s'influencent mutuellement dans leurs comportements parentaux et coparentaux. Cette question est valable dans divers contextes de pratique, tant dans un cadre préventif que curatif. Ceux qui interviennent auprès des mères en période périnatale (médecins et sage-femmes lors du suivi de grossesse ainsi que dans le cadre du suivi médical habituel des jours et des semaines qui suivent l'accouchement, intervenants psychosociaux qui interviennent auprès des familles à risque par l'intermédiaire des CLSC, des Centres jeunesse et des organismes communautaires) pourront sensibiliser les mères, qui sont habituellement celles à qui les services sont offerts au cours de cette période, à l'importance de favoriser l'implication du père. On pourra également amener ces dernières à se questionner sur leurs idéaux en matière de partage des tâches parentales et familiales, sur les facteurs qui pourraient en actualiser ou en inhiber l'actualisation, ainsi que sur l'impact qu'un tel partage pourrait avoir sur leur enfant, sur leur coparent et aussi sur elles-mêmes. Plusieurs intervenants auraient par ailleurs avantage à travailler en collaboration avec le couple parental, plutôt qu'avec les mères uniquement. Dans un contexte de défavorisation ou auprès d'une clientèle à risque, l'intervention auprès des deux parents apparaît d'autant plus importante que, comme le soulignent Gagnon et Paquette (2009), l'apport de l'un peut permettre de compenser les faiblesses et les excès de l'autre. Un travail avec les deux coparents pourrait contribuer à une remise en question des croyances parentales, à une diminution de l'inhibition maternelle de l'engagement paternel et à une amélioration de l'alliance parentale; on pourrait ainsi favoriser un engagement parental plus marqué auprès de l'enfant, en temps comme en qualité, ainsi qu'une meilleure adaptation chez ce dernier. Ce travail apparaît possible à différents niveaux et dans divers contextes. L'éducatrice en garderie qui s'adresse autant au père qu'à la mère de l'enfant favorise l'intérêt du père pour son enfant et soutient son implication; l'intervenant en centre jeunesse qui tient compte du point de vue des deux parents et qui implique chacun dans le plan d'intervention agit dans le même sens. Le psychologue, dans de nombreux cadres de pratique (CLSC, pédopsychiatrie, pratique privée, etc.), peut favoriser chez son client une remise en question de ses croyances et de ses comportements parentaux et coparentaux, mais aussi l'amener à prendre conscience des causes et des conséquences de ces croyances et de ces comportements pour amener des changements positifs chez l'individu comme au sein du couple et de la famille. Son intervention risque d'être plus efficace s'il travaille auprès du couple parental, plutôt qu'auprès d'un parent uniquement.

Comme le suggèrent Cannon, Schoppe-Sullivan, Mangesldorf, Brown et Sokolowski (2008), on peut penser qu'en aidant les coparents à prendre conscience de l'influence qu'ils ont l'un sur l'autre comme sur leur enfant et sur la relation de ce dernier avec leur conjoint, les praticiens pourront amener leurs clients à agir de façon plus éclairée en tant que parent et que coparent. Pères et mères pourront alors mieux comprendre ce qui inhibe l'actualisation de leurs croyances et l'atteinte de leurs idéaux, pour éventuellement s'organiser de façon à trouver des arrangements plus satisfaisants pour chacun. Les cliniciens et leurs clients gagneront par ailleurs à ce que soient mieux identifiés les facteurs qui favorisent une saine adaptation chez l'enfant. Plusieurs de ces facteurs sont déjà bien connus (par exemple, l'effet des différents styles parentaux sur le développement de l'enfant a été maintes fois démontré et les concepts de chaleur et de contrôle sont largement utilisés par les praticiens), mais d'autres, tels que la nature de l'engagement parental ou la participation relative des deux parents à divers aspects de la vie de l'enfant, auraient avantage à être mieux cernés.



## RÉFÉRENCES

- Abidin, R. R. (1988). *Parenting Alliance Inventory*. Manuscrit inédit, University of Virginia, Charlottesville.
- Abidin, R. R., & Brunner, J. F. (1995). Development of a parenting alliance inventory. *Journal of Clinical Child Psychology, 24*(1), 31-40.
- Aiken, L. S., & West, S. G. (1991). *Multiple Regression: Testing and interpreting interactions*. Thousand Oaks: Sage.
- Allen, S. M., & Hawkins, A. J. (1999). Maternal *gatekeeping*: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work. *Journal of Marriage and Family, 61*(1), 199-212.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology, 51*, 1173-1182.
- Bass, B. L., Butler, A. B., Grzywacz, J. G., & Linney, K. D. (2009). Do job demands undermine parenting? A daily analysis of spillover and crossover effects. *Family Relations, 58*, 201-215.
- Baudier, A. et Céleste, B. (2010). *Le développement affectif et social du jeune enfant*. Paris: Armand Colin.
- Baumrind, D. (1966). Effects of authoritative parental control on child behavior. *Child Development, 37*, 887-907.
- Baumrind, D. (1967). Child care practices anteceding three patterns of preschool behavior. *Genetic Psychology Monographs, 75*(1), 43-88.

- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology Monograph*, 4(1), 1-103.
- Bayer, A. R. (1992). *Maternal mediation of father-infant interaction*. Thèse de doctorat inédite, University of Michigan, Ann Arbor, Michigan.
- Bee, H., Boyd, D., & Gosselin, F. (2003). *Psychologie du développement: Les âges de la vie*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Beitel, A. H., & Parke, R. D. (1998). Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes. *Journal of Family Psychology*, 12(2), 268-288.
- Belsky, J., Putnam, S., & Crnic, K. (1996). Coparenting, parenting, and early emotional development. Dans J. P. McHale & P. A. Cowan (Eds.), *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parent families* (pp. 45-55). San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Benoit, E. (2000a). *Le rôle du père*. Extrait du site web de l'Institut universitaire de formation des maîtres le 17 novembre 2010 :  
<http://www.reunion.iufm.fr/dep/listeDep/texte%20g%E9n%E9raux/Le%20r%F4le%20du%20p%E8re.doc>.
- Benoit, E. (2000b). *La défaillance de la fonction paternelle*. Extrait du site web de l'Institut universitaire de formation des maîtres le 17 novembre 2010 :  
<http://www.reunion.iufm.fr/dep/listeDep/texte%20g%E9n%E9raux/La%20d%E9faillance%20de%20la%20fonction%20paternelle.doc>.
- Besnard, T., Joly, J., Verlaan, P., & Capuano, F. (2009). Liens différenciés entre les pratiques éducatives des pères et des mères et la présence de difficultés de comportement chez les garçons et les filles d'âge préscolaire. *Enfances, Familles, Générations*, 10, 61-82.

- Besnard, T., Verlaan, P., Capuano, F., & Joly, J. (2005, mars). *Effet différencié des pratiques parentales des pères et des mères sur le développement des comportements extériorisés des garçons et des filles d'âge préscolaire*. Affiche présentée au 27<sup>e</sup> congrès annuel de la SQRP, Québec, Canada.
- Bigras, N., Blanchard, D., Bouchard, C., Lemay, L., Tremblay, M., Cantin, G., Brunson, L., & Guay, M.-C. (2009). Stress parental, soutien social, comportements de l'enfant et fréquentation des services de garde. *Enfances, Familles, Générations*, 10, 1-30.
- Block, J. H. (1981). *The Child-Rearing Practices Report (CRPR): A set of Q items for the description of parental socialization attitudes and values*. Manuscrit inédit, Institute of Human Development, University of California, Berkeley, CA.
- Boisclair, A. (2000). *Validation du tri-de-cartes des comportements maternels chez une population de pères*. Mémoire de maîtrise inédit, Université Laval, Québec, Canada.
- Bonney, J. F., & Kelley, M. L. (1996). *Development of a measure to examine maternal and paternal beliefs regarding the paternal role: The Beliefs Concerning the Paternal Role Scale*. Manuscrit inédit, Old Dominion University, Norfolk, VA.
- Bonney, J. F., Kelley, M. L., & Levant, R. F. (1999). A model of fathers' behavioral involvement in child care in dual-earner families. *Journal of Family Psychology*, 13(3), 401-415.
- Born, M. (2003). Les pratiques éducatives. Dans M. Born, *Psychologie de la délinquance (pp. 92-101)*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Bourçois, V. (1993). *Du père aux pairs ou L'influence des modes d'engagement du père sur le développement affectif et social du jeune enfant*. Thèse de doctorat inédite, Université Toulouse-Le-Mirail, Toulouse, France.
- Boyer, D., & Nicolas, M. (2006). La disponibilité des pères : conduite par les contraintes de travail des mères? *Recherches et prévisions*, 84, 35-50.

- Bruggen, C. O. van der, Stams, G. J. J. M., & Bögels, S. M. (2008). Research review: The relation between child and parent anxiety and parental control: A meta-analytic review. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *49*(12), 1257-1269.
- Buckley, C. K., & Schoppe-Sullivan, S. J. (2010). Father involvement and coparenting behavior: Parents' nontraditional beliefs and family earner status as moderators. *Personal Relationships*, *17*, 413-431.
- Cabrera, N. J., Tamis-LeMonda, C. S., Bradley, R. H., Hofferth, S., & Lamb, M. E. (2000). Fatherhood in the twenty-first century. *Child Development*, *71*(1), 127-136.
- Cannon, E. A., Schoppe-Sullivan, S. J., Mangelsdorf, S. C., Brown, G. L., & Sokolowski, M. S. (2008). Parent characteristics as antecedents of maternal *gatekeeping* and fathering behavior. *Family Process*, *47*(4), 501-519.
- Cannon, E. A., Wells, M. B., Schoppe-Sullivan, S. J., Brown, G. L., & Mangelsdorf, S. C. (2007, Novembre). *Longitudinal relations between maternal gatekeeping and father involvement*. Extrait du site web du National Council on Family Relations le 4 novembre 2010 : <http://community.ncfr.org/ncfr08/Forms/AllItems.aspx>.
- Capuano, F. (1989). *Conditions familiales et problèmes socioaffectifs des enfants en garderie*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, Québec, Canada.
- Chang, L., Schwartz, D., Dodge, K. A., & McBride-Chang, C. (2003). Harsh parenting in relation to emotion regulation and aggression. *Journal of Family Psychology*, *17*(4), 598-606.
- Conseil de la famille et de l'enfance (2008). *L'engagement des pères: Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec: Conseil de la famille et de l'enfance.
- Cowdery, R. S., & Knudson-Martin, C. (2005). The construction of motherhood: Tasks, relational connection, and gender equality. *Family Relations*, *54*, 335-345.

- Cummings, E. M., Goeke-Morey, M. C., & Graham, M. A. (2002). Interparental relations as a dimension of parenting. Dans J. G. Borkowski & S. L. Ramey (Eds.), *Parenting and the child's world: Influences on academic, intellectual, and social-emotional development* (pp. 251-263). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Cummings, E. M., Goeke-Morey, M. C., & Raymond, J. (2004). Fathers in family context: Effects of marital quality and marital conflict. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 196-221). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Cyrułnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob.
- Decker, Celia Anita (1988). *Children – The early years*. South Holland, IL: The Goodheart-Wilcox Company.
- Deković, M., Janssens, J. M. A., & Gerris, J. R. M. (1991). Factor structure and construct validity of the Block Child Rearing Practices Report (CRPR). *Psychological Assessment*, 3(2), 182-187.
- De Luccie, M. F. (1996). Mothers: Influential agents in father-child relations. *Genetic, Social and General Psychology Monographs*, 122(3), 285-307.
- Doherty, W. J., & Beaton, J. M. (2004). Mothers and fathers parenting together. Dans A. L. Vangelisti (Ed.), *Handbook of family communication* (pp. 269-286). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Dubeau, D. (1995). *Comparaisons des caractéristiques interactives et relationnelles des mères et des pères avec leur enfant d'âge préscolaire*. Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.
- Dubeau, D. (2002). *Portraits des pères*. Extrait du site web de l'Institut Vanier de la famille le 17 novembre 2010 : [http://www.vifamily.ca/media/node/408/attachments/2002\\_fathers\\_fr.pdf](http://www.vifamily.ca/media/node/408/attachments/2002_fathers_fr.pdf).

- Dubeau, D., & Coutu, S. (2003). Un père et une mère, des différences qui font la différence pour l'enfant. *Prisme*, 41, 58-75.
- Dubeau, D., Devault, A., & Paquette, D. (2009). L'engagement paternel, un concept aux multiples facettes. Dans D. Dubeau, A. Devault, G. Forget et D. Bizot (Eds.), *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle* (pp. 71-98). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Eliacheff, Caroline (2004). *La famille dans tous ses états*. Paris : Albin Michel.
- Elliston, D., McHale, J., Talbot, J., Parmley, M., & Kuersten-Hogan, R. (2008). Withdrawal from coparenting interactions during early infancy. *Family Process*, 47(4), 481-499.
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal *gatekeeping*, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement. *Journal of Family Issues*, 24(8), 1020-1043.
- Floyd, F. J., Gilliom, L. A., & Costigan, C. L. (1998). Marriage and the parenting alliance: Longitudinal prediction of change in parenting perceptions and behaviors. *Child Development*, 69(5), 1461-1479.
- Forget, G. (2005). *Images de pères : Une mosaïque des pères québécois*. Québec : Institut national de la santé publique du Québec.
- Frascarolo, F. (1997). Les incidences de l'engagement paternel quotidien sur les modalités d'interaction ludique père-enfant et mère-enfant. *Enfance*, 3, 381-387.
- Frascarolo, F., Chillier, L., & Robert-Tissot, C. (1996). Relations entre l'engagement paternel quotidien, les représentations des rôles parentaux et l'identité sexuelle. *Archives de psychologie*, 64, 159-177.
- Gable, S., Belsky, J., & Crnic, K. (1992). Marriage, parenting, and child development: Progress and prospects. *Journal of Family Psychology*, 5(3-4), 276-294.

- Gable, S., Belsky, J., & Crnic, K. (1995). Coparenting during the child's 2<sup>nd</sup> year: A descriptive account. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 609-616.
- Gable, S., Crnic, K., & Belsky, J. (1994). Coparenting within the family system: Influences on children's development. *Family Relations*, 43(4), 380-386.
- Gagnon, M.-N., & Paquette, D. (2009). La coparentalité dans le système familial. Dans D. Dubeau, A. Devault, G. Forget et D. Bizot (Eds.), *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle* (pp. 123-146). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gaudet, G. (1998). *L'influence du conflit parental et de la qualité de la relation mère-enfant sur les problèmes de comportement des enfants suite à une séparation parentale*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Moncton, Moncton, Canada.
- Gaunt, R. (2006). Biological essentialism, gender ideologies, and role attitudes: What determines parents' involvement in child care. *Sex Roles*, 55, 523-533.
- Gaunt, R. (2008). Maternal *gatekeeping*: Antecedents and consequences. *Journal of Family Issues*, 29(3), 373-395.
- Gauthier, Y. (1999). Facteurs de protection dans la transmission de l'attachement. Dans M. Dugnat (Ed.), *Devenir père, devenir mère. Naissance et parentalité* (pp. 53-64). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Gouvernement du Québec (2010, novembre). *Conciliation travail-famille : Tâches familiales et rôles parentaux*. Extrait du site web du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 5 novembre 2010 : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=107>.
- Grolnick, W. S. (2003). The concept of control. Dans W. S. Grolnick (Ed.), *The psychology of parental control: How well-meant parenting backfires* (pp. 1-10). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

- Grossmann, F. K., Pollack, W. S., & Golding, E. (1988). Fathers and children: Predicting the quality and quantity of fathering. *Developmental Psychology, 24*(1), 82-91.
- Grych, J. H. (2002). Marital relationships and parenting. Dans M. H. Bornstein (Ed.), *Handbook of parenting (2<sup>e</sup> edition)* (pp. 203–225). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Grych, J. H., & Fincham, F. D. (1990). Marital conflict and children's adjustment: A cognitive-contextual framework. *Psychological Bulletin, 108*, 267-290.
- Hallet, F. (2003). L'enfant souffrant de troubles de l'attachement. *Revue de la médecine générale, 206*, 364-368.
- Hart, M. S., & Kelley, M. L. (2006). Fathers' and mothers' work and family issues as related to internalizing and externalizing behavior of children attending day care. *Journal of Family Issues, 27*(2), 252-270.
- Hasan, R., Drolet, M., & Paquin, M. (2003). Les conduites violentes chez les enfants de 3 à 6 ans : Comprendre pour mieux intervenir. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire, 9*(1), 150-177.
- Hoffman, C. D., & Moon, M. (1999). Women's characteristics and gender role attitudes: Support for father involvement with children. *The Journal of Genetic Psychology, 160*(4), 411-418.
- Hoffman, L. W. & Youngblade, L. M. (1999). *Mothers at work: Effects on children's well-being*. Cambridge, G.-B.: Cambridge University Press.
- Holmes, E. K., & Huston, A. C. (2010). Understanding positive father-child interaction: Children's, fathers', and mothers' contributions. *Fathering, 8*(2), 203-225.
- Hops, H., Biglan, A., & Sherman, L. (1987). Home observations of family interaction of depressed women. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55*, 341-346.



- Ip, H. M., Cheung, S. K., McBride-Chang, C., & Chang, L. (2008). Associations of warmth and control of filipina domestic helpers and mothers to Hong Kong kindergarten children's social competence. *Early Education and Development, 19*(2), 284-301.
- Jacobs, J. N., & Kelley, M. L. (2006). Predictors of paternal involvement in childcare in dual-earner families with young children. *Fathering, 4*(1), 2006.
- Jain, A., Belsky, J., & Crnic, K. (1996). Beyond fathering behaviors: Types of dads. *Journal of Family Psychology, 10*(4), 431-442.
- Janosz, M. & LaFreniere, P. J. (1991). Affectivité, amitié et compétence sociale chez des garçons d'âge préscolaire en situation de ressource limitée. *Enfance, 1-2*, 59-81.
- Kaplan, P. S., Dungan, J. K., & Zinser, M. C. (2004). Infants of chronically depressed mothers learn in response to male, but not female, infant-directed speech. *Developmental Psychology, 40*, 140-148.
- Katz, L. F., & Gottman, J. M. (1996). Spillover effects of marital conflict: In search of parenting and coparenting mechanisms. Dans J. P. McHale & P. A. Cowan (Eds.), *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parent families* (pp. 57-76). San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Kitzmann, K. M. (2000). Effects of marital conflict on subsequent triadic family interactions and parenting. *Developmental Psychology, 36*(1), 3-13.
- Kochanska, G., Kuczynski, L., & Radke-Yarrow, M. (1989). Correspondence between mother's self-reported and observed child-rearing practices. *Child Development, 60*, 56-63.
- Kolak, A. M. (2004). *Multiple role stress: A precursor to coparenting behavior and toddlers' social competence in dual-earner families*. Thèse de doctorat inédite, Pennsylvania State University, University Park, PA.

- Lacharité, C. (2004). La paternité: Enjeux sociaux pour les psychologues. *Psychologie Québec*, 21(2), 28-31.
- Lacharité, C., Éthier, L. S., & Piché, C. (1992). Le stress parental chez les mères d'enfants d'âge préscolaire: validation et normes québécoises pour l'Inventaire de stress parental. *Santé mentale au Québec*, 17, 183-204.
- LaFreniere, P. J., Dubeau, D., Janosz, M., & Capuano, F. (1990). Profil socio-affectif de l'enfant d'âge préscolaire. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 19(1), 23-41.
- LaFreniere, P. J., & Dumas, J. E. (1996). Social competence and behavior evaluation in children ages 3 to 6 years: The short form (SCBE-30). *Psychological Assessment*, 8(4), 369-377.
- Laible, D., Carlo, G., Torquati, J., & Ontai, L. (2004). Children's perceptions of family relationships as assessed in a doll story completion task: Links to parenting, social competence, and externalizing behavior. *Social Development*, 13(4), 551-569.
- Lamb, M. E. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant. *Enfance*, 3, 337-349.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., Charnov, E. L., & Levine, J. A. (1987). A biosocial perspective on paternal behaviour and involvement. Dans J. B. Lancaster, J. Altmann, A. S. Rossi & Sherrod, L. R. (Eds.), *Parenting across the lifespan: Biosocial perspectives* (pp. 11-42). New York: Academic Press.
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Paris: Odile Jacob.
- Le Camus, J. (1995). Le dialogue phasique: Nouvelles perspectives dans l'étude des interactions père-bébé. *Neuropsychiatrie de l'enfance*, 43(1-2), 53-65.
- Lemay, L. (2008). *L'expérience cumulée de garde en centre de la petite enfance depuis la première année de vie de l'enfant affecte-t-elle ses comportements d'adaptation à 15 et 18 mois?* Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.

- Luis, T. M., Varela, R. E., & Moore, K. W. (2007). Parenting practices and childhood anxiety reporting in Mexican, Mexican American, and European American families. *Journal of Anxiety Disorders, 22*, 1011-1020.
- Maccoby, E. E. (1980). *Social development: Psychological development and the parent-child relationship*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Maccoby, E. E., & Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. Dans P. H. Mussen & E. M. Hetherington (Eds.), *Handbook of child psychology, Vol. 4: Socialization, personality, and social development* (pp. 1-101). New York: Wiley.
- MacDonald, K., & Parke, R. (1984). Bridging the gap: Parent-child play interaction and peer interactive competence. *Child Development, 55*, 1265-1277.
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology, 15*(1), 3-21.
- Maurer, T. W., & Pleck, J. H. (2006). Fathers' caregiving and breadwinning: A gender congruence analysis. *Psychology of Men & Masculinity, 7*(2), 101-112.
- McBride, B. A., Brown, G. L., Bost, K. K., Shin, N., Vaughn, B., & Korth, B. (2005). Paternal identity, maternal *gatekeeping*, and father involvement. *Family Relations, 54*, 360-372.
- McBride, B. A., & Rane, T. R. (1998). Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study. *Family Relations, 47*(3), 229-236.
- McBride, B., Schoppe, S. J., & Rane, T. R. (2002). Child characteristics, parenting stress, and parental involvement : Fathers versus mothers. *Journal of Marriage & the Family, 64*, 998-1001.

- McHale, J. P. (1995). Coparenting and triadic interactions during infancy: The roles of marital distress and child gender. *Developmental Psychology, 31*(6), 985-996.
- McHale, J. P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family Process, 36*, 183-201.
- McHale, J. P., & Cowan, P. A. (1996). *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parent families*. San Francisco: Jossey-Bass.
- McHale, J. P., & Rasmussen, J. L. (1998). Coparental and family group-level dynamics during infancy: Early family precursors of child and family functioning during preschool. *Development and Psychopathology, 10*, 39-59.
- Ménard, A. (2001). *L'influence de trois modèles parentaux sur les développements émotif, affectif et social de l'enfant d'âge préscolaire*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, Montréal, Canada.
- Mezulis, A. H., Hyde, J. S., & Clark, R. (2004). Father involvement moderates the effect of maternal depression during a child's infancy on child behavior problems in kindergarten. *Journal of Family Psychology, 18*, 575-588.
- Muir, R. (1989). Fatherhood from the perspective of object relations theory and relational systems theory. Dans S. H. Cath, A. Gurwitt & L. Gunsberg (Eds.), *Fathers and their families* (pp. 47-61). Hillsdale: The Analytic Press.
- Nangle, S. M., Kelley, M. L., Fals-Stewart, W., & Levant, Ronald F. (2003). Work and family variables as related to paternal engagement, responsibility, and accessibility in dual-earner couples with young children. *Fathering, 1*(1), 71-90.
- Noël, R., & Cyr, F., (2010). Comment penser la fonction de triangulation du père? Vers une vision systémique de la fonction de triangulation. *Filigrane, 19*(1), 91-106.

- Noël, R., & Cyr, F., (2009). Le père : entre la parole de la mère et la réalité du lien à l'enfant. *La psychiatrie de l'enfant*, *LII*(2), 535-591.
- Paquette, D. (2004a). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance*, *2*, 205-225.
- Paquette, D. (2004b). Theorizing the father-child relationship: Mechanisms and developmental outcomes. *Human Development*, *47*, 193-219.
- Paquette, D., & Bigras, M. (2010). The risky situation : A procedure for assessing the father-child activation relationship. *Early Child Development and Care*, *180*(1-2), 33-50.
- Paquette, D., Bigras, M., & Crepaldi, M. A. (2010). La violence: un jugement de valeur sur les rapports de pouvoir. *Revue de psychoéducation*, *39*(2), 247-276.
- Paquette, D., Bolté, C., Turcotte, G., & Dubeau, D. (2000). A new typology of fathering: defining and associated variables. *Infant and Child Development*, *9*(4).
- Paquette, D., Eugène, M. M., Dubeau, D., & Gagnon, M.-N. (2009). Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants? Dans D. Dubeau, A. Devault, G. Forget et D. Bizot (Eds.), *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle* (pp. 98-122). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Patterson, C. J., Sutfin, E. L., & Fulcher, M. (2004). Division of labor among lesbian and heterosexual parenting couples: Correlates of specialized versus shared patterns. *Journal of Adult Development*, *11*(3), 179-189.
- Petit, G. S., Brown, E. G., Mize, J., & Lindsey, E. (1998). Mothers' and fathers' socializing behaviors in three contexts: Links with children's peer competence. *Merrill-Palmer Quarterly*, *44*, 173-193.
- Pierrehumbert, B. (2001). L'amour maternel... un amour impératif. *Spirale*, *2*, 83-112.

- Pullam-Brown, P. A. (1998). *A cross-cultural study of family style and parent behavior on the social competence behavior of 4- and 5-year-old children*. Thèse de doctorat inédite, Texas Woman's University, Denton, Texas.
- Ricaud, H. (1998). *Éducation familiale et socialisation du jeune enfant: Influence de l'implication différenciée du couple parental sur les modalités de résolution des conflits interpersonnels des enfants de 3 à 5 ans en milieu scolaire*. Thèse de doctorat inédite, Université Toulouse II - Le Mirail, Toulouse, France.
- Rickel, A., & Biasatti, L. (1982). Modification of the Block Childrearing Report. *Journal of Clinical Psychology*, 38(1), 129-134.
- Sandy, S. V. & Boardman, S. K. (2000). The peaceful kids conflict resolution program. *International Journal of Conflict Management*, 11(4), 337-357.
- Schaffer, H. R. (1993). Early experience and the parent-child relationship: Genetic and environmental interactions as developmental determinants. Dans B. Tizard & V. Varma (Eds.), *Human Resilience and Vulnerability*. London: Jessica Kingsley.
- Schoppe-Sullivan, S. J., Brown, G. L., Cannon, E. A., & Mangelsdorf, S. C. (2008). Maternal gatekeeping, coparenting quality, and fathering behavior in families with infants. *Journal of Family Psychology*, 22(3), 389-398.
- Shaw, D. S. (2007, mars). *Les programmes de soutien parental et leur impact sur le développement socio-affectif des jeunes enfants*. Extrait du site web du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants le 5 novembre 2010 : <http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/habiletés-parentales/selon-les-experts/shaw.html>.
- Simons, R. L., Whitbeck, L. B., Conger, R. D., & Melby, J. N. (1990). Husband and wife differences in determinants of parenting: A social learning and exchange model of parental behavior. *Journal of Marriage and the Family*, 52, 375-392.

- Smith-Simon, K. E. (2007). *Coparenting across early childhood: Influences on the development of internalizing symptoms*. Thèse de doctorat inédite, Pennsylvania State University, University Park, PA.
- St-Antoine, M. (1999). Les troubles de l'attachement. *Défi Jeunesse*, 6(1), 3-8.
- St-Antoine, M., & Rainville, S. (2004). Les troubles d'attachement en regard de certains profils cliniques et leur pronostic. *Prisme*, 44, 230-247.
- Stolz, H. E., Barber, B. K., & Olsen, J. A. (2005). Toward disentangling fathering and mothering: An assessment of relative importance. *Journal of Marriage and the Family*, 67, 1076-1092.
- Stright, A. D., & Bales, S. S. (2003). Coparenting quality: Contributions of child and parent characteristics. *Family Relations*, 52(3), 232-240.
- Sylvestre, A. (2008, Avril). *Retards de langage chez l'enfant visités à la lumière des modèles explicatifs multifactoriels du développement humain – Théorie et pratique*. Extrait du site web de l'Université de Genève le 5 novembre 2010:  
<http://www.unige.ch/fapse/logopedie/formationcontinue/formcont-1/sylvestre.pdf>.
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (1989). *Using multivariate statistics (2e édition)*. Cambridge: Harper & Row.
- Tamis-Lemonda, C., & Cabrera, N. (2002). *Handbook of father involvement : Multidisciplinary perspectives*. Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Tasker, F. (2010). Same-sex parenting and child development : Reviewing the contribution of parental gender. *Journal of Marriage and Family*, 72, 35-40.
- Terrisse, B., Bédard, J., Larose, F., & Pithon, G. (2004). La prévention de la violence et de l'agressivité chez les jeunes en milieu familial: Le programme interactif « Être parents aujourd'hui ». *Éducation et francophonie*, 32(1), 102-135.

- Tremblay, R.E. (2000). The development of aggressive behaviour during childhood: What have we learned in the past century? *International Journal of Behavioral Development*, 24(2), 129-141.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, 30(1), 65-91.
- Vaillancourt, A. (2007). Des beaux-pères qui ont du style. *Tandem*, 3, 1-2.
- Van Egeren, L. A. (2001). Le rôle du père au sein du partenariat parental. *Santé mentale au Québec*, XXVI(1), 134-159.
- Van Egeren, L. A. (2004). The development of the coparenting relationship over the transition to parenthood. *Infant Mental Health Journal*, 25(5), 453-477.
- Van Egeren, L. A., & Hawkins, D. P. (2004). Coming to terms with coparenting: Implications of definition and measurement. *Journal of Adult Development*, 11(3), 165-178.
- VanVoorhis, C. W., & Morgan, B. L. (2001). Statistical rules of thumb: What we don't want to forget about sample sizes. *Psi Chi Journal of Undergraduate Research*, 6(4), 139-141.
- Vaughn, A. B. (1999). *The dynamics of coparenting in family interactions*. Thèse de doctorat inédite, University of Texas at Dallas, Dallas, TX.
- Venet, M., Bigras, M., & Normandeau, S. (2002). Les qualités psychométriques du PSA-A. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 34(3), 163-167.
- Veneziano, R. A. (2003). The importance of paternal warmth. *Cross-Cultural Research*, 37(3), 265-281.



Walker, A. J., & McGraw, L. A. (2000). Who is responsible for responsible fathering? *Journal of Marriage and the Family*, 62, 563-569.

Weissman, S., & Cohen, R. S. (1985). The parenting alliance and adolescence. *Adolescent Psychiatry*, 12, 24-45.

**ANNEXE A**

**Questionnaire sociodémographique**

Version père

Date : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

---

**Renseignements généraux (version PÈRE)**

1. Quel âge avez-vous? \_\_\_\_\_
2. Avec quels autres adultes vivez-vous?
- La mère biologique d'au moins un de vos enfants  
**OU**
  - Une conjointe qui n'est pas la mère d'aucun de vos enfants
  - Je ne vis avec aucun adulte.
  - Autres adultes : précisez de quel lien il s'agit (ex : grand-mère des enfants, une amie, etc.)  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. Quel est votre lien avec l'enfant que nous rencontrons aujourd'hui?
- père biologique
  - conjoint de sa mère et je vis avec eux depuis \_\_\_\_\_ mois
  - je vis avec l'enfant et sa mère depuis \_\_\_\_\_ mois mais je ne suis ni son père ni le conjoint de sa mère;  
dans ce cas, veuillez décrire votre lien avec cet enfant: \_\_\_\_\_
  - grand-père
  - oncle
  - autre (précisez) \_\_\_\_\_

4. Combien d'enfants au total vivent avec vous dans la maison? \_\_\_\_\_

5. Présentez chacun de vos enfants (du plus vieux au plus jeune), en indiquant le type de garde :

A= il vit avec moi et sa mère  
 B= j'ai la garde exclusive  
 C= j'ai la garde exclusive, mon ex-conjointe a la garde occasionnelle  
 D= j'ai la garde partagée (temps également réparti)  
 E= j'ai la garde occasionnelle  
 F= je ne le vois jamais  
 G= ne s'applique pas (enfants + de 18 ans ou partis de la maison)

Enfants	Prénom	Sexe M/F	Âge		Type de garde: A à G	Enfant Cible
			A = années	M = mois		
1					A / M	
2					A / M	
3					A / M	
4					A / M	
5					A / M	

6. Présentez chacun des enfants de votre conjointe (du plus vieux au plus jeune), en indiquant le type de garde :

A= il vit avec moi et sa mère  
 B= ma conjointe a la garde exclusive  
 C= ma conjointe a la garde exclusive, son ex-conjoint a la garde occasionnelle  
 D= ma conjointe a la garde partagée (temps également réparti)  
 E= ma conjointe a la garde occasionnelle  
 F= ma conjointe ne le voit jamais  
 G= ne s'applique pas (enfants + de 18 ans ou partis de la maison)

Enfants	Prénom	Sexe M/F	Âge		Type de garde: A à G	Enfant Cible
			A = années	M = mois		
1					A / M	
2					A / M	
3					A / M	
4					A / M	
5					A / M	

7. Êtes-vous né au Canada ?

Oui Non

8. Si non, en quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois ? \_\_\_\_\_

9. Si ailleurs qu'au Canada, dans quel pays êtes-vous né ? \_\_\_\_\_

10. À quel groupe ethnique ou culturel vous identifiez-vous (par exemple : autochtone, italien, québécois, canadien, haïtien...) ? \_\_\_\_\_

11. Encerchez votre dernière année d'études complétées dans le système scolaire régulier au Québec?

Primaire  
 1 2 3 4 5 6

Secondaire  
 1 2 3 4 5 →  Diplôme d'études secondaire (DES)?

Cégep  
 1 2 (3) →  Diplôme d'études collégiales (DEC)?

Université  
 1 2 3 →  Baccalauréat?  
 4 5 →  Maîtrise?  
 6 7 8 9 10 →  Doctorat?

12. Occupez-vous présentement un emploi?

- Non: répondre aux questions 13 et 14, puis passez à 19.  
 Oui : passez à la question 15.

13. Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi rémunéré? \_\_\_\_\_

14. Présentement quelle est votre occupation principale?

- 1) Aux études
- 2) À la maison sans revenu
- 3) En chômage
- 4) Prestataire d'aide sociale
- 5) En congé de maladie
- 6) En congé parental
- 7) Autres: Précisez \_\_\_\_\_

*Passez à la question 19*

15. Quel genre de travail faites-vous? Donnez-en une description complète. Titre du poste ou type de tâche (par exemple : ouvrier de la construction) et genre d'entreprise ou de service (par exemple : magasin à rayons, école).

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

16. En moyenne, combien d'heures par semaine travaillez-vous, en comptant les heures supplémentaires? \_\_\_\_\_ heures par semaine

17. Ce travail est-il saisonnier?      Non      Oui

18. Quel est votre horaire de travail?

- 1) Toujours de jour
- 2) Toujours de nuit
- 3) Toujours de soir
- 4) Rotation d'horaire
- 5) Heures variables ou coupées; précisez \_\_\_\_\_
- 6) Autres, précisez \_\_\_\_\_

19. Quel est votre revenu annuel personnel (avant impôts)?

- 1) moins de 10 000 \$
- 2) entre 10 000 et 19 000 \$
- 3) entre 20 000 et 29 000 \$
- 4) entre 30 000 et 39 000 \$
- 5) entre 40 000 et 49 000 \$
- 6) 50 000 \$ et plus
- 7) Ne sait pas
- 8) Refus de répondre

20. Quel est le revenu annuel total de votre famille (avant impôts)?

- 1) moins de 10 000 \$
- 2) entre 10 000 et 19 000 \$
- 3) entre 20 000 et 29 000 \$
- 4) entre 30 000 et 39 000 \$
- 5) entre 40 000 et 49 000 \$
- 6) entre 50 000 et 59 000 \$
- 7) entre 60 000\$ et 80 000 \$
- 8) Plus de 80 000 \$
- 9) Ne sait pas
- 10) Refus de répondre

21. Comment percevez-vous votre situation économique par rapport aux gens de votre âge?

- 1) Je me considère à l'aise financièrement.
- 2) Je considère mes revenus suffisants pour répondre à mes besoins fondamentaux ou à ceux de ma famille.
- 3) Je me considère pauvre.
- 4) Je me considère très pauvre.
- 5) Je ne sais pas
- 6) Refus de répondre

22. Excluant les heures de sommeil, combien d'heures en moyenne êtes-vous...

22.1) seul avec vos enfants, sans votre conjointe?

La semaine : \_\_\_\_ heures      La fin de semaine : \_\_\_\_ heures

22.2) avec vos enfants et votre conjointe, tous ensemble?

La semaine : \_\_\_\_ heures      La fin de semaine : \_\_\_\_ heures

23. Avez-vous parfois recours à une aide (autre que votre conjointe ou vos enfants), qu'elle soit rémunérée ou non, pour prendre soin de vos enfants (garderie, grand-parents, etc.)?

- 1) oui (indiquez le nombre d'heures par semaine en moyenne: \_\_\_\_\_)
- 2) non

**ANNEXE B**

**Questionnaire sociodémographique**

Version mère

Date : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

---

---

### Renseignements généraux (version MÈRE)

1. Quel âge avez-vous? \_\_\_\_\_
  
2. Avec quels autres adultes vivez-vous?
  - a) Le père biologique d'au moins un de vos enfants  
**OU**
  - b) Un conjoint qui n'est pas le père d'aucun de vos enfants
  - c) Je ne vis avec aucun adulte.
  - d) Autres adultes : précisez de quel lien il s'agit (ex : grand-père des enfants, une amie, etc.)  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
  
3. Quel est votre lien avec l'enfant que nous rencontrons aujourd'hui?
  - a) mère biologique
  - b) conjointe de son père et je vis avec eux depuis \_\_\_\_\_ mois
  - c) je vis avec l'enfant et son père depuis \_\_\_\_\_ mois mais je ne suis ni sa mère ni la conjointe de son père;  
dans ce cas, veuillez décrire votre lien avec cet enfant: \_\_\_\_\_
  - d) grand-mère
  - e) tante
  - f) autre (précisez) \_\_\_\_\_
  
4. Combien d'enfants au total vivent avec vous dans la maison? \_\_\_\_\_



5. Présentez chacun de vos enfants (du plus vieux au plus jeune), en indiquant le type de garde :

- A= il vit avec moi et son père  
 B= j'ai la garde exclusive  
 C= j'ai la garde exclusive, mon ex-conjoint a la garde occasionnelle  
 D= j'ai la garde partagée (temps également réparti)  
 E= j'ai la garde occasionnelle  
 F= je ne le vois jamais  
 G= ne s'applique pas (enfants + de 18 ans ou partis de la maison)

Enfants	Prénom	Sexe M/F	Âge		Type de garde: <b>A à G</b>	Enfant Cible
			A = années	M = mois		
1					A / M	
2					A / M	
3					A / M	
4					A / M	
5					A / M	
6					A / M	
7					A / M	
8					A / M	

6. Présentez chacun des enfants de votre conjoint (du plus vieux au plus jeune), en indiquant le type de garde :

- A= il vit avec moi et son père  
 B= mon conjoint a la garde exclusive  
 C= mon conjoint a la garde exclusive, son ex-conjointe a la garde occasionnelle  
 D= mon conjoint a la garde partagée (temps également réparti)  
 E= mon conjoint a la garde occasionnelle  
 F= mon conjoint ne le voit jamais  
 G= ne s'applique pas (enfants + de 18 ans ou partis de la maison)

Enfants	Prénom	Sexe M/F	Âge		Type de garde: <b>A à G</b>	Enfant Cible
			A = années	M = mois		
1					A / M	
2					A / M	
3					A / M	
4					A / M	
5					A / M	
6					A / M	
7					A / M	
8					A / M	

7. Êtes-vous née au Canada ?

Oui     Non

8. Si non, en quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois ? \_\_\_\_\_

9. Si ailleurs qu'au Canada, dans quel pays êtes-vous née ? \_\_\_\_\_

10. À quel groupe ethnique ou culturel vous identifiez-vous (par exemple : autochtone, italien, québécois, canadien, haïtien...) ? \_\_\_\_\_

11. Encercler votre dernière année d'études complétées dans le système scolaire régulier au Québec?

Primaire

1 2 3 4 5 6

Secondaire

1 2 3 4 5 →

Diplôme d'études secondaire (DES)?

Cégep

1 2 (3) →

Diplôme d'études collégiales (DEC)?

Université

1 2 3 →

Baccalauréat?

4 5 →

Maîtrise?

6 7 8 9 10 →

Doctorat?

11.1 En plus, y a-t-il d'autres études ou formations que vous avez suivies? Si oui, précisez (école de métier, un collège commercial ou spécialisé) :

**Type de formation**

**Durée**

12. Occupez-vous présentement un emploi?

Non: répondre aux questions 13 et 14, puis passez à 19.

Oui : passez à la question 15.

13. Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi rémunéré? \_\_\_\_\_

14. Présentement quelle est votre occupation principale?

- 1) Aux études
- 2) À la maison sans revenu
- 3) En chômage
- 4) Prestataire d'aide sociale
- 5) En congé de maladie
- 6) En congé parental
- 7) Autres: Précisez \_\_\_\_\_

*Passez à la question 19*

15. Quel genre de travail faites-vous? Donnez-en une description complète. Titre du poste ou type de tâche (par exemple : ouvrier de la construction) et genre d'entreprise ou de service (par exemple : magasin à rayons, école). \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

16. En moyenne, combien d'heures par semaine travaillez-vous, en comptant les heures supplémentaires? \_\_\_\_\_ heures par semaine

17. Ce travail est-il saisonnier?      Non      Oui

18. Quel est votre horaire de travail?

- 1) Toujours de jour
- 2) Toujours de nuit
- 3) Toujours de soir
- 4) Rotation d'horaire
- 5) Heures variables ou coupées; précisez \_\_\_\_\_
- 6) Autres, précisez \_\_\_\_\_

19. Quel est votre revenu annuel personnel (avant impôts)?

- 1) moins de 10 000 \$
- 2) entre 10 000 et 19 000 \$
- 3) entre 20 000 et 29 000 \$
- 4) entre 30 000 et 39 000 \$
- 5) entre 40 000 et 49 000 \$
- 6) 50 000 \$ et plus
- 7) Ne sait pas
- 8) Refus de répondre

20. Comment percevez-vous votre situation économique par rapport aux gens de votre âge?

- 1) Je me considère à l'aise financièrement.
- 2) Je considère mes revenus suffisants pour répondre à mes besoins fondamentaux ou à ceux de ma famille.
- 3) Je me considère pauvre.
- 4) Je me considère très pauvre.
- 5) Je ne sais pas
- 6) Refus de répondre

21. Excluant les heures de sommeil, combien d'heures en moyenne êtes-vous...

21.1) seul avec vos enfants, sans votre conjoint?

La semaine : \_\_\_\_\_.\_\_ heures      La fin de semaine : \_\_\_\_\_.\_\_ heures

21.2) avec vos enfants et votre conjoint, tous ensemble?

La semaine : \_\_\_\_\_.\_\_ heures      La fin de semaine : \_\_\_\_\_.\_\_ heures

22. Avez-vous parfois recours à une aide (autre que votre conjoint ou vos enfants), qu'elle soit rémunérée ou non, pour prendre soin de vos enfants (garderie, grand-parents, etc.)?

- 1) oui (indiquez le nombre d'heures par semaine en moyenne: \_\_\_\_\_)
- 2) non

## ANNEXE C

**Adaptation du *Questionnaire de l'engagement paternel*  
de Paquette, Bolté, Turcotte, Dubeau et Bouchard (2000)**

No. Dossier : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Activités quotidiennes**

**Veillez indiquer à quelle fréquence les tâches suivantes sont accomplies à la maison par vous, votre conjoint et d'autres personnes (une aide rémunérée, un enfant plus vieux, votre mère, etc.), en utilisant l'échelle suivante:**

<b>Jamais ou presque jamais</b>	<b>Moins de la moitié du temps</b>	<b>Environ la moitié du temps</b>	<b>Plus de la moitié du temps</b>	<b>Toujours ou la plupart du temps</b>
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

	<b>Vous</b>	<b>Votre conjoint(e)</b>	<b>D'autres personnes</b>	<b>Ne s'applique pas</b>
1. Faire l'épicerie				
2. Initier votre enfant à des sports (nager, patiner, monter à bicyclette, lancer une balle, etc.)				
3. Dessiner ou bricoler avec votre enfant				
4. Cuisiner				
5. S'occuper de votre enfant lorsqu'il est malade				
6. Faire la lessive et le repassage				
7. Consoler votre enfant lorsqu'il pleure				
8. Rassurer votre enfant lorsqu'il a peur				
9. Nettoyer la maison (balayeuse, époussetage, etc.)				
10. Lui donner le bain				
11. Se tirailler en jeu avec votre enfant				
12. Surveiller votre enfant lorsqu'il joue dehors				
13. Entretien du terrain (tondre la pelouse, pelleter la neige, etc.)				
14. Habiller votre enfant				
15. Donner les premiers soins à votre enfant lorsqu'il se blesse				
16. Prendre les rendez-vous (médecin, dentiste, etc.) pour l'enfant				
17. Regarder avec lui une émission pour enfants à la télévision				
18. Punir votre enfant parce qu'il a fait un mauvais coup (brisé quelque chose, blessé quelqu'un, etc.)				
19. Reconduire les enfants chez leurs amis, à leurs cours, etc.				

1. Regarder des livres ou lui raconter des histoires				
2. Se lever la nuit pour votre enfant				
3. Gérer les finances et payer les comptes				
4. Mettre votre enfant au lit le soir				
5. Chatouiller votre enfant				
6. Proposer des jeux éducatifs pour votre enfant				
7. Réparer et entretenir la maison (tâches autres que le ménage)				
8. Écouter de la musique avec votre enfant				
9. Féliciter votre enfant quand il réussit quelque chose				
10. Planifier le menu de la semaine pour la famille				
11. Faire la vaisselle				
12. Calmer votre enfant				
13. Superviser la routine du matin (déjeuner, habillage, etc.)				
14. Faire les lits				
15. Encourager votre enfant à réussir quelque chose de difficile (ex: marcher)				
16. Prendre soin des cheveux de votre enfant				
17. Préparer les lunchs pour le midi				
18. Intervenir rapidement lorsque votre enfant montre des signes de détresse ou d'inconfort				
19. Jouer tranquillement avec votre enfant (casse-tête, lego, poupées, etc.)				
20. Sortir les vidanges et la récupération				
21. Montrer de nouveaux jeux à votre enfant				
22. Corriger votre enfant à cause de ses manières à table				
23. Faire réparer et entretenir la (les) voiture(s)				
24. Lui acheter un cadeau surprise				
25. Lui expliquer ce qui se passe à la télévision				
26. S'assurer que la maison est sécuritaire pour l'enfant				
27. Réprimander votre enfant parce qu'il dérange				
28. S'informer au sujet du développement et de la santé des enfants				

1. Souligner un bon coup, une finesse de votre enfant				
2. Prévoir les achats nécessaires pour la maison et les enfants				
3. Faire participer votre enfant aux activités des adultes (cuisine, ménage, etc.)				
4. Magasiner/faire les achats (autres que l'épicerie)				
5. Gronder votre enfant parce qu'il a désobéi				
6. Ranger la maison lorsqu'elle est en désordre				
7. Aller porter et chercher les enfants à la garderie				
8. Aller au parc avec votre enfant				
9. Planifier/organiser des activités de loisir pour la famille ou les enfants				
10. Laver les oreilles de votre enfant				
11. Vous informer de votre enfant auprès des autres adultes qui le côtoient (éducatrice, etc.)				
12. Faire des sorties avec votre enfant				
13. Prendre soin des animaux domestiques (nourriture, promenade, etc.)				



**ANNEXE D**

**Adaptation du *Block Child-Rearing Practices Report* de Block (1981)**

**(Deković, Janssens & Gerris, 1991)**

No. Dossier : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## COMPORTEMENT PARENTAL (Kochank)

**Indiquez jusqu'à quel point chacune des phrases suivantes vous décrit:**

1	2	3	4	5	6
Ne me décrit pas du tout	Me décrit très mal	Me décrit plutôt mal	Me décrit assez bien	Me décrit bien	Me décrit très bien

1. Je respecte les opinions de mon enfant et l'encourage à les exprimer.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

2. Lorsque mon enfant s'attire des ennuis, je m'attends à ce qu'il/elle règle le problème surtout par lui-même/elle-même.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

3. Je sens qu'un enfant doit être réconforté et compris lorsqu'il est effrayé ou bouleversé.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

4. J'essaie d'empêcher mon enfant de jouer à des jeux durs ou de faire des choses où il pourrait se blesser.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

5. Je crois que la punition physique est la meilleure façon de discipliner.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

6. Je crois qu'un enfant devrait être vu et non entendu.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

7. J'exprime de l'affection à mon enfant en le serrant, en l'embrassant et en le prenant dans mes bras.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

8. J'encourage mon enfant à s'émerveiller et à réfléchir sur la vie.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

1 Ne me décrit pas du tout	2 Me décrit très mal	3 Me décrit plutôt mal	4 Me décrit assez bien	5 Me décrit bien	6 Me décrit très bien
----------------------------------	----------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------	-----------------------------

9. Je tiens généralement compte des préférences de mon enfant quand je fais des plans pour la famille.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

10. Je laisse mon enfant prendre beaucoup de décisions par lui-même/elle-même.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

11. Je ne permets pas à mon enfant de dire des choses négatives à propos de ses enseignants.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

12. J'enseigne à mon enfant que d'une façon ou d'une autre il sera puni lorsqu'il est mauvais.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

13. Je ne permets pas à mon enfant d'être en colère contre moi.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

14. Je suis à l'aise et détendu avec mon enfant.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

15. Je discute et raisonne avec mon enfant lorsqu'il se comporte mal.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

16. Je joue et plaisante avec mon enfant.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

17. Je donne à mon enfant des tâches et responsabilités familiales.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

18. Mon enfant et moi avons des moments intimes et chaleureux ensemble.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

1 Ne me décrit pas du tout	2 Me décrit très mal	3 Me décrit plutôt mal	4 Me décrit assez bien	5 Me décrit bien	6 Me décrit très bien
----------------------------------	----------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------	-----------------------------

19. J'ai des règles claires et strictes pour mon enfant.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

20. J'encourage mon enfant à être curieux, à explorer et à se questionner.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

21. Je crois que louer mon enfant lorsqu'il est bon donne de meilleurs résultats que de le punir lorsqu'il est mauvais.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

22. Je m'assure que mon enfant sache que j'apprécie quand il essaie ou accomplit quelque chose.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

23. J'encourage mon enfant à parler de ses problèmes.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

24. Je crois que les enfants ne devraient pas avoir de secrets pour leurs parents.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

25. J'enseigne à mon enfant à contrôler ses émotions en tout temps.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

26. Quand je suis en colère contre mon enfant, je le lui fais savoir.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

27. Je crois que les réprimandes et les critiques permettent à mon enfant de s'améliorer.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

28. J'enseigne à mon enfant qu'il est responsable de tout ce qui lui arrive.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

1	2	3	4	5	6
Ne me décrit pas du tout	Me décrit très mal	Me décrit plutôt mal	Me décrit assez bien	Me décrit bien	Me décrit très bien

29. Je ne permets pas à mon enfant de remettre en question mes décisions.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

30. Je fais savoir à mon enfant que je suis déçu(e) et que j'ai honte quand il se comporte mal.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

31. Je veux que mon enfant soit indépendant(e)

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

32. Je m'assure de savoir où est mon enfant et ce qu'il/elle fait.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

33. Je demande à mon enfant de ne pas se salir quand il/elle joue.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

34. Je contrôle mon enfant en l'avertissant des mauvaises choses qui peuvent lui arriver.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

35. Je crois qu'il est imprudent de laisser les enfants jouer seuls sans la supervision d'adultes.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

**ANNEXE E**

***Parenting Alliance Inventory* (Abidin, 1988)**

Version femme

Numéro de dossier: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

### Inventaire sur l'alliance parentale (version femme)

Instructions: Les questions suivantes portent sur ce qui peut se passer *entre vous et l'autre parent dans votre famille* ou tout autre adulte de l'autre sexe qui partage avec vous la responsabilité des soins à votre enfant. Il est possible qu'il n'y ait pas de choix de réponse qui corresponde exactement à ce que vous vivez, dans ce cas encerclez la réponse qui se rapproche le plus de votre situation actuelle.

Rappelez-vous que l'expression «autre parent» peut servir à désigner non seulement le parent biologique de l'enfant mais également toute autre personne adulte de l'autre sexe qui assume actuellement une responsabilité directe face aux soins donnés à l'enfant.

Indiquer ici le prénom de la personne qui sera appelée «autre parent»:

	Fortement d'accord	D'accord	Incertain	En désaccord	Fortement en désaccord
1. L'autre parent apprécie se retrouver seul avec notre enfant	5	4	3	2	1
2. Durant la grossesse, l'autre parent me faisait sentir qu'il avait confiance en ma capacité d'être une bonne mère	5	4	3	2	1
3. Lorsqu'il y a un problème avec notre enfant, l'autre parent et moi nous arrivons à trouver ensemble une solution valable	5	4	3	2	1
4. L'autre parent et moi communiquons bien ensemble lorsque la conversation concerne l'enfant	5	4	3	2	1
5. L'autre parent accepte de faire des sacrifices personnels pour aider à prendre soin de notre enfant	5	4	3	2	1
6. Discuter de notre enfant avec l'autre parent est une chose que j'apprécie et que je recherche	5	4	3	2	1
7. L'autre parent est très attentif à notre enfant	5	4	3	2	1
8. L'autre parent et moi sommes d'accord sur ce que notre enfant doit faire et ne pas faire	5	4	3	2	1
9. Je me sens proche de l'autre parent lorsque je le vois jouer avec notre enfant	5	4	3	2	1
10. L'autre parent «a le tour» avec les enfants	5	4	3	2	1
11. L'autre parent et moi formons une bonne équipe	5	4	3	2	1
12. L'autre parent considère que je suis une bonne mère	5	4	3	2	1
13. Je considère que l'autre parent est un bon père	5	4	3	2	1
14. L'autre parent fait des choses pour rendre plus facile ma tâche de mère	5	4	3	2	1
15. L'autre parent et moi avons la même façon de percevoir notre enfant	5	4	3	2	1
16. Si l'autre parent avait à décrire (ou à parler de) notre enfant, il dirait à peu près les mêmes choses que moi	5	4	3	2	1
17. Si notre enfant doit être puni, l'autre parent et moi sommes habituellement d'accord sur le type de punition qu'il doit recevoir	5	4	3	2	1
18. Je fais confiance à l'autre parent en ce qui concerne ce qui est bien pour notre enfant. Je sens qu'il a un bon jugement à ce sujet.	5	4	3	2	1
19. L'autre parent me dit que je suis une bonne mère	5	4	3	2	1
20. L'autre parent et moi partageons les mêmes objectifs en ce qui concerne notre enfant	5	4	3	2	1

**ANNEXE F**

***Parenting Alliance Inventory* (Abidin, 1988)**

Version homme



Numéro de dossier: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

### Inventaire sur l'alliance parentale (version homme)

Instructions: Les questions suivantes portent sur ce qui peut se passer *entre vous et l'autre parent dans votre famille* ou tout autre adulte de l'autre sexe qui partage avec vous la responsabilité des soins à votre enfant. Il est possible qu'il n'y ait pas de choix de réponse qui corresponde exactement à ce que vous vivez, dans ce cas encerclez la réponse qui se rapproche le plus de votre situation actuelle.

Rappelez-vous que l'expression «autre parent» peut servir à désigner non seulement le parent biologique de l'enfant mais également toute autre personne adulte de l'autre sexe qui assume actuellement une responsabilité directe face aux soins donnés à l'enfant.

Indiquer ici le prénom de la personne qui sera appelée «autre parent»:

	Fortement d'accord	D'accord	Incertain	En désaccord	Fortement en désaccord
1. L'autre parent apprécie se retrouver seul avec notre enfant	5	4	3	2	1
2. Durant la grossesse, l'autre parent me faisait sentir qu'il avait confiance en ma capacité d'être un bon père	5	4	3	2	1
3. Lorsqu'il y a un problème avec notre enfant, l'autre parent et moi nous arrivons à trouver ensemble une solution valable	5	4	3	2	1
4. L'autre parent et moi communiquons bien ensemble lorsque la conversation concerne l'enfant	5	4	3	2	1
5. L'autre parent accepte de faire des sacrifices personnels pour aider à prendre soin de notre enfant	5	4	3	2	1
6. Discuter de notre enfant avec l'autre parent est une chose que j'apprécie et que je recherche	5	4	3	2	1
7. L'autre parent est très attentif à notre enfant	5	4	3	2	1
8. L'autre parent et moi sommes d'accord sur ce que notre enfant doit faire et ne pas faire	5	4	3	2	1
9. Je me sens proche de l'autre parent lorsque je le vois jouer avec notre enfant	5	4	3	2	1
10. L'autre parent «a le tour» avec les enfants	5	4	3	2	1
11. L'autre parent et moi formons une bonne équipe	5	4	3	2	1
12. L'autre parent considère que je suis un bon père	5	4	3	2	1
13. Je considère que l'autre parent est une bonne mère	5	4	3	2	1
14. L'autre parent fait des choses pour rendre plus facile ma tâche de père	5	4	3	2	1
15. L'autre parent et moi avons la même façon de percevoir notre enfant	5	4	3	2	1
16. Si l'autre parent avait à décrire (ou à parler de) notre enfant, il dirait à peu près les mêmes choses que moi	5	4	3	2	1
17. Si notre enfant doit être puni, l'autre parent et moi sommes habituellement d'accord sur le type de punition qu'il doit recevoir	5	4	3	2	1
18. Je fais confiance à l'autre parent en ce qui concerne ce qui est bien pour notre enfant. Je sens qu'il a un bon jugement à ce sujet.	5	4	3	2	1
19. L'autre parent me dit que je suis un bon père	5	4	3	2	1
20. L'autre parent et moi partageons les mêmes objectifs en ce qui concerne notre enfant	5	4	3	2	1

## **ANNEXE G**

**Adaptation du questionnaire d'évaluation du *gatekeeping* maternel  
d'Allen et Hawkins (1999)**

No. Dossier : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**MDL**

**Indiquez à l'aide d'un «X» jusqu'à quel point chacune des phrases suivantes reflète votre situation actuelle ou vous décrit:**

	<b>Ne me décrit pas du tout 1</b>	<b>Me décrit un peu 2</b>	<b>Me décrit bien 3</b>	<b>Me décrit très bien 4</b>
1. Je refais fréquemment des tâches ménagères que mon conjoint n'a pas bien faites	1	2	3	4
2. Si des visiteurs arrivaient de façon imprévue et que ma maison était en désordre, je serais embarrassée	1	2	3	4
3. Mon conjoint insiste pour que ce soit moi, plutôt que lui, qui m'occupe des enfants	1	2	3	4
4. Il est trop difficile d'enseigner aux membres de la famille les habiletés nécessaires pour bien faire les tâches, alors je préfère les faire moi-même	1	2	3	4
5. Lorsque mes enfants paraissent bien soignés en public, je me sens très fière d'eux	1	2	3	4
6. Mon conjoint insiste pour que je m'occupe seule des tâches ménagères	1	2	3	4
7. Mon conjoint ne sait pas vraiment comment faire beaucoup des tâches ménagères...alors c'est plus facile si je les fais	1	2	3	4
8. Je sais que les gens jugent à quel point je suis une bonne mère/conjointe selon que ma maison est bien tenue et mes enfants sont bien soignés	1	2	3	4
9. Mon conjoint refuse de participer au soin des enfants	1	2	3	4
10. J'ai des standards plus élevés que mon conjoint au sujet de la qualité de l'entretien qui devrait être fait dans la maison	1	2	3	4
11. Je me soucie de ce que mes voisins, ma famille élargie et mes amis pensent de la façon dont j'accomplis mes tâches ménagères	1	2	3	4

	<b>Ne me décrit pas du tout 1</b>	<b>Me décrit un peu 2</b>	<b>Me décrit bien 3</b>	<b>Me décrit très bien 4</b>
12. Mon conjoint n'accepte pas de m'aider dans les tâches ménagères	1	2	3	4
13. J'aime avoir la charge des responsabilités domestiques	1	2	3	4

**Indiquez à l'aide d'un «X» jusqu'à quel point vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants:**

	<b>Fortement en désaccord 1</b>	<b>En désaccord 2</b>	<b>Neutre 3</b>	<b>En accord 4</b>	<b>Fortement en accord 5</b>
1. La plupart des femmes aiment prendre soin de leur maison, alors que les hommes n'aiment tout simplement pas faire ces choses	1	2	3	4	5
2. Il est plus important pour une mère que pour un père de prendre soin des enfants	1	2	3	4	5
3. Il vaut mieux que les soins journaliers aux jeunes enfants soient prodigués par la mère	1	2	3	4	5
4. En général, les pères sont aussi bons que les mères pour combler les besoins de leurs enfants	1	2	3	4	5
5. Pour plusieurs raisons, il est plus difficile pour les hommes que pour les femmes de faire des tâches ménagères et de prendre soin des enfants	1	2	3	4	5
6. Je ne suis pas certaine de vouloir que mon conjoint s'implique davantage auprès des enfants	1	2	3	4	5
7. J'hésite à partager avec mon conjoint les tâches ménagères et le soin des enfants	1	2	3	4	5

**8) Trouvez vous que l'implication de votre conjoint envers cet enfant est adéquate?**

- 1) oui                      2) non

8a) Si non, vous aimeriez que votre conjoint:

- 1) s'occupe davantage de cet enfant  
2) s'occupe moins de cet enfant

**9) Trouvez vous que l'implication de votre conjoint dans les tâches ménagères est adéquate?**

- 1) oui                      2) non

9a) Si non, vous aimeriez que votre conjoint:

- 1) s'implique davantage dans les tâches ménagères  
2) s'implique moins dans les tâches ménagères

## **ANNEXE H**

*Beliefs Concerning the Parental Role Scale (Bonney & Kelley, 1996)*

No. Dossier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**Croyances parentales****Indiquez à l'aide d'un «X» jusqu'à quel point chacune des phrases suivantes reflète votre perception.**

	<b>Fortement en accord 1</b>	<b>Plutôt en accord 2</b>	<b>Ni en accord ni en désaccord 3</b>	<b>Plutôt en désaccord 4</b>	<b>Fortement en désaccord 5</b>
1. Un père devrait poursuivre la carrière de son choix même si cela réduit le temps qu'il a pour passer avec sa famille.	1	2	3	4	5
2. La responsabilité de la discipline des enfants devrait être également divisée entre la mère et le père.	1	2	3	4	5
3. Il est plus important pour une mère que pour un père de demeurer à la maison avec un enfant malade.	1	2	3	4	5
4. Étant donné que les femmes travaillent en dehors de la maison, les hommes devraient partager les soins de l'enfant tels que le bain, l'alimentation et l'habillement.	1	2	3	4	5
5. La mère et le père devraient partager également l'entraînement à la propreté.	1	2	3	4	5
6. C'est principalement la responsabilité de la mère de s'assurer que les enfants se préparent pour la garderie/l'école le matin.	1	2	3	4	5
7. En général, le père devrait avoir plus d'autorité que la mère pour décider quelles activités parascolaires sont appropriées pour l'enfant.	1	2	3	4	5
8. Il est préférable que les femmes qui ont des enfants ne travaillent pas en dehors de la maison si elles n'ont pas besoin de le faire financièrement.	1	2	3	4	5
9. Les pères devraient assister aux cours prénataux avec leurs femmes (conjointes) enceintes.	1	2	3	4	5
10. Les hommes divorcés devraient partager la garde de leurs enfants.	1	2	3	4	5
11. Les pères devraient participer à la naissance de leurs enfants.	1	2	3	4	5

	Fortement en accord 1	Plutôt en accord 2	Ni en accord ni en désaccord 3	Plutôt en désaccord 4	Fortement en désaccord 5
12. Les mères devraient être plus impliquées que les pères dans les soins physiques des enfants (tels que l'habillement, l'alimentation, le bain).	1	2	3	4	5
13. Les pères devraient assister aux rencontres parent-enseignant.	1	2	3	4	5
14. La responsabilité première d'un père est de soutenir financièrement ses enfants.	1	2	3	4	5
15. Il est important pour un père de passer du temps de qualité (un à un) avec ses enfants chaque jour.	1	2	3	4	5
16. Les pères devraient assister aux visites prénatales chez le médecin avec leurs partenaires (conjointes) (les rendez-vous pour une échographie, par exemple).	1	2	3	4	5
17. Les pères devraient assurer la majeure partie des responsabilités dans l'établissement des limites et la discipline des enfants.	1	2	3	4	5
18. Un père devrait être impliqué sur le plan affectif avec ses enfants (par ex: nourricier, apporter du soutien, compréhensif).	1	2	3	4	5
19. C'est principalement la responsabilité de la mère de changer les couches.	1	2	3	4	5
20. Il est tout aussi important pour un père de fournir un soutien financier, des soins physiques et un soutien affectif à ses enfants.	1	2	3	4	5
21. Les mères et les pères devraient se partager de manière équitable l'alimentation du bébé durant la nuit.	1	2	3	4	5
22. C'est principalement la responsabilité des mères d'entraîner les enfants à la propreté.	1	2	3	4	5
23. Les mères et les pères devraient partager également la responsabilité de prendre soin d'un enfant malade au cours de la nuit.	1	2	3	4	5
24. Quand un enfant tombe malade à la garderie/à l'école c'est principalement la responsabilité de la mère de quitter le travail ou de prendre des arrangements pour l'enfant.	1	2	3	4	5
25. Une mère devrait poursuivre la carrière de son choix même si cela réduit le temps qu'elle peut passer avec sa famille.	1	2	3	4	5
26. Il est plus important pour un père d'avoir une carrière fructueuse que d'avoir une famille très unie.	1	2	3	4	5



## **ANNEXE I**

*Profil socio-affectif, version abrégée (Venet, Bigras & Normandeau, 2002)*

Numéro de dossier: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

**P S A** (version courte parent)

Voici une liste de comportements que vous pouvez observer chez votre enfant *concernant l'expression de son affectivité*. Nous vous demandons de cocher la fréquence d'un comportement chez votre enfant selon la règle suivante: le comportement est-il **JAMAIS** présent, **RAREMENT**, **À L'OCCASION**, **RÉGULIÈREMENT**, **SOUVENT** ou **TOUJOURS** présent? Si vous jugez qu'il est impossible d'évaluer le comportement énoncé, nous vous demandons pour ces rares cas de faire une croix sous **NE PEUX PAS ÉVALUER**.

	Jamais	Rarement	À l'occasion	Régulièrement	Souvent	Toujours	Ne peux pas évaluer
1. Maintient une expression faciale neutre (ne rit et ne sourit pas).	1	2	3	4	5	6	0
2. A l'air fatigué.	1	2	3	4	5	6	0
3. Facilement contrarié, frustré.	1	2	3	4	5	6	0
4. Apparaît mécontent lorsqu'il est interrompu dans ses activités.	1	2	3	4	5	6	0
5. Irritable, s'emporte facilement	1	2	3	4	5	6	0
6. Inquiet. Plusieurs choses l'inquiètent.	1	2	3	4	5	6	0
7. Exprime du plaisir à accomplir des choses.	1	2	3	4	5	6	0
8. Craint, fuit ou évite les situations nouvelles.	1	2	3	4	5	6	0
9. A l'air triste, malheureux, déprimé.	1	2	3	4	5	6	0
10. Inhibé ou mal à l'aise dans le groupe.	1	2	3	4	5	6	0
11. Crie, lève le ton rapidement.	1	2	3	4	5	6	0
12. Force l'autre à faire des choses contre son gré.	1	2	3	4	5	6	0
13. Il ne fait rien ou il regarde les enfants jouer.	1	2	3	4	5	6	0
14. Lorsqu'il est en conflit avec un enfant, il négocie.	1	2	3	4	5	6	0
15. Reste seul dans son coin. Plutôt solitaire.	1	2	3	4	5	6	0

	Jamais	Rarement	À l'occasion	Régulièrement	Souvent	Toujours	Ne peux pas évaluer
16. Tient compte de l'autre enfant et de son point de vue.	1	2	3	4	5	6	0
17. Frappe, mord, donne des coups de pieds aux enfants.	1	2	3	4	5	6	0
18. Coopère avec les autres enfants dans une activité de groupe.	1	2	3	4	5	6	0
19. Se retrouve dans des conflits avec des enfants.	1	2	3	4	5	6	0
20. Console ou aide un enfant qui a de la difficulté.	1	2	3	4	5	6	0
21. Partage ses jouets avec les autres enfants.	1	2	3	4	5	6	0
22. Inactif (ne parle pas, n'interagit pas, etc.) lorsqu'il y a une activité de groupe.	1	2	3	4	5	6	0
23. Fait attention aux enfants plus jeunes.	1	2	3	4	5	6	0
24. Passe inaperçu dans un groupe.	1	2	3	4	5	6	0
25. Travaille facilement dans un groupe.	1	2	3	4	5	6	0
26. Il vous frappe ou détruit des choses lorsqu'il est en colère contre lui.	1	2	3	4	5	6	0
27. Aide à accomplir des tâches régulières (comme faire le ménage).	1	2	3	4	5	6	0
28. Accepte de faire des compromis si on lui explique les raisons.	1	2	3	4	5	6	0
29. S'oppose à ce que vous suggérez.	1	2	3	4	5	6	0
30. Vous défie (tient tête) lorsqu'il est réprimandé.	1	2	3	4	5	6	0



